

# Orne 2012

## RAPPORT D'ACTIVITÉ



# › Chiffres marquants 2012

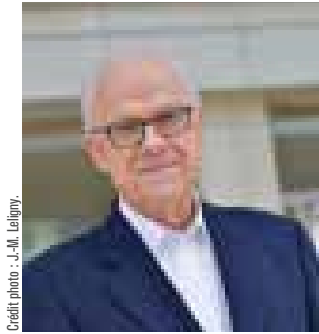
- › **1** nouveau Mammobile numérique rose, coup de cœur du Jury des Prix Territoriaux délivrés par *La Gazette des Communes-GMF*
- › **2** nouveaux télécentres inaugurés et un site Internet dédié au télétravail dans l'Orne créé : [teletravail.orne.fr](http://teletravail.orne.fr)
- › **2** Ornais aux jeux paralympiques de Londres : les pongistes de la Bayard d'Argentan Emeric Martin et Frédéric Bellais
- › **3** collèges entièrement rénovés
- › **Et 1, et 2 et 3**, dimanche 29 janvier 2012, l'Orne triomphe au Prix d'Amérique. Trois chevaux entraînés dans l'Orne sont arrivés premier, deuxième et troisième au championnat du monde de trot, Prix d'Amérique, à Vincennes
- › **10** ans à la tête du cross du Conseil général pour le collègue Jean Moulin de Gacé
- › **39** sportifs ornais de haut niveau, représentant 18 disciplines sportives, reçus et mis à l'honneur à l'Hôtel du Département le 28 septembre 2012
- › **3000** spectateurs assistent gratuitement au concert de Gérald de Palmas organisé par le Conseil général dans le cadre du festival *Orne en chœurs*
- › **3200** visiteurs sur les sites du Conseil général durant les Journées Européennes du patrimoine qui en 2012 ont mis à l'honneur au Quartier Lyautey, le maréchal Leclerc
- › **144** pages pour un livre d'histoire et de géographie « *l'Orne, des territoires, une histoire* » réalisé et édité par le Conseil général
- › **1 500 000** connections au site Internet des Archives départementales de l'Orne (3<sup>e</sup> position des sites d'archives les plus consultés en France)
- › **Du 28 au 30** août... 2014 au Haras du Pin se dérouleront les épreuves de dressage et de cross du Concours Complet d'Équitation des Jeux Équestres Mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie

# Orne 2012

## [RAPPORT ANNUEL]

### ➤ Sommaire

|  |       |
|--|-------|
| ➤ Le mot du Président du Conseil général   | p. 4  |
| ➤ Le mot du Directeur général des services | p. 5  |
| ➤ Mission Aménagement Environnement        | p. 6  |
| ➤ Mission Jeunesse Culture                 | p. 22 |
| ➤ Mission Sanitaire Sociale                | p. 34 |
| ➤ Mission Économie Finances                | p. 48 |
| ➤ Mission Patrimoine Logistique            | p. 56 |
| ➤ Mission Direction Générale               | p. 64 |
| ➤ Organigramme                             | p. 73 |
| ➤ Liste des sigles                         | p. 74 |



## Le mot du Président du Conseil général



### Vous rendre compte !

L'autorité d'une Institution dépend de la confiance qu'elle inspire aux citoyens et du fait qu'elle leur rend des comptes. Pour être efficace, un Conseil général doit rester facilement accessible et bien compris afin que le public soit régulièrement et activement impliqué dans son travail.

Rendre compte est donc plus qu'un devoir, c'est une conception de la démocratie. Les élus sont d'autant plus crédibles pour prendre les décisions qui relèvent de leurs missions qu'ils rendent fidèlement compte des résultats qu'ils ont obtenus.

C'est le sens profond de ce rapport d'activités pour l'année 2012 qui vous est ainsi présenté.

Ce ne sont pas seulement des chiffres, des tableaux, des graphiques, des bilans. Ce sont les fruits de l'action que nous avons menée, en votre nom et à votre service, avec toute notre prudence mais aussi notre audace au service de l'Orne et des Ornais.

En faveur de la jeunesse, 3 collèges ont été entièrement rénovés. Nous les avons réalisés contre leur promesse de nous donner le meilleur pour choisir plus tard, le métier de leur rêve.

Aux élèves de 6<sup>e</sup>, nous avons remis l'ouvrage « *l'Orne, des territoires, une histoire* », 144 pages de découvertes et de connaissances à partager et à transmettre.

L'Orne est super-connectée aux technologies de l'Internet. Deux nouveaux téléc centres ruraux ont été ouverts.

En matière de santé, l'Orne est reconnue car attentive et solidaire. Un mammo mobile flambant neuf a été acquis, unité mobile de radiologie numérique unique en France. Cette initiative a été primée par le jury des Prix Territoriaux La Gazette-GMF.

L'Orne est aussi sportive. Elle a brillé sur tous les terrains. Le cross du Conseil général a été remporté, pour la 10<sup>e</sup> année consécutive, par le collègue Jean Moulin de Gacé, Emeric Martin et Frédéric Bellais nous ont magnifiquement représentés lors des jeux paralympiques. Enfin, le Grand Prix d'Amérique mettait en vedette 3 chevaux élevés dans notre département. Une année faste pimentée par la perspective des Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech 2014.

Ces résultats, ces succès nous invitent à la persévérance et à la confiance. Ils nous incitent à croire très fort en l'Orne et à continuer, tous ensemble, de forger son avenir.

Lisez-bien ce rapport, vous serez surpris de l'incroyable diversité et richesse de l'action du département. De votre département. De notre département.

**Alain Lambert,**

*Président du Conseil général de l'Orne*

# Le mot du **Directeur général** des services du **Conseil général**

L'élaboration du rapport d'activité constitue un moment fort de la vie des services du Conseil général. Il permet de retracer la diversité des actions menées par notre Département au cours de l'année écoulée.

L'année 2012 restera marquée par l'effet de ciseaux de plus en plus prononcé que connaît notre Département entre l'évolution très dynamique (+ 3,4 % en 2012) de nos dépenses sociales, qui représentent 60 % de nos dépenses de fonctionnement, et la baisse de nos recettes de fonctionnement (- 1,69 %) liée à la chute des droits de mutation sur les quatre derniers mois de 2012.

La saine gestion des finances du Département de l'Orne depuis des années lui a permis néanmoins de préserver ses fondamentaux financiers et un bon niveau d'investissement à la clôture de l'exercice 2012, grâce à la maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement hors dépenses sociales pour compte d'État.

Grâce à l'implication et à la mobilisation de tous les services, l'objectif de maintien de la masse salariale a pu être atteint pour la 3<sup>e</sup> année consécutive.

Au regard des difficultés financières actuelles que connaissent tous les Départements et afin d'assurer l'équilibre du budget, le Conseil général de l'Orne a fait le choix responsable de stabiliser en valeur sa masse salariale, choix qui ne s'est pas fait au détriment de la formation, ni du régime indemnitaire, ni de la promotion des agents.

En 2012, les services ont également participé activement à la réflexion sur les mesures à proposer pouvant dégager quelques marges de manœuvre financière.

L'optimisation des moyens, la rationalisation des tâches, la simplification des procédures et un recentrage sur les priorités sont seuls à même de préserver la qualité du service rendu au meilleur coût, qui constitue le devoir des femmes et des hommes du Conseil général qui œuvrent chaque jour pour la réussite de leur territoire.



**René Cornec**

*Directeur général des services*

# Mission Aménagement Environnement

RD 962 - Travaux au pont de Vère.

**Aménager, moderniser, structurer pour ouvrir et faire rayonner plus encore le territoire ornaï.**

## Les programmes

### ➤ RÉSEAU ROUTIER

- Développement du réseau routier départemental
- Entretien des chaussées, ouvrages d'art et dépendances
  - Sécurité routière
- Développement des autres réseaux routiers

### ➤ ACTION NUMÉRIQUE

- Schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN)
- Technologies de l'information et de la communication (TIC)

### ➤ TRANSPORTS DE PERSONNES

#### ➤ ENVIRONNEMENT

- L'eau au cœur de l'activité
  - Énergie
- Espaces naturels sensibles (ENS)
  - Aides diverses

#### ➤ AGRICULTURE ET CHEVAL

- Aides à l'agriculture
- Aménagement foncier
  - Filière équine

#### ➤ LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE

## Les grandes tendances

La modernisation de l'axe routier structurant Flers-Argentan (RD 924) s'est poursuivie, d'une part à l'ouest entre Flers et Landigou, section mise en service fin 2012 et d'autre part à l'est entre Sevrai et l'A 88. L'aménagement de cette route est destiné à irriguer tout le territoire ouest du département et à améliorer les liaisons vers les autoroutes.

Sur la RD 962, reliant Flers à Condé-sur-Noireau, les travaux entre Saint-Georges-des-Groseillers et Le pont de Vère ont été engagés durant l'été.

Le Conseil général a entrepris en 2012 la révision de son schéma directeur d'aménagement numérique, désormais appelé plan numérique ornaï, afin de prendre en compte les dernières modifications des paysages juridique, technologique et financier.

La progression de la fréquentation sur les lignes régulières du réseau de transport Cap Orne, amorcée depuis 2005 avec l'instauration d'une tarification unique forfaitaire (2€ le trajet), s'est poursuivie en 2012. Entre 2004 et 2011, l'augmentation a été de 113 % pour l'ensemble du réseau, grâce à la nouvelle politique tarifaire conjuguée à une meilleure adaptation de l'offre de transport aux besoins.

Près de 5 M€ de subventions ont été attribués pour l'eau et l'assainissement. Ces aides participent au développement de l'économie locale en générant un volume de travaux de l'ordre de 16 M€ à court terme.

Pour la première fois, toutes les animations nature du département ont été réunies dans un seul guide afin de mieux informer les touristes et les Ornaï. Le guide 2012 des balades nature présentait ainsi, en plus des visites organisées par le Conseil général dans les espaces naturels sensibles, les animations de 17 partenaires (Parcs, communes, associations...).

Le Conseil général s'est engagé fortement pour l'accueil au Haras-du-Pin des Jeux équestres mondiaux FEI Alltech Normandie 2014. Les études et les travaux de construction de la piste de cross ont été lancés, avec pour objectif l'organisation d'une épreuve test en 2013.

À l'échelle des trois départements bas-normands, la fusion des trois laboratoires départementaux se dessine. Cette mutualisation devrait être effective le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

# ➤ Réseau routier

Près de 6 000 km de routes sont gérés par le Conseil général, avec quatre objectifs :

- développer le réseau départemental ;
- entretenir les chaussées, ouvrages d'art et dépendances ;
- participer à la sécurité routière ;
- accompagner le développement des autres réseaux routiers.

## LES TEMPS FORTS 2012

La RD 924, modernisée à 2x2 voies sur 3 km entre Flers et Landigou, a été mise en service fin 2012.

Les travaux de la section A 88-Sevrai se sont poursuivis activement et les travaux sur la RD 962, axe Flers-Condé-sur-Noireau, ont été engagés.



➤ La modernisation de l'axe routier structurant Flers-Argentan (RD924) s'est poursuivie. Ici, la section est à Sevrai le 24 juillet 2012.

## DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

### ÉTUDES

Les études routières conduites ou poursuivies en 2012 concernent :

- les procédures d'enquêtes préalables à la déclaration d'utilité publique de la déviation de Domfront ;
- la procédure au titre du code de l'environnement de la déviation nord-ouest de Flers, la procédure de désignation du maître d'œuvre des ouvrages d'art, et la poursuite des études de projet ;
- les procédures d'enquêtes préalables à la déclaration d'utilité publique des prolongements des déviations de La Ferté-Macé et de Bellême ;
- l'avant-projet de suppression des deux passages à niveaux de Nonant-le-Pin entre la voie ferrée Paris-Granville et les RD 926 et 438 ;
- le suivi de la dernière tranche d'aménagement des voiries et réseaux du site universitaire de Montfoulon ;
- les études pour l'aménagement des abords du collège de Putanges-Pont-Écrepin ;
- les études d'avant-projet des voiries et réseaux concernant la construction du centre de secours ;
- des opérations ponctuelles (accès de zones, carrefours...).

Les études d'opérations routières majeures ont également été poursuivies dont :

- l'aménagement à 2x2 voies de la RD 924 entre Flers et Argentan sur les deux sections d'extrémité : Flers/Briouze et Sevrai/A 88, et sur la section centrale Briouze-Sevrai ;
- la RD 962, entre Le pont de Vère et Saint-Pierre-du-Regard.

## ➤ Moyens

| BUDGETS (en €)        | 2011       | 2012       |
|-----------------------|------------|------------|
| > FONCTIONNEMENT      | 25 057 230 | 25 840 388 |
| dont masse salariale  | 11 098 614 | 10 952 118 |
| dont frais généraux   | 4 780 278  | 5 371 463  |
| > INVESTISSEMENT      | 42 688 729 | 35 479 553 |
| dont dépenses réelles | 41 652 805 | 34 301 350 |
| > TOTAL               | 67 745 959 | 61 319 941 |
| Agents ETP au 31/12   | 295,95*    | 287,25     |

\* Les ouvriers des parcs et ateliers (OPA) n'étaient pas inclus dans les effectifs temps plein (ETP) dans le rapport d'activité 2011.

Les frais généraux correspondent aux dépenses directes des programmes supports (y compris le coût réel du personnel des programmes supports) réparties au prorata des ETP sur les programmes opérationnels.

## ACQUISITIONS FONCIÈRES

Des accords ont été conclus pour l'achat de terrains et le versement d'indemnités pour un montant d'environ 460 000 € pour les terrains nus, 600 000 € pour les propriétés bâties et 320 000 € pour l'ensemble des indemnités des exploitants.

Ces dépenses ont concerné :

- l'acquisition d'une surface de terres d'environ 20 ha pour l'ensemble des opérations ;
- le préfinancement d'opérations SAFER dans le cadre de la constitution de réserves foncières pour la mise à 2x2 voies de la RD 924 et pour la RD 932 ;
- l'ensemble des frais ;
- l'indemnisation des préjudices accessoires subis par les propriétaires et les exploitants.

Différentes parcelles représentant une surface d'environ 4 ha ont été rétrocédées par le Département dans le cadre de ventes ou d'échanges.

80 actes et 85 conventions d'indemnisation ont ainsi été conclus en 2012.

## GRANDS TRAVAUX

La RD 924, modernisée à 2x2 voies sur 3 km entre Flers et Landigou, a été ouverte à la circulation le 11 décembre 2012.

L'année 2012 a également été marquée par la construction de tous les ouvrages d'art et rétablissements des communications sur la section Sevrai-A 88 de cette même RD 924.

Sur la RD 962, axe d'importance régionale reliant Flers à Condé-sur-Noireau, les travaux entre Saint-Georges-des-Groseillers et Le pont de Vère ont été engagés durant l'été.

Environ 18,2 M€ ont été consacrés à ces travaux.

Par ailleurs les travaux de voirie et réseaux divers sur le site universitaire de Montfoulon ont été poursuivis pour environ 800 000 €.

## ENTRETIEN DES CHAUSSÉES, OUVRAGES D'ART ET DÉPENDANCES



L'entretien du réseau routier vise à maintenir la qualité de la route et de ses équipements afin d'assurer à l'usager des conditions de sécurité et de confort optimales.

L'ensemble de ces missions est assuré par le bureau gestion-programmation et les quatre agences des infrastructures départementales, qui assurent la surveillance et l'entretien courant du réseau et le suivi des travaux réalisés par les entreprises, mais aussi la gestion administrative de la route (permissions de voirie, conventions d'autorisation de travaux, contentieux liés à la voirie, accidents, dégradation du domaine public).

➤ Finisseur d'intervention rapide à l'ouvrage.

## RÉPARTITION DES DÉPENSES

L'entretien des routes départementales (5 820 km au total), les grosses réparations sur les chaussées, le fauchage, l'assainissement et les ouvrages d'art ont nécessité en 2012 un budget total de 18,33 M€.

La répartition des dépenses se décompose comme suit :

- 6,49 M€ pour l'entretien courant au budget de fonctionnement ;
- 11,84 M€ pour les grosses réparations en investissement.

Les principales dépenses 2012 pour l'entretien routier ont concerné :

- les chaussées : entretien courant, renforcements, enduits et traverses (11,27 M€) ;
- les dépendances : assainissement et fauchage (1,94 M€) ;
- les ouvrages d'art : remplacement et réparation (1,2 M€) ;
- la sécurité et les équipements : sécurité, glissières et panneaux (3,12 M€).
- le service hivernal (0,8 M€).



## EXPLOITATION DE LA ROUTE

L'exploitation de la route est l'ensemble des actions de maintien de la viabilité, de gestion du trafic et d'information des usagers destinées à permettre, améliorer ou faciliter l'utilisation du réseau routier départemental dans toutes les situations.

Le maintien de la viabilité nécessite de très nombreuses interventions sur les routes après des accidents, des coups de vent ou des orages dont 320 la nuit et le week-end en 2012.

435 arrêts temporaires de circulation ont été préparés en 2012 pour permettre la réalisation de travaux ou le déroulement de manifestations sportives.

Mais l'action la plus visible et sensible pour les usagers est la viabilité hivernale, c'est-à-dire le rétablissement ou le maintien de la circulation pendant les intempéries hivernales (salage et déneigement). Pour l'hiver 2011-2012, ces tâches ont représenté un coût de 0,8 M€, comprenant notamment l'épandage de 4 300 tonnes de sel.

Pour les usagers, le Conseil général propose sur son site Internet [www.orne.fr](http://www.orne.fr) un service d'information en ligne sur les conditions de circulation des routes du département durant la période hivernale.

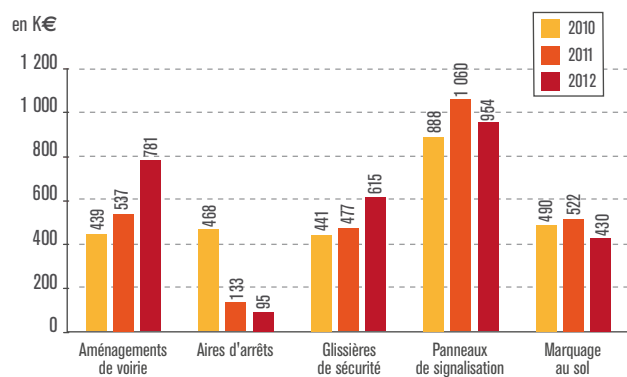


▢ L'information sur les conditions de circulation des routes du département est disponible sur le site Internet du Conseil général grâce au service info routes 61.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En 2012, le Conseil général a aménagé des virages, des carrefours, réalisé des dégagements de visibilité, mis en place ou renouvelé des glissières de sécurité et de la signalisation pour un montant total de 3,12 M€.

### OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



### LE FONDS D'ACTION LOCALE (FAL)

Ce fonds, alimenté par les amendes de police perçues par l'État, permet de subventionner des opérations d'amélioration des transports en commun et de la circulation routière en faveur des groupements de communes ou communes de moins de 10 000 habitants. Il est géré par le Département.

En 2012, la dotation de l'État est passée de 0,41 M€ à 0,39 M€. Par ailleurs, les règles de gestion de cette enveloppe - fixées par l'État - ne permettent plus de reporter l'éventuel reliquat d'un exercice sur le suivant. Grâce à la modification du périmètre d'éligibilité des opérations à une subvention FAL, votée par l'Assemblée départementale en mars 2012, l'intégralité de la dotation 2012 a pu être engagée avant la fin de l'année.

## DÉVELOPPEMENT DES AUTRES RÉSEAUX ROUTIERS

Le Département accompagne l'État afin d'améliorer la RN 12, itinéraire Paris-Alençon-Fougères. 4,3 M€ ont été versés en 2011 au titre de la mise à 2x2 voies de la déviation nord d'Alençon, dont les travaux ont débuté au printemps 2012.

## OUVRAGES D'ARTS (PONTS, PASSAGES SOUTERRAINS)

Le maintien de ce patrimoine est fondamental pour la circulation. Hors ouvrages neufs construits pour la RD 924 ou la RD 962, les principales opérations réalisées en 2012 sont les suivantes :

- ▢ le remplacement d'un ouvrage de franchissement du bief de la Cance par la RD 785 à Avoines ;
- ▢ la restauration de la continuité écologique et l'amélioration de la sécurité routière sur 7 ouvrages du bassin versant du Sarthon ;
- ▢ le remplacement d'un ouvrage de franchissement de la Baize par la RD 245 à Champcerie et Neuvy-au-Houlme ;
- ▢ le remplacement d'un ouvrage de franchissement du ruisseau du Finard par la RD 919 à Saint-Sulpice-sur-Risle ;
- ▢ le remplacement d'un ouvrage de franchissement du ruisseau du Calvaire par la RD 240 à Boissei-la-Lande ;
- ▢ le remplacement d'un ouvrage de franchissement du ruisseau des Nussons par la RD 265 à Montsecret ;
- ▢ le remplacement d'un ouvrage de franchissement du ruisseau de la Forêt par la RD 748 à La Ferrière-Béchet.

Environ 612 000 € ont été consacrés à ces opérations de remplacement d'ouvrages.

Un marché spécifique de maîtrise d'œuvre a été lancé pour les études de réparation du « pont Catinat » de Mauves-sur-Huisne, classé monument historique. L'outil de gestion du patrimoine ouvrage d'art (logiciel AREO) permet de constituer une base de données partagées sur l'état des ouvrages, d'organiser la surveillance périodique de ce patrimoine et de prioriser les réparations.

# Action numérique

## SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE (SDAN)

### LE PLAN NUMÉRIQUE ORNAIS

Afin de prendre en compte les dernières avancées législatives et réglementaires, le Conseil général a décidé de réviser son schéma directeur d'aménagement numérique.

L'année 2012 a permis l'actualisation des données du SDAN, désormais appelé plan numérique ornaï, et le lancement de plusieurs études d'ingénierie locales en partenariat avec l'institut Mines Telecom.

Trois postes de coût ont été identifiés par le Département :

- la desserte des sites stratégiques (sites publics, zones d'activités) ;
- la montée en débit sur cuivre ;
- la fibre optique jusqu'à l'habitant.

### PARTENARIATS

- **ERDF-SDGEO** : suite aux différentes réunions de concertation, ERDF, le Syndicat départemental des collectivités électrifiées de l'Orne et le Conseil général souhaitent mutualiser leurs travaux. Une convention tripartite a été signée qui cadre les opportunités d'installation de fourreaux publics en attente de fibre dans les tranchées ouvertes.
- **ALTITUDE INFRASTRUCTURES** a investi dans la montée en débit du WIMAX sur les 27 stations érigées par le Département entre 2004 et 2007. Le débit est passé de 2 Mbit/s à 4 Mbit/s, sans changement tarifaire.

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

### TÉLÉPHONIE MOBILE

Le Conseil général poursuit son action auprès des instances nationales pour prendre en compte les territoires nécessitant des améliorations. La réponse semble résider dans l'arrivée de la 4G, qui couvrira 40 % du territoire en 2017, si les opérateurs respectent leurs engagements.

Des améliorations locales particulières ont été réalisées, comme à Saint-Symphorien-des-Bruyères, où l'entreprise Frénéhard et Michaux, avec l'aide financière du Département, a installé une antenne afin de capter la 3G sur le nouveau site édifié par l'entreprise. Cette antenne permet une meilleure couverture de la ZA et du bourg de Saint-Symphorien.

### SERVICES NUMÉRIQUES INNOVANTS

**Réseaux sociaux** : Un nouveau réseau social à destination des « community manager » (webmasters) des collectivités a été créé. Ce réseau est un espace d'échange de bonnes pratiques pour les professionnels ayant en charge l'image d'une collectivité sur Internet. Une action a été engagée sur l'année scolaire 2011-2012 en partenariat avec le Bureau information jeunesse auprès des élèves de 4<sup>e</sup> de l'Orne. 1 400 adolescents ont ainsi été sensibilisés aux dangers des réseaux sociaux, blogs et autres webmédias. **Patrimoine de données - open data** : Le Département s'est engagé en 2012 dans une démarche visant à cataloguer les données numériques départementales géoréférencées existantes afin de valoriser ce patrimoine. Une fois le catalogue connu, certaines données pourront être ouvertes au public, avec l'accord de leur producteur. Le portail Géonormandie, plateforme régionale d'échange de données géographiques, diffusera quant à lui, des données dites fonds cartographiques. La cartothèque en ligne du Département de l'Orne permettra la consultation de données métiers de type routes, espaces naturels sensibles, couvertures numériques, permanences sociales,...

## Moyens

| BUDGETS (en €)        | 2012 *  |
|-----------------------|---------|
| > FONCTIONNEMENT      | 407 839 |
| dont masse salariale  | 111 386 |
| dont frais généraux   | 41 139  |
| > INVESTISSEMENT      | 90 797  |
| dont dépenses réelles | 85 116  |
| > TOTAL               | 845 112 |
| Agents ETP au 31/12   | 2,20    |

\* en 2012, les actions TIC et SDAN ont été isolées dans le programme Action numérique. (En 2011, elles étaient comptabilisées dans la mission économie finances).

- **FRANCE TELECOM ORANGE** informe régulièrement le Département des avancées du réseau de collecte en fibre optique et des nouveaux services accessibles (triple play, TV HD, montée en débit).

Il poursuit ses actions sur le réseau cuivre, pour une meilleure desserte des abonnés. Ainsi, en 2012, 3 centraux téléphoniques ont été créés, 16 ont été raccordés en fibre optique et 6 ont été équipés de la TV sur ADSL. Le taux d'éligibilité des lignes téléphoniques ornaïes au 2 Mbit/s est passé de 83 % à 83,4 % et de 71,8 % à 76 % pour ce qui concerne le 8 Mbit/s.



➤ Inauguration du télécentre de Bellême le 19 octobre 2012.

### L'ORNE TERRE DE TÉLÉTRAVAIL

Suite à la 3<sup>e</sup> phase de l'appel à projets, 2 nouveaux télécentres ont été labellisés par le comité de pilotage de novembre 2011 et subventionnés en 2012 pour 40 000 € pour Bretoncelles et 2 000 € pour l'In'Tech à Damigny (site universitaire de Montfoulon). Les télécentres labellisés sont mis en réseau. Leur animation et l'homogénéisation des offres de services sont confiées à Orne développement et aux acteurs locaux mis à disposition par les porteurs de projet.

Le site Télétravail.orne.fr créé par le Conseil général est la vitrine de cette action départementale reconnue au niveau national.

Le Tour de France du télétravail est passé à Alençon le 11 décembre 2012, dans les locaux de StarTech61, télécentre créé dans l'enceinte du Conseil général.

# ➤ Transports de personnes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, consécutivement à la récupération de la TVA, les crédits affectés au transport de personnes sont imputés en totalité sur le budget annexe, y compris les charges de personnel.

Pour l'année scolaire 2012/2013, dernière année des marchés en cours, les circuits scolaires ont été très peu modifiés.

Il faut toutefois mentionner l'extension du dispositif Service adapté aux intempéries (SAI) aux centres scolaires de Mortagne-au-Perche, Bellême, Nogent-le-Rotrou, Longny-au-Perche, L'Aigle, Vimoutiers, Le Mêle-sur-Sarthe, Carrouges, Briouze et La Ferté-Macé. Le début d'année 2012, bien que moins perturbé par les intempéries qu'en 2010, a connu sept journées de neige, entre le 31 janvier et le 10 février, et pendant 4 jours, les services adaptés aux intempéries évoqués ci-dessus ont été mis en œuvre.

Sur les lignes régulières du réseau Cap Orne, la progression de la fréquentation hors abonnés scolaires, amorcée depuis 2005, avec l'instauration d'une tarification unique forfaitaire (2€ le trajet) s'est poursuivie en 2012 avec notamment la mise en place de deux services « express » supplémentaires le matin et le soir entre Mortagne-au-Perche et Alençon, sur la ligne 70.

Entre 2004 (55 198 voyages) et 2011 (117 487 voyages), l'augmentation a été de 113 % pour l'ensemble du réseau, en conjuguant la nouvelle politique tarifaire avec un travail de fond visant à mieux adapter l'offre de transport aux besoins, à moyens constants.

Au 1<sup>er</sup> septembre, le parc de la régie comprenait 39 autocars effectuant quotidiennement 165 circuits pour un budget de 2 139 000 €.

Trois autocars neufs ont été achetés en 2012 pour un montant de 500 000 €, dont l'un est équipé d'origine pour le transport des handicapés et les deux autres adaptables. Ces trois véhicules Scoler IV de chez Fast Concept Car proviennent de l'usine Carrier d'Alençon.

## ➤ Moyens

| BUDGETS (en €)       | 2011       | 2012       |
|----------------------|------------|------------|
| > FONCTIONNEMENT     | 19 679 449 | 19 001 220 |
| dont masse salariale | 1 565 497  | 1 550 861  |
| Agents ETP au 31/12  | 50,45      | 49,65      |

➤ En 2012, le service adapté aux intempéries a été élargi à de nouveaux centres scolaires.



Inscrips-toi à partir de  
Juin 2012

Fais ton "e-inscription"  
sur [www.orne.fr](http://www.orne.fr)  
pour obtenir ta carte  
de transports scolaires

Rapprochement, sécurité, confort, échange

**Transports scolaires**

CAPORNE

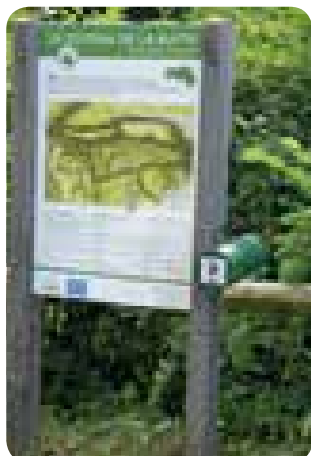
Rapprochement, sécurité, confort, échange

**Guide**  
2012-2013

CAPORNE

Valable  
du 6 juillet 2012  
au 4 juillet 2013

## ➤ Environnement



Le Service espace rural et agriculture (SERA) met en œuvre les actions du Conseil général dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture et de la filière équine. Il agit en tant que maître d'ouvrage dans des projets spécifiques liés à l'aménagement foncier agricole et forestier, aux espaces naturels sensibles, et vient également en appui aux maîtres d'ouvrages locaux.

## ➤ Moyens

| BUDGETS (en €)        | 2011      | 2012      |
|-----------------------|-----------|-----------|
| > FONCTIONNEMENT      | 2 824 007 | 2 981 202 |
| dont masse salariale  | 737 336   | 790 418   |
| dont frais généraux   | 299 031   | 339 398   |
| > INVESTISSEMENT      | 5 892 889 | 6 749 022 |
| dont dépenses réelles | 5 830 217 | 6 549 805 |
| > TOTAL               | 8 716 896 | 9 730 224 |
| Agents ETP au 31/12   | 17,70     | 18,15     |

### L'EAU AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ

Le Département aide les collectivités ornaises à financer leurs actions en faveur de l'eau, soit en soutenant leurs investissements, soit en apportant un appui technique à la gestion des ouvrages.

En 2012, le Conseil général a accordé près de 5 M€ de subventions pour :

- des travaux d'alimentation en eau et assainissement : 3 810 K€ ;
- des travaux et études pour la restauration des cours d'eau : 234 K€ ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) : 60 K€ ;
- des actions du Syndicat départemental de l'eau (SDE) : 888 K€.



➤ Construction d'une nouvelle station d'épuration à Trun.

Ces financements, associés à ceux des agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie ont permis :

- d'assainir collectivement six nouvelles communes représentant 600 habitations ;
- de construire les réseaux de transfert pour acheminer l'eau brute vers la nouvelle usine de traitement du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) du Houleme (1 769 K€) ;
- de renforcer la ressource en eau du Pré Beauvais du SIAEP de Longny-au-Perche (324 K€) ;
- de restaurer des cours d'eau et assurer la protection contre les inondations. 54 km de cours d'eau ont fait l'objet d'aménagement en 2012 dont 75% sur le territoire de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (234 K€).



➤ Un important chantier d'alimentation en eau potable a été conduit avec le SIAEP du Houleme avec la construction de cette usine d'eau potable à Saint-Hilaire-de-Briouze.

En attribuant ces aides qui contribuent à la bonne gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, le Département participe au développement de l'économie locale en générant un volume de travaux de 16,1 M€ pour l'eau et l'assainissement et 1,5 M€ pour la restauration de cours d'eau et la lutte contre les inondations.

## L'assistance technique

Conformément à la réglementation, le Département apporte un appui technique aux collectivités en matière d'assainissement à travers le Service d'appui technique aux traitements des eaux et des milieux aquatiques (SATTEMA).

Le financement du service est en partie assuré par les collectivités et les agences de l'eau.

## L'assainissement collectif

La capacité de traitement des eaux usées du département est de 396 850 équivalent-habitants (EH) pour 225 stations (capacité comprise entre 30 et 75 000 EH), au 31 décembre 2012.

La protection des cours d'eau passe par une exploitation rigoureuse des stations et du réseau de collecte. Le constat majeur, comme les années précédentes, est celui de la perturbation du fonctionnement d'un nombre important de stations par des eaux parasites dites claires issues du réseau de collecte ou de branchements défectueux.

## L'assainissement non collectif

Le SATTEMA apporte un appui technique et administratif aux 65 collectivités gestionnaires de service public d'assainissement non collectif (SPANC).

## LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

Dans le département, 2 réseaux de mesures permettent de suivre l'évolution de la qualité physico-chimique des eaux :

- un réseau géré par les agences de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne avec pour but de donner une image générale des eaux, à l'échelle européenne ;
  - un réseau géré par le Conseil général avec pour but d'assurer un suivi plus fin à l'échelle départementale et d'orienter les politiques dans le domaine de l'eau.
- Restaurer, préserver les continuités écologiques et sauvegarder la biodiversité des milieux aquatiques. Ici l'écrevisse à pieds blancs observée dans le département.



## ÉNERGIE

Le Conseil général met en œuvre une politique de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique depuis 2009.

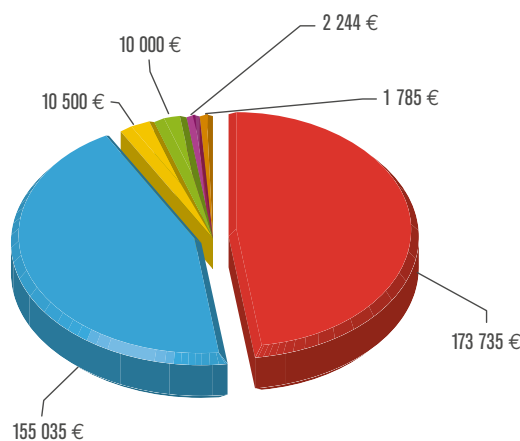
**Bois énergie** : en 2012, 58 dossiers d'installation de systèmes de chauffage à bois ont été subventionnés pour un montant de 173 735 €, correspondant à une puissance totale installée de 2 222 kW. Le nombre croissant de demandes provient du financement des chaudières à granulés de bois pour les particuliers, ainsi que des poêles à bois bûches dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique.

**Méthanisation agricole** : 2 nouveaux projets ont été financés pour un montant de 155 035 €.

**Plan climat énergie territorial (PCET)** : en 2012, un bureau d'études a été retenu pour assister le Conseil général dans la réalisation d'un bilan des gaz à effet de serre d'une part, du plan climat énergie territorial d'autre part. Depuis juin 2012, l'ensemble des services a été sollicité afin de récolter les données qui permettront de finaliser, début 2013, le premier bilan carbone départemental.

Enfin, pour la deuxième année consécutive, un rapport sur la situation en matière de développement durable (DD) a été réalisé afin d'analyser l'impact de l'ensemble de l'activité des services départementaux, en interne comme en externe, au regard des finalités du DD.

### ➤ RÉPARTITION DES AIDES POLITIQUE ÉNERGIE - TOTAL : 353 299 €



## LE PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES (PDIPR)

Le plan (PDIPR) a été adopté dans son ensemble lors de la session du 7 décembre 2012. La quasi-totalité des communes a inscrit des chemins ruraux en vue de pérenniser leur existence : 3 460 km de chemins sont inscrits au plan, pour environ 6 000 km de circuits de randonnée. Par ailleurs, 27 104 € de subventions ont été accordées pour des projets de mise en place de circuits de randonnée en 2012.

## ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)



Marais du Grand Hazé.



Enfin, la fréquentation des animations à destination du jeune public a progressé de près de 14 % par rapport à 2011.

**En 2012, les actions ont concerné 35 espaces naturels sensibles et sites « mesures compensatoires » (29 en 2011) :**

- ▶ Les mesures compensatoires sont des actions positives mises en œuvre pour compenser les impacts résiduels d'un projet d'aménagement sur l'environnement et, quand il y a lieu, sur la biodiversité ;
- ▶ 20 sites ont fait l'objet de travaux (gestion, aménagement, entretien), soit 62 chantiers ;
- ▶ 17 sites ont fait l'objet d'études et de suivis scientifiques ;
- ▶ 3 nouveaux sites ont bénéficié de démarches d'analyse et de concertation avec les collectivités afin d'établir leurs périmètres définitifs : les prairies humides de la Vallée de l'Orne (Argentan), Notre-Dame-des-Roches (Le Châtelier - Banvou), les landes rocheuses et carrières du Vieux Saint-Pierre (Saint-Pierre d'Entremont). Par ailleurs, des compléments d'investigations ont été engagés sur 2 nouveaux sites : les pertes et résurgences de la Guiel et le ruisseau de Chaude-Fontaine ;
- ▶ 2 sites ont bénéficié d'une aide financière au titre des ENS d'intérêt local : la Fuite des Vignes à Alençon et les vallées et marais de Bretoncelles, pour un montant total de 118 327 € ;
- ▶ 509 animations au total ont été effectuées avec une fréquentation de 10 086 personnes ;
- ▶ 48 chantiers ont été réalisés avec les associations et entreprises d'insertion et un avec un public de personnes handicapées dans le cadre d'ateliers protégés ;
- ▶ 16 sites ENS sont concernés par le suivi de la mise en œuvre de la directive européenne habitat - Natura 2000 en 2012 : 3 nouveaux contrats Natura 2000 ont été établis. Actuellement, 8 sites bénéficient de crédits État/Europe.

### L'année 2012 a été marquée par :

- ▶ la signature d'une convention avec l'État pour la rétrocession au Département de 150 ha de zones humides dans la Vallée de la Sarthe, en vue de leur gestion par des agriculteurs. Cette opération est réalisée au titre des mesures compensatoires liées aux travaux de la RN 12. La participation financière allouée au Conseil général est de 610 361 € ;
- ▶ la finalisation avec le Conseil général de la Manche et le Parc naturel régional Normandie-Maine d'un projet commun d'aménagement de la Fosse Arthour, avec notamment un parcours de découverte dématérialisé utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- ▶ la validation de deux nouveaux périmètres ENS pour les sites des Coteaux historiques de la bataille de Normandie (Coudehard, Montormel et Omméel) et de la Fosse Arthour (Rouellé et Lonlay-l'Abbaye) ;
- ▶ l'élaboration du projet d'aménagement et le lancement des premiers travaux sur le site historique du Camp de la Courbe dans les Méandres de l'Orne.

Pour la première fois, toutes les animations nature du Département ont été répertoriées dans un seul guide afin de mieux informer les touristes et les Ornais. Le guide 2012 des balades nature présentait, en plus des visites organisées par le Conseil général dans les ENS, les animations de 17 partenaires (Parcs, communes, associations...), soit 254 rendez-vous.

Par ailleurs, le bureau des ENS a participé à divers groupes de travail relatifs à la protection de la biodiversité, en particulier pour le schéma régional de cohérence écologique (SRCE), le comité de pilotage des espèces invasives, la stratégie de création d'aires protégées (SCAP) et les plans nationaux d'actions pour diverses espèces.



## AIDES DIVERSES

---

### DÉCHETS

Dans le cadre de sa politique d'intervention en faveur de la gestion des déchets, le Conseil général a alloué 23 subventions pour un total de :

- ▶ 1 514 € en fonctionnement pour développer la communication sur le tri sélectif et la prévention de la production de déchets ;
- ▶ 77 129 € en investissement pour l'achat groupé de composteurs, l'extension ou l'aménagement de déchèteries, la création d'une plate-forme de stockage-broyage de déchets verts et d'un quai de transfert.

En outre, en 2012 a été décidée l'élaboration d'un plan départemental de gestion et de prévention des déchets du BTP. Un partenariat a été mis en place avec la DDT qui finance le diagnostic initial nécessaire à l'élaboration du plan. Cette première phase d'étude, confiée au CETE Normandie Centre, devrait s'achever au cours du premier trimestre 2013.

### PLANTATIONS DE HAIES BOCAGÈRES

35 dossiers ont été traités en 2012. Ces demandes représentent au total un engagement de 245 K€, représentant environ 44 km de haies bocagères. Un cofinancement du FEADER intervient pour un montant de 115 K€. 85 % des projets sont portés par des collectivités (communautés de communes). Le nombre de dossiers est ainsi réduit et les linéaires plantés augmentés.



▶ Afin de reconquérir les maillages bocagers, 44 km de haies bocagères ont été plantés en 2012.

# > Agriculture et cheval

Depuis plusieurs années, le Conseil général soutient l'activité agricole avec pour priorités d'accompagner l'installation des jeunes agriculteurs et les agriculteurs en difficulté, de participer à la modernisation des bâtiments d'élevage, de protéger l'environnement, et de soutenir l'élevage (prophylaxie).

La filière équine bénéficie également d'accompagnements spécifiques (sport, élevage, préparation des Jeux équestres mondiaux FEI Alltech Normandie 2014).

## AIDES A L'AGRICULTURE

### AIDES EN FAVEUR DES AGRICULTEURS

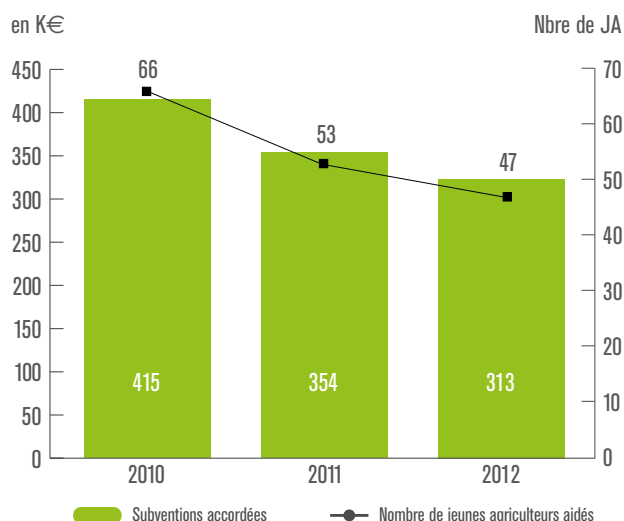
Le Conseil général aide à l'installation des jeunes agriculteurs (JA), en allouant une subvention maximale de 7 600 € pour financer une partie des premiers investissements. La baisse du nombre de JA qui sollicitent l'aide départementale se poursuit. Afin de réduire les charges de mécanisation, des aides (500 €/JA) sont accordées pour les inciter à avoir recours à du matériel appartenant à des coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) ou des entreprises de travaux agricoles.

## > Moyens

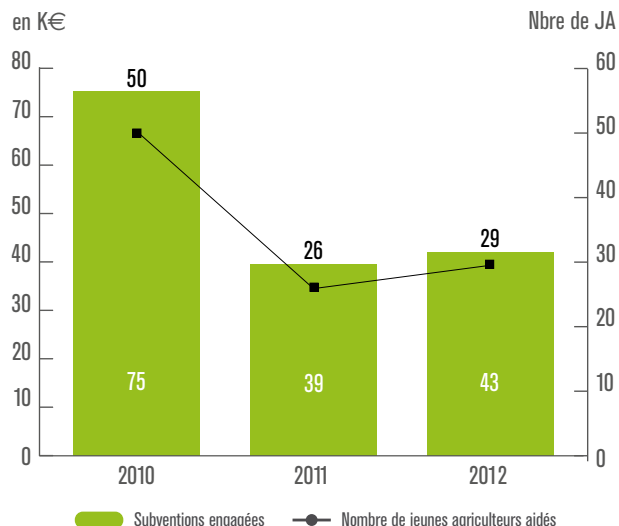
| BUDGETS (en €)        | 2011      | 2012 *    |
|-----------------------|-----------|-----------|
| > FONCTIONNEMENT      | 2 141 490 | 2 902 542 |
| dont masse salariale  | 214 319   | 268 879   |
| dont frais généraux   | 81 093    | 115 003   |
| > INVESTISSEMENT      | 1 694 825 | 2 456 107 |
| dont dépenses réelles | 1 676 905 | 2 287 877 |
| > TOTAL               | 3 836 315 | 5 358 649 |
| Agents ETP au 31/12   | 4,80      | 6,15      |

\* en 2012, les actions Filière équine et Haras-du-Pin ont été intégrées au programme Agriculture et Cheval, (en 2011, elles étaient comptabilisées dans le programme Action économique).

### > ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'ATTRIBUTION DE L'AIDE A L'INSTALLATION



### > AIDE A LA RÉDUCTION DES CHARGES DE MÉCANISATION



## MODERNISATION DES BATIMENTS D'ÉLEVAGE

Le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) vise à conforter les exploitations au niveau économique dans un contexte d'adaptation à la réforme de la politique agricole commune (PAC) et, d'une façon générale, à favoriser l'adaptation des filières d'élevage. Le Conseil général participe aux côtés de l'Europe, de l'État et du Conseil régional au financement de ces investissements pour deux filières d'élevage différentes : avicole et bovine-ovine-caprine.



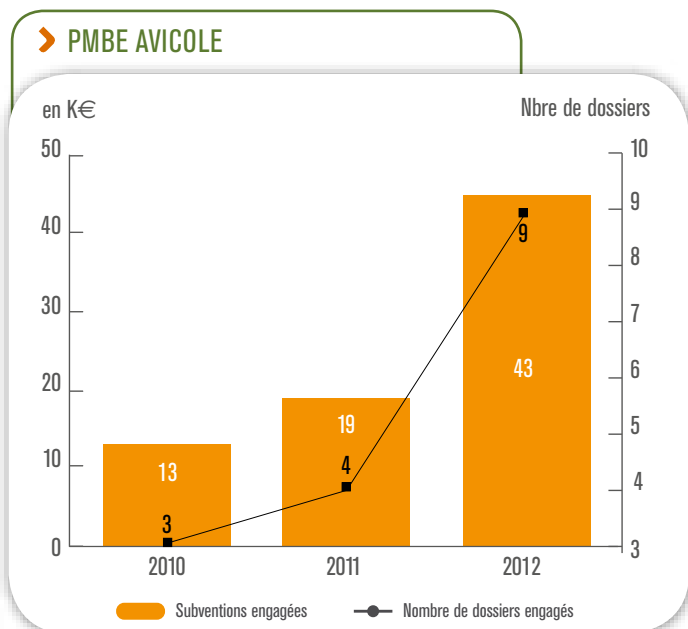
Participer à la modernisation des bâtiments d'élevage bovin.



## PMBE AVICOLE

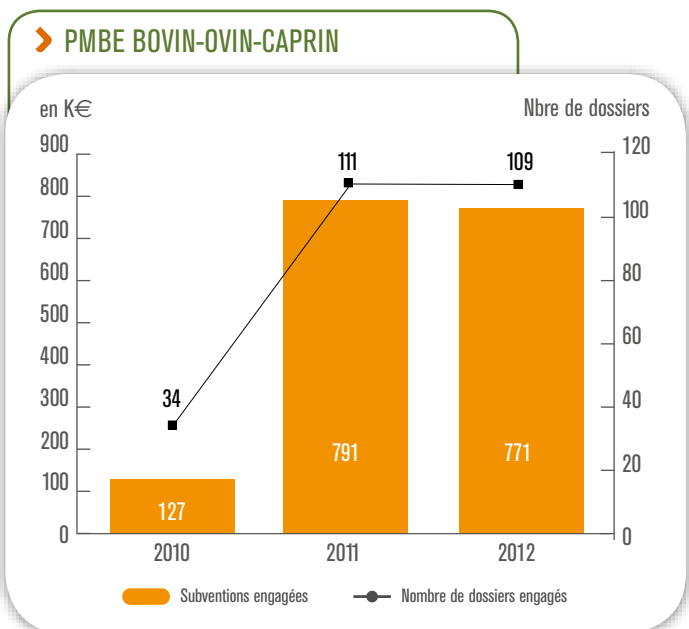
Institué en 2009, le plan avicole ornaï propose une aide à la reprise et à la construction de bâtiments neufs pour la production de volailles, afin de redynamiser la filière en régression dans le département.

Depuis sa mise en œuvre, ce sont 54 358 m<sup>2</sup> de bâtiments qui ont été mis en service.



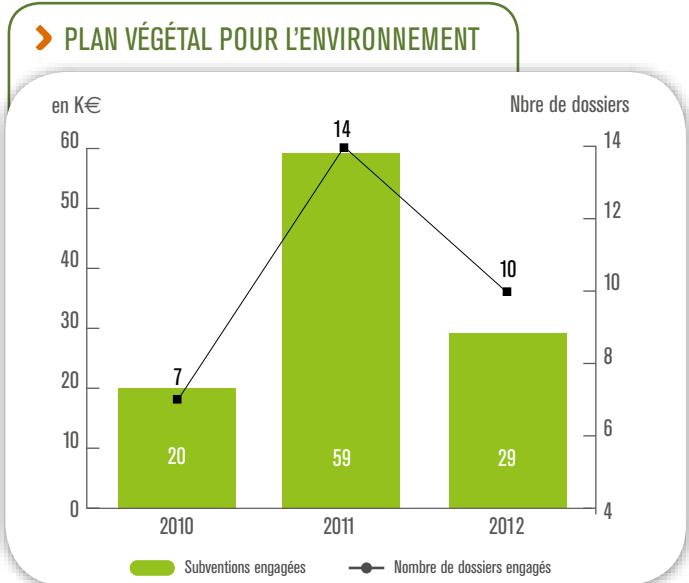
## PMBE BOVIN-OVIN-CAPRIN

Le Conseil général a revalorisé depuis 2010 ses financements. Cette revalorisation a suscité un vif engouement auprès des exploitants agricoles ayant conduit à porter les crédits alloués de 580 000 € à 800 000 €. Ces investissements vont également générer une activité indirecte puisque ce sont environ 9,3 M€ de travaux qui vont être engagés.



## PLAN VÉGÉTAL POUR L'ENVIRONNEMENT

Cette aide est attribuée aux exploitants agricoles ou aux coopératives d'utilisation de matériel agricole, et destinée à financer des investissements pour lutter contre l'érosion des sols, la pollution par les produits phytosanitaires ou les fertilisants.



## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS AGRICOLES ET AUX AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ

Chaque année le Conseil général finance des associations, des syndicats professionnels ou des établissements publics qui œuvrent pour le développement de l'agriculture ornaïse.

Dans ce cadre, une convention avec la Chambre d'agriculture définit les 17 actions engagées par elle et 8 organisations professionnelles agricoles (OPA). Le Conseil général apportant son concours financier à ces partenaires. Le budget 2012 consacré à ces actions s'est élevé à 684 335 € dont 611 465 € pour la Chambre d'agriculture et 7 870 € pour les OPA. Concernant le soutien aux agriculteurs en difficulté, le Conseil général a financé les actions de la cellule agri-aide en allouant une aide de 90 000 € (105 dossiers), et les activités de l'association Solidarité paysans Basse-Normandie en versant une subvention de 3 000 € (16 exploitations agricoles).

## SOUTIEN A L'ÉLEVAGE

Le Conseil général finance les actions destinées à lutter contre les maladies animales en accompagnant les campagnes conduites par le Groupement de défense sanitaire du cheptel ornaï (GDSCO), et dans la mise en œuvre du plan de détection et d'assainissement des cheptels infectés par l'IBR (rhinotrachéite infectieuse bovine). Il participe également financièrement aux coûts des analyses de prophylaxie et à l'abattage partiel des cheptels atteints de bovine virale diarrhée (BVD) et para-tuberculose. Le montant alloué à ces actions s'élève à 563 000 € dont 145 000 € pour l'aide aux frais d'abattage.

## AMÉNAGEMENT FONCIER

Quatre commissions intercommunales d'aménagement foncier (CIAF) sont opérationnelles pour les travaux routiers suivants :

- modernisation de la RD 924 - liaison Argentan-Flers : CIAF de Briouze, Sainte-Opportune, CIAF d'Écouché, Loucé et Sevrai ;
- modernisation de la RD 962 - liaison Flers-Condé-sur-Noireau : CIAF de Montilly-sur-Noireau - Saint-Pierre-du-Regard ;
- déviation de Flers / prolongement de la RD 924 : CIAF de Saint-Georges-des-Groseillers - Cerisy-Belle-Étoile - Caligny - La Bazoque.

➤ Sondage conduit dans le cadre de l'aménagement foncier pour vérifier la valeur de productivité du sol.



Par ailleurs, l'aménagement de la commune de Saint-Ouen-le-Brisoult a été engagé, avec la mise en place de la commission communale d'aménagement foncier.

Deux consultations publiques sur le classement des sols et la recherche des propriétaires ont été organisées en 2012 pour les CIAF de Montilly-sur-Noireau et de Saint-Georges-des-Groseillers, soit 270 propriétaires consultés pour 1 010 parcelles cadastrées.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le bureau réalise le contrôle des autorisations de division des parcelles remembrés. Cette mission s'exerce dans le cadre du secrétariat de la Commission départementale d'aménagement foncier. Désormais ce contrôle n'intervient que pour les communes aménagées depuis moins de 10 ans. Le bureau a ainsi instruit 75 dossiers contre 265 en 2011.

## FILIÈRE ÉQUINE

La politique «cheval» du Conseil général concerne deux domaines : celui du sport et celui de l'élevage pour un montant global de 503 000 €.

La part réservée au fonctionnement s'établit à 448 019 €, en hausse de 8 % par rapport à 2011, due à la participation plus élevée en 2012 du Conseil général au fonctionnement de la structure du Groupement d'intérêt public (GIP) Jeux équestres mondiaux FEI Alltech Normandie 2014.

Dans le domaine sportif, (environ 80 % des dépenses de fonctionnement), l'action se traduit par :

- un encouragement aux manifestations équestres, une aide aux deux comités d'équitation ainsi qu'aux grands concours internationaux, des bourses aux sportifs en partenariat ;
- une aide de 120 419 € apportée au fonctionnement du GIP FEI Alltech Jeux équestres mondiaux Normandie 2014 qui s'inscrit dans un engagement global de 700 000 € du Conseil général.

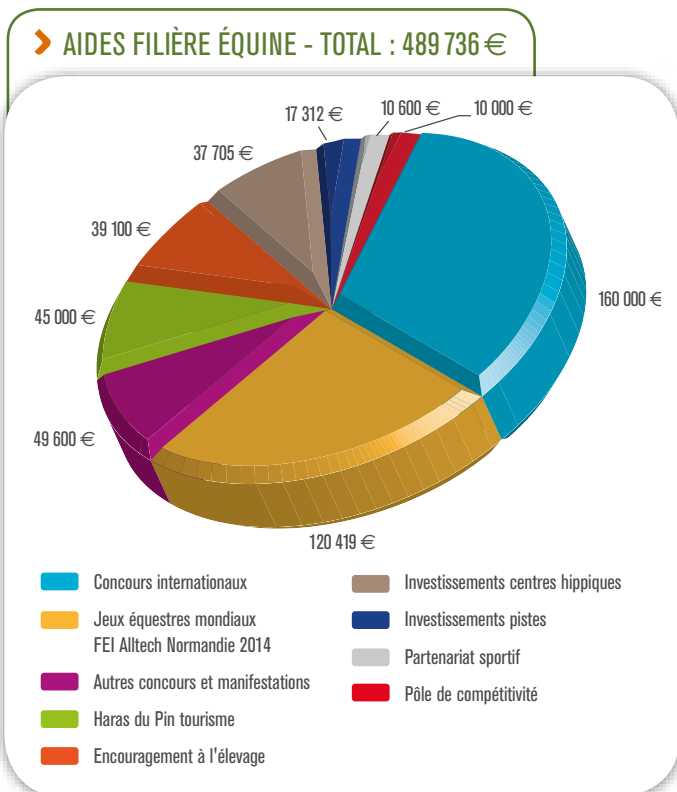
Dans le domaine de l'élevage (10 % des dépenses de fonctionnement), l'action comprend le soutien au fonctionnement annuel de six sociétés de courses et des associations de races ainsi que la participation au fonctionnement de la structure de gouvernance du pôle de compétitivité.

- au titre de l'aide culturelle, 45 000 € (10% des dépenses de fonctionnement) ont été attribués à l'association pour le développement et le rayonnement du Pin.

La part réservée à l'investissement (hors investissement Haras du Pin) s'établit à 55 017 € et se décompose comme suit :

- Dans le domaine sportif (68 %), cinq établissements équestres ont été rénovés ;

- Dans le domaine de l'élevage (32%), trois infrastructures ont été créées dans le cadre du schéma régional des pistes et marcheurs.



## HARAS DU PIN

L'action du Conseil général pour le Haras du Pin porte sur l'accueil des Jeux équestres mondiaux FEI Alltech Normandie 2014, sur le devenir du site et le grand projet envisagé pour celui-ci.

### ACCUEIL DES JEUX ÉQUESTRES MONDIAUX FEI ALLTECH NORMANDIE 2014

Dans le cadre des Jeux, outre l'organisation de l'épreuve de cross, le Haras du Pin sera aussi le lieu du concours de dressage du concours complet d'équitation.

Pour la piste de cross, les marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux de construction ont été lancés, avec pour objectif l'organisation d'une épreuve test en 2013. Ils s'accompagnent de travaux de réhabilitation d'un ancien étang, qui servira de réserve d'arrosage. Les dépenses réalisées en 2012 pour tous



ces travaux s'élèvent à environ 643 000 €. Celles de la piste sont totalement remboursées par le Comité d'organisation des Jeux, celles pour l'étang sont aidées par l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), propriétaire du Haras du Pin, à hauteur de 37 % et le restant par le Conseil général.

Un « projet territorial » à 15 jours, 15 mois et 15 ans est aussi en cours d'établissement dans l'esprit des valeurs qui seront celles des Jeux : exploit, respect, transmission, ouverture.



(Crédit photo : Jean Chevret 2012)

En contrebas du château du Haras du Pin, préparation de la piste de cross (novembre 2012) pour l'accueil des Jeux équestres mondiaux FEI Alltech Normandie 2014.

### GRAND PROJET DU PIN

Le Conseil général poursuit avec ses partenaires (Conseil régional, IFCE) les études et réflexions relatives à la reprise du site par une nouvelle structure, porteuse du grand projet.

Dans ce cadre, une étude concernant la création de structures d'hébergement et de restauration sur le site a été réalisée en 2012.

# ➤ Laboratoire départemental de l'Orne

Le Laboratoire départemental de l'Orne (LDO) assure des missions de services à la population. Il réalise en particulier des analyses dans les domaines du contrôle environnemental et sanitaire des milieux, de l'hygiène alimentaire et de la santé animale. Il assure également une mission de conseil, des audits et des formations notamment en matière de plans de maîtrise sanitaire et d'hygiène alimentaire (HACCP).



## QUALITÉ

Le renouvellement de l'accréditation du LDO a été prononcé par le Comité français d'accréditation (COFRAC), pour une période de 5 ans (1<sup>er</sup>/12/2009 au 30/11/2014). Un audit de surveillance et d'extension COFRAC a eu lieu au mois de juin.

## ➤ Activités

| RECETTES             | 2010 | 2011 | 2012   |
|----------------------|------|------|--------|
| Biologie vétérinaire | 68 % | 71 % | 68,5 % |
| Chimie               | 22 % | 19 % | 22 %   |
| Bactériologie        | 10 % | 10 % | 9,5 %  |

En hydrologie, l'année 2012 a vu la reconduction des marchés relatifs :

- au contrôle sanitaire des eaux pour le compte de l'Agence régionale de santé ;
- aux analyses des eaux pour le compte de la Direction départementale des territoires ;
- aux prestations de prélèvements et d'analyses d'échantillons d'eau destinée à l'alimentation en eau potable pour le compte du Syndicat départemental de l'eau.

En santé animale, le LDO a poursuivi la mise en place de nouvelles analyses et enquêtes pour le compte du GDSCO. Il a également remporté l'appel d'offres de l'Institut français du cheval et de l'équitation concernant les analyses de laboratoire systématiques de dépistage sur les étalons nationaux pour le haras et la jumenterie du Pin.

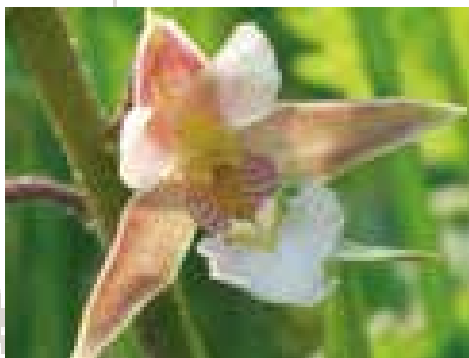
En hygiène alimentaire, le laboratoire a conclu de nouveaux contrats avec plusieurs Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations en matière de plans de contrôle et de surveillance.

## RAPPROCHEMENT DES LABORATOIRES DÉPARTEMENTAUX BAS-NORMANDS

Le LDO a travaillé avec l'association de préfiguration, créée à cet effet, sur le projet de fusion des trois laboratoires d'analyses bas-normands. Celle-ci devrait être effective au 1<sup>er</sup> janvier 2014 par la création d'un groupement d'intérêt public au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

- Une nouvelle brochure sur les orchidées sauvages de l'Orne réalisée par le bureau des espaces naturels sensibles apporte un éclairage expert sur cette flore exceptionnelle des paysages ormais.

# Les orchidées sauvages de l'Orne



## Guide des orchidées de l'Orne



*Avancer, c'est notre nature*

# Mission Jeunesse Culture

☒ Collège public Sévigné à Flers.



**Maintenir le cap sur la rénovation des collèges publics et la modernisation des moyens d'enseignement.**

## Les programmes

### ▶ COLLÈGES FORMATION INITIALE JEUNESSE

- Collèges publics
- Collèges privés
- Autres établissements privés
- Site universitaire de Montfoulon
- Aides à la poursuite des études
- Accompagnement pédagogique
  - Aides à la jeunesse

### ▶ SPORT

### ▶ ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

- Équipements culturels
  - Diffusion
  - Animation
  - Création
- Enseignement artistique : musique, théâtre et danse
- Médiathèque départementale de l'Orne (MDO)

### ▶ PATRIMOINE CULTUREL

- Inventaire et enrichissement des collections
- Conservation, restauration et valorisation du patrimoine

## Les grandes tendances

Le Conseil général a poursuivi les actions engagées en faveur d'une modernisation des collèges visant à favoriser l'épanouissement des jeunes, le développement de la pratique sportive, d'une offre culturelle de qualité et la valorisation des patrimoines historiques et environnementaux.

Ainsi, l'année 2012 a été marquée par :

- ▶ la poursuite de l'important programme de rénovation des collèges. Ces travaux ont impliqué un accompagnement soutenu des collèges concernés dans leur fonctionnement ;
- ▶ la mise en place d'une importante réforme du cadre budgétaire et comptable des établissements d'enseignement (RCBC) en partenariat avec le Rectorat et les autres collectivités bas-normandes ;
- ▶ l'élaboration des pièces de marché et des conventions à passer entre partenaires, relatives au futur espace numérique de travail (ENT) des collèges ;
- ▶ la poursuite de la démarche de sensibilisation des collèges à l'emploi de produits agricoles locaux de qualité ;
- ▶ la contribution du Conseil général à la création de 7 médiathèques ;
- ▶ le festival de chant choral « Orne en Chœurs », organisé à l'Hôtel du Département qui a accueilli au cours de quatre soirées de concerts près de 5 000 spectateurs ;
- ▶ l'affirmation de la notoriété du festival départemental du conte Les Racont'arts ;
- ▶ l'exposition *Trésors révélés du patrimoine ornaï*, consacrée aux acquisitions récentes des collections départementales (Archives départementales, Musée départemental d'art religieux, Écomusée du Perche, Office départemental de la culture) présentée à l'hôtel du Département. Elle a été visitée par 1 243 personnes.
- ▶ la sortie de l'ouvrage *L'Orne, des territoires, une histoire*, qui a reçu un très bon accueil en librairie comme dans les établissements scolaires.

# Collèges • formation initiale • jeunesse

Le Département souhaite offrir un cadre de vie et d'exercice adapté à la communauté éducative. En 2010, un programme ambitieux de rénovation des collèges a été lancé, qui s'est concrétisé par un investissement de plus de 17,1 M€ en 2011 et 13,8 M€ en 2012, soit un total de 30,9 M€ et une moyenne de 53€/habitant par an de gros travaux.

COLLÈGE - FORMATION INITIALE - JEUNESSE  
138,73 € par habitant  
en 2012



La restructuration du collège Paul Harel à Rémalard s'est achevée à la rentrée 2012.

## Moyens

| BUDGETS (en €)        | 2011       | 2012       |
|-----------------------|------------|------------|
| > FONCTIONNEMENT      | 20 548 852 | 21 430 872 |
| dont masse salariale  | 8 642 524  | 8 866 726  |
| dont frais généraux   | 4 593 932  | 5 014 300  |
| > INVESTISSEMENT      | 21 150 276 | 19 106 228 |
| dont dépenses réelles | 20 206 925 | 18 413 821 |
| > TOTAL               | 41 699 128 | 40 537 100 |
| Agents ETP au 31/12   | 271,92     | 268,15     |

## COLLÈGES PUBLICS

|  | 2011        | 2012        | Évolution |
|--|-------------|-------------|-----------|
| Dotations de fonctionnement versées aux collèges | 3 008 020 € | 3 063 136 € | + 1,83 %  |
| Effectifs dans les collèges                      | 10 562      | 10 674      | + 1,06 %  |
| Dotations par élève                              | 284,79 €    | 286,97 €    | + 0,76 %  |

Les dépenses de remplacement des personnels adjoints techniques (ATEC) se répartissent entre des remplacements courts nécessaires pour ne pas affecter la qualité du service et des remplacements longs sur une année scolaire liés à des absences pour longue maladie. Le coût 2012 des remplacements s'élève à 424 459 € dont 235 183 € en contrats courts.

### RESTAURATION

Les restaurations provisoires mises en place en 2011 dans les collèges Sévigné de Flers et Gaston Lefavrais de Putanges-Pont-Écrepin dans le cadre de la restructuration des établissements se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'année scolaire 2011/2012 pour un montant de :

- 113 446 € (26 883 repas livrés) pour le collège Sévigné de Flers ;
- 7 411 € (33 267 repas livrés) pour le collège Gaston Lefavrais de Putanges-Pont-Écrepin.

Les dépenses de restauration du collège Charles Léandre de La Ferrière-aux-Etangs se sont élevées à 122 498 € TTC.

Une participation de 29 453 € a été versée à l'association qui gère la restauration du collège de Passais-la-Conception.

### FORMATION

Une mutualisation avec les services de l'État a été initiée pour les stages relatifs à la sécurité et une convention a été signée à cet effet. Le Département va intégrer des personnels État des collèges au stage maniement des extincteurs. En contrepartie, l'État formera des agents ATEC aux premiers secours.

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

Deux collèges supplémentaires ont été pourvus d'équipements hydro-économiques pour 4 571 € et une opération visant à changer les comportements en matière de consommation énergétique a été préparée avec 3 collèges (Roger Martin du Gard à Bellême, Félix Leclerc à Longny-au-Perche, Arlette Hée Fergant à Vimoutiers) pour un déroulement début 2013.

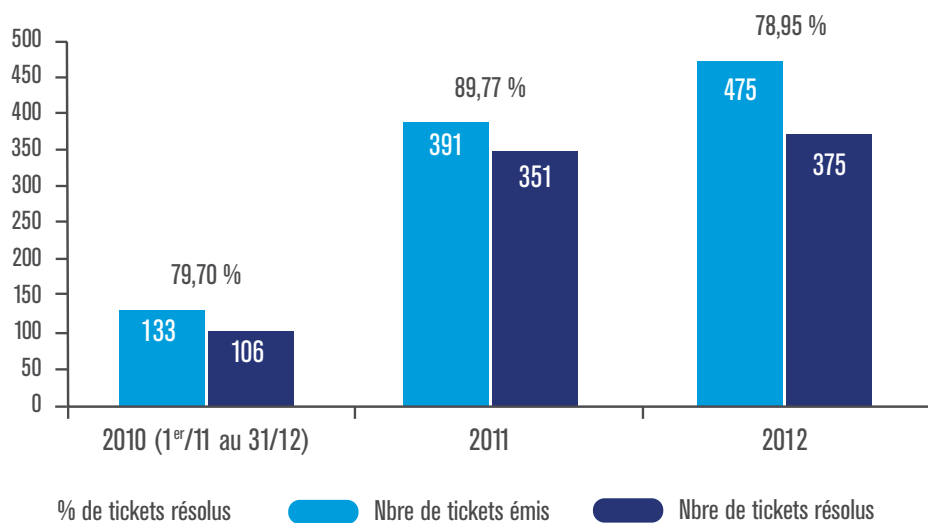
Le travail engagé avec la Chambre d'agriculture pour développer des circuits locaux d'approvisionnement pour les restaurations de collèges s'est poursuivi avec notamment l'organisation d'un stage à destination des agriculteurs pour leur faire connaître les débouchés de la restauration collective et leur apprendre à répondre à des appels d'offres.

L'étude sur le prix de la restauration a été présentée à un groupe de travail regroupant des adjoints gestionnaires et des personnels de la direction académique des services de l'Éducation nationale en vue de proposer une politique d'harmonisation progressive des prix.

## TRAVAUX, MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

475 demandes de travaux et signalements de pannes techniques ont été enregistrés et traités, soit une augmentation de 21,5 % par rapport à l'année 2011.

### DEMANDES D'INTERVENTIONS



Le montant des travaux programmés et inopinés sur les bâtiments des collèges en 2012 s'élève à 632 969 € TTC (contre 648 729 € TTC en 2011) et les travaux d'entretien à 117 417 € (143 982 € TTC en 2011). 10 chantiers de maintenance (- 3 % par rapport à 2011) ont été réalisés par l'équipe mobile d'adjoints techniques (EMAT) pour un montant de fournitures et matériaux de 109 320 € : au collège G. Brassens à Ecouché, création d'un bureau vie scolaire et reprise générale de l'éclairage extérieur, réfection totale des peintures d'un logement de fonction au collège A. Malraux de Trun, mise en place d'un ragréage dans trois chambres d'un logement au collège F. Dolto de L'Aigle, remplacement du tableau électrique de la cuisine pédagogique de la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) au collège J. Rostand d'Argentan.

La restructuration des collèges : Sévigné à Flers, André Collet à Moulins-la-Marche, Paul Harel à Rémalard (13,8 M€) s'est achevée à la rentrée 2012/2013 et la 2<sup>e</sup> tranche de travaux au collège Gaston Lefavrais de Putanges-Pont-Écrepin s'est achevée. Les travaux sont gérés par le Pôle patrimoine logistique et accompagnés par le Pôle jeunesse et culture afin de faciliter, pendant la durée des chantiers, le fonctionnement des collèges (relogement des élèves et du personnel, frais exceptionnels de viabilisation, restaurations provisoires, installations informatiques provisoires).



Collège Sévigné à Flers



Collège Paul Harel à Rémalard



Collège André Collet à Moulins-la-Marche



Collège Jacques Brel à La Ferté-Macé

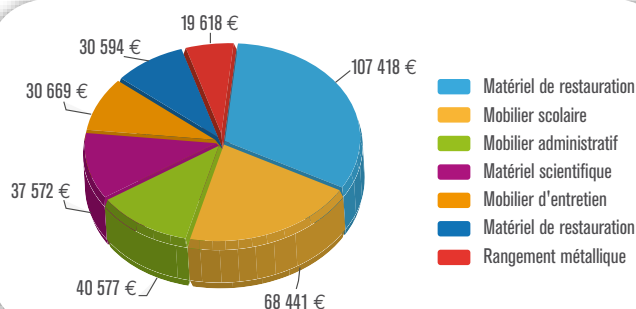


## ÉQUIPEMENT, MOBILIER ET MATÉRIEL

En 2012, de gros investissements ont été réalisés notamment pour l'équipement des locaux restructurés mis à disposition des collèges Sévigné de Flers (113 460 €), Paul Harel de Rémalard (208 606 €), André Collet de Moulins-la-Marche (20 586 €) et Gaston Lefavrais de Putanges-Pont-Écrepin (45 400 €).

De plus, l'équipement mobilier et matériel pour l'ensemble des autres collèges s'est élevé à 334 889 €.

### ➤ ÉQUIPEMENT, MOBILIER ET MATÉRIEL POUR LES COLLÈGES - TOTAL : 334 889 €



## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ÉDUCATION (TICE)

La dernière tranche des travaux de câblage des collèges (180 225 €) s'est terminée lors des vacances de Pâques 2012. Toutes les salles de classe bénéficient dorénavant au minimum de 2 accès au réseau informatique de l'établissement. Les achats de matériels informatiques se sont élevés pour leur part à 488 765 €. Le renouvellement des PC, l'achat de vidéoprojecteurs interactifs faisant office de tableaux numériques et une expérimentation de tablettes numériques ont constitué les priorités de ce programme.

Le dossier de consultation des entreprises relatif au déploiement d'un Espace numérique de travail académique (ENT) a été élaboré entre les collectivités bas-normandes (la Région et les 3 Départements). Les conventions relatives à son fonctionnement et au groupement de commandes à constituer ont été rédigées et signées.

Le technicien chargé de la maintenance des réseaux informatiques a réalisé 16 interventions en 2012. Il a participé aux 4 opérations de restructuration en activant l'ensemble des nouvelles architectures réseau. Il a également supervisé techniquement l'expérimentation en cours sur les tablettes numériques, un test de pare-feu au collège Balzac et participé à l'élaboration du cahier des charges techniques de l'ENT.

Les frais de télécommunications des collèges sont en augmentation (71 479 € soit + 10,5 % par rapport à 2011) en raison de la progression des usages du numérique. Ils font l'objet d'un marché pluriannuel qui a été relancé en 2012.

## COLLÈGES PRIVÉS

Les nouvelles modalités de calcul des aides au fonctionnement versées par le Conseil général aux collèges privés de l'Orne sous contrat avec l'État ont été officialisées par une convention signée en 2011 entre le Département et l'enseignement catholique pour les années 2012 à 2014.

Les aides aux collèges privés sont en progression par rapport à 2011 en dépenses de fonctionnement : 2 044 738 € (+ 13,86 %). En revanche, les aides à l'investissement sont en baisse en raison de la suppression des aides de type Loi Falloux. Seules subsistent les aides en informatique pour 199 400 €.

Le nombre d'élèves dans les collèges privés est passé de 3 068 en 2011 à 3 085 pour 2012 soit une augmentation de + 0,55 %.

## AUTRES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

L'aide aux collèges ruraux et aux maisons familiales rurales a été de 89 639 € au titre du fonctionnement et 348 000 € au titre de l'investissement.

## SITE UNIVERSITAIRE DE MONTFOULON



Le site universitaire de Damigny, par son environnement et son aménagement et grâce à la politique de communication et d'animation menée par l'Association pour la promotion et la gestion du site universitaire (APGSU), est devenu attractif. Les formations qu'il propose et son nombre d'étudiants, en font aujourd'hui l'un des sites décentralisés de l'Université de Caen les plus importants de Basse-Normandie.

Les effectifs de rentrée de l'antenne de droit sont en augmentation passant de 117 en 2011 à 138 étudiants.

Grâce au financement du Conseil général (188 000 €), l'APGSU a pu notamment :

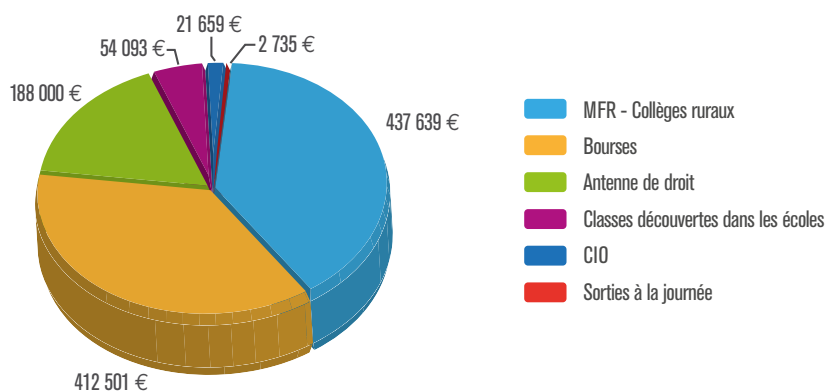
- mettre en place gratuitement des cours de renforcement de la langue anglaise à destination des étudiants du site universitaire ;
- organiser pour la 2<sup>e</sup> année des rencontres universitaires alençonnaises sur le thème de « l'endettement des personnes physiques et morales ».

## AIDES A LA POURSUITE DES ÉTUDES

En 2012, 3 076 jeunes Ornais ont bénéficié des bourses d'enseignement secondaire pour un montant de 331 400 € et 430 jeunes Ornais de la bourse d'enseignement agricole pour 30 100 €. Pour l'enseignement supérieur et le secteur sanitaire et social, une somme de 51 001 € a été octroyée au titre des prêts d'honneur.

## ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

### > ÉDUCATION - AIDES DIVERSES EN 2012 - TOTAL : 1 116 627 €

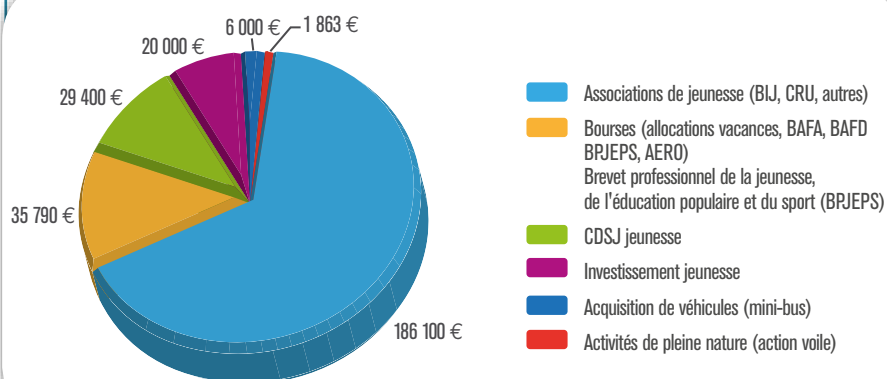


## AIDES A LA JEUNESSE

Les aides à la jeunesse se sont élevées à 279 153 € en 2012 (288 114 € en 2011). Elles comprennent notamment les aides au Bureau information jeunesse (BIJ) et au Centre régional d'information jeunesse (CRIJ), les aides aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et aux brevets d'aptitude aux fonctions de directeurs (BAFD), les projets initiés par les jeunes.

Des échanges avec le CRIJ ont servi à l'élaboration d'une enquête menée en Basse-Normandie sur le thème « L'information des jeunes Bas-Normands : comportements et besoins » (résultats de cette enquête en 2013) qui permettra éventuellement de proposer des adaptations de la politique jeunesse du Conseil général mise en place il y a une dizaine d'années.

### > BUDGET JEUNESSE 2012 - TOTAL : 279 153 €



# Sport

Le Conseil général a fortement soutenu le mouvement sportif au travers des :

- ▶ comités sportifs : 213 300 € ;
- ▶ équipes de clubs en division nationale : 165 000 € ;
- ▶ sections sportives des collèges : 50 605 € ;
- ▶ manifestations sportives d'envergure : 83 700 € ;
- ▶ manifestations sportives locales : 34 350 € ;
- ▶ l'association de gestion de la Maison départementale des sports : 105 000 €.

Parmi les sportifs de haut niveau ornais en partenariat, Emeric Martin s'est particulièrement illustré en remportant la médaille de bronze par équipe aux Jeux paralympiques à Londres et Frédéric Bellais s'est qualifié pour les 1/4 de finales.

En judo, Renaud Gadois, Nicolas Monnier et Cédric Miton ont été médaillés aux championnats de France cadets. Une cérémonie de mise à l'honneur a été organisée en leur faveur.

38 600 € ont été attribués en faveur des sportifs de haut niveau.

**SPORT**  
**6,06 € par habitant**  
en 2012

## Moyens

| BUDGETS (en €)        | 2011      | 2012      |
|-----------------------|-----------|-----------|
| > FONCTIONNEMENT      | 960 605   | 927 067   |
| dont masse salariale  | 131 773   | 134 057   |
| dont frais généraux   | 55 414    | 61 335    |
| > INVESTISSEMENT      | 540 841   | 845 112   |
| dont dépenses réelles | 480 547   | 726 017   |
| > TOTAL               | 1 501 446 | 1 772 179 |
| Agents ETP au 31/12   | 3,28      | 3,28      |



© Eddy Lemâstre

▶ Le très haut niveau ornais couronné par la médaille de bronze d'Émeric Martin aux Jeux paralympiques de Londres en 2012.

# > Action culturelle et enseignement artistique

Affirmer une offre culturelle de qualité, valoriser les patrimoines historiques et environnementaux sont les axes de la politique culturelle du Département.



**ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**  
**14,40 € par habitant**  
 en 2012

## > Moyens

| BUDGETS (en €)        | 2011      | 2012      |
|-----------------------|-----------|-----------|
| > FONCTIONNEMENT      | 3 511 587 | 3 687 907 |
| dont masse salariale  | 732 410   | 758 152   |
| dont frais généraux   | 321 501   | 374 553   |
| > INVESTISSEMENT      | 367 832   | 520 030   |
| dont dépenses réelles | 301 812   | 468 309   |
| > TOTAL               | 3 879 419 | 4 207 937 |
| Agents ETP au 31/12   | 19,03     | 20,03     |

## ÉQUIPEMENTS CULTURELS

6 % du budget du service sont consacrés à la construction et la restauration des salles de spectacles.

## DIFFUSION

49 % du budget ont été affectés à la diffusion et attribués à l'Office départemental de la culture (ODC), la Scène nationale 61 et La Luciole.

## ANIMATION

28 % du budget ont été consacrés à l'accompagnement des festivals, des musiques actuelles, des associations culturelles départementales et régionales. Le festival de chant choral *Orne en Chœurs* organisé à l'Hôtel du Département a accueilli au cours de quatre soirées de concerts près de 5 000 spectateurs.

## CRÉATION

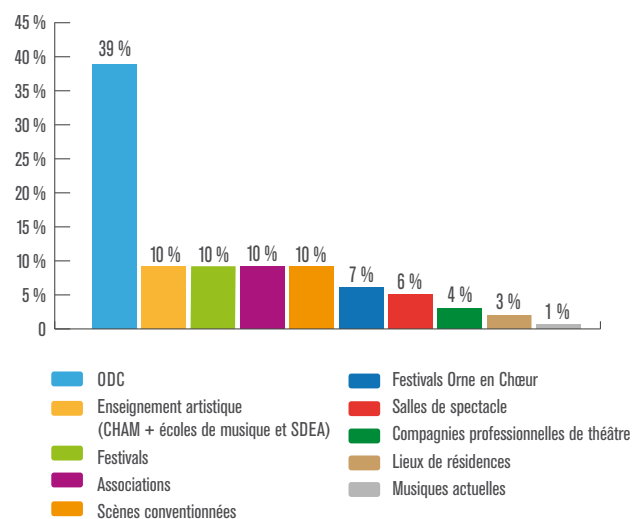
4 % du budget permettent d'aider les compagnies de théâtre professionnelles pour leurs créations artistiques.

## ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE

10 % du budget sont affectés à l'enseignement artistique dans le cadre du schéma départemental d'enseignement artistique.

25 structures musicales ont été soutenues au titre du fonctionnement pour un montant global de 174 377 € et 16 en investissement pour des acquisitions de matériel de musique à hauteur de 12 953 €. Pour l'enseignement de la danse, 2 structures ont obtenu une subvention de 1 600 €, et pour le théâtre une structure a été aidée à hauteur de 1 100 €.

### > ACTION CULTURELLE : RÉPARTITION PAR POLITIQUE CULTURELLE - TOTAL : 2 205 726 €



# MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ORNE (MDO)

La Médiathèque départementale de l'Orne a pour mission de développer et soutenir le réseau de la lecture publique dans les communes et communautés de communes de moins de 1 000 habitants du département.

A cette fin, elle intervient tant au niveau des investissements (création, structuration et constitution des collections), que du fonctionnement (prêt de documents, formation, animation et conseils techniques) des bibliothèques du réseau.

## DIFFUSION

### Collections documentaires

Acquisition de documents : le budget d'acquisition de documents de 266 163 € représente 1,60 €/habitant du territoire à desservir (167 501 habitants).

Ce budget est consacré pour 75 % aux acquisitions de livres, 9 % pour l'achat de CD, 13 % pour le fonds DVD et 3 % pour d'autres supports (livres électroniques, textes lus).

Les collections documentaires se sont enrichies en 2012 de documents dématérialisés sous la forme de livres électroniques. Ainsi, 457 titres sont proposés sur 6 liseuses qui ont pu être proposées aux lecteurs de 4 bibliothèques de l'Orne.

> **284 261 documents collectionnés**  
**214 194 documents acquis**  
**127 280 documents prêtés**

Prêt des documents : les bibliothèques du réseau ont pu accéder plus fréquemment à l'ensemble des collections disponibles dans les locaux de la Médiathèque départementale de l'Orne. Ceci se traduit par une diminution du nombre de documents échangés par bibliobus au profit des échanges sur place.

## ANIMATION

### Formation

Formations et conseils techniques à destination du réseau : avec un budget de 26 298 €, 25 stages et 5 présentations de libraires ont été proposés aux salariés et bénévoles du réseau permettant de former 245 personnes pour 51 journées de formation.

Le réseau de bibliothèques a pu bénéficier de conseils techniques sur différentes thématiques, répondant ainsi à la demande de 10 bibliothèques pour un total de 13 journées d'informations.

Rencontres professionnelles : des rencontres professionnelles destinées aux salariés et bénévoles du réseau de lecture publique ont été programmées en 2012 : réunions de secteurs (1 réunion sur chacun des 3 secteurs), une réunion inter secteurs programmée tous les 2 ans, la rencontre annuelle du festival départemental du conte Les Racont'arts et une visite de l'exposition Tim Burton à Paris.

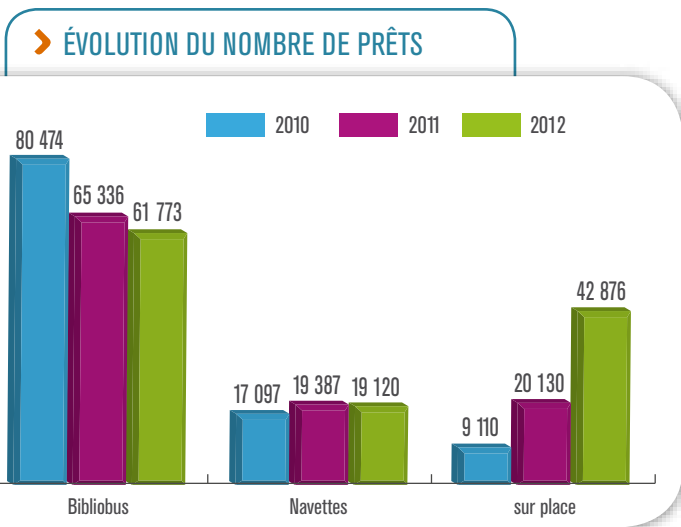


La visite de l'exposition Tim Burton à Paris aura réuni 62 participants du réseau des bibliothèques, la journée des Racont'arts 54 participants.



### Animation

Avec un budget de 50 395 € dont 19 115 € pour le festival du conte Les Racont'arts, des actions d'animations ont été menées auprès des bibliothèques de l'Orne. L'impact de ces animations auprès du réseau et de son public est le suivant :



|                         | 2010     | 2011     | 2012     |
|-------------------------|----------|----------|----------|
| Budget animation        | 60 055 € | 53 704 € | 50 395 € |
| Nombre de spectateurs   | 3 584    | 4 317    | 3 084    |
| Prix moyen / Spectateur | 16,76 €  | 12,44 €  | 16,34 €  |

Une baisse de fréquentation est observée qui s'explique notamment par le type d'animations programmées :

- beaucoup d'ateliers avec des jauges parfois très basses (8 enfants par atelier maxi pour les ateliers « eat art ») ;
- beaucoup de conférences (10 en tout contre 2 en 2011), qui par nature, attirent moins que les spectacles.

Par conséquent, moins de spectacles programmés sur la partie thématique par rapport aux années précédentes.

Le programme d'animations a décliné expositions, conférences, projections, ateliers, rencontres d'auteurs et lectures autour du thème « se nourrir ».



➤ Évelyne Bloch-Dano à Rai.



➤ Atelier eat-art à La Ferté-Fresnel.



➤ Brigade d'intervention poétique à Préaux-du-Perche.

Du 12 au 20 octobre 2012 s'est déroulée la 6<sup>e</sup> édition du festival du conte Les Racont'arts offrant 17 spectacles de contes sur 17 sites différents et une soirée de clôture à Alençon.



## CRÉATION

12 collectivités ont bénéficié des aides à la création et au développement du réseau de lecture publique accordées par le Conseil général. Ces aides se sont élevées à 194 783 €, répartis entre l'investissement (travaux et équipement mobilier et informatique) pour un total de 172 874 €, la structuration (animation, emploi et formation) pour 10 495 € et les acquisitions de documents pour 11 414 €.

## ÉVOLUTION DU RÉSEAU

Le Département a contribué à la création de 7 médiathèques :

5 nouveaux sites :

- Mortrée,
- Saint-Denis-sur-Sarthon,
- Ségrie-Fontaine,
- Écouché,
- Essay)

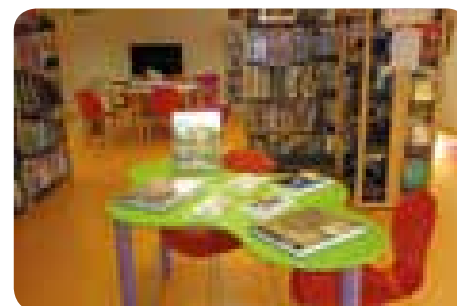
et 2 antennes de sites existants :

- Champsecret,
- et la Chapelle d'Andaine.

|                        | 2011 | 2012 | évolution |
|------------------------|------|------|-----------|
| Bibliothèque (entités) | 50   | 55   | + 10 %    |
| Bibliothèque (sites)   | 52   | 59   | + 13,5 %  |
| Prêts directs          | 11   | 11   | =         |

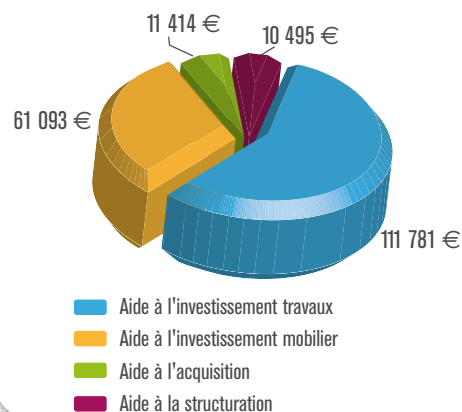


➤ Médiathèque de La Chapelle d'Andaine.



➤ Médiathèque de Saint-Denis-sur-Sarthon.

## ➤ RÉPARTITION DES SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2012 - TOTAL : 194 783 €



# ► Patrimoine culturel

## INVENTAIRE ET ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS

L'accroissement net des collections des Archives départementales s'élève à 380 mètres linéaires, métrage équivalent à celui de l'année 2011. Les versements d'archives publiques (État, Département, notaires) représentent 238 mètres linéaires. Parmi les entrées de fonds privés, peuvent être mentionnées les archives de la fonderie de Pontchardon ainsi que les archives des mandats parlementaires du député Yves Deniaud.

Le musée départemental d'art religieux a acquis deux tableaux classés parmi les Monuments historiques auprès des Clarisses d'Alençon qui ont par ailleurs consenti un nouveau dépôt d'œuvres importantes. Parmi les autres acquisitions, il convient de signaler un tableau du XIX<sup>e</sup> siècle représentant la procession de la Fête-Dieu à Alençon.

Le travail de classement et de description des fonds d'archives a permis d'inventorier 460 mètres linéaires, principalement des minutes notariales, des archives administratives des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ainsi qu'environ 3 000 photographies et 4 mètres linéaires d'archives médiévales et d'époque moderne. Outre ces fonds nouvellement inventoriés, la base de données documentaires s'est enrichie par l'intégration d'inventaires papier préexistants.

PATRIMOINE CULTUREL  
**10,39 € par habitant**  
en 2012

## ► Moyens

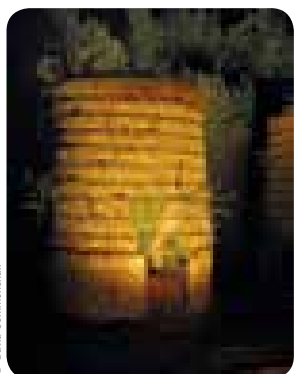
| BUDGETS (en €)        | 2011      | 2012      |
|-----------------------|-----------|-----------|
| > FONCTIONNEMENT      | 2 456 820 | 2 472 623 |
| dont masse salariale  | 1 110 756 | 1 088 129 |
| dont frais généraux   | 473 551   | 501 711   |
| > INVESTISSEMENT      | 871 788   | 563 599   |
| dont dépenses réelles | 751 151   | 462 417   |
| > TOTAL               | 3 328 608 | 3 036 222 |
| Agents ETP au 31/12   | 28,03     | 26,83     |

## CONSERVATION, RESTAURATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE

Le programme de restauration des monuments historiques appartenant au Département a porté en 2012 sur les études préalables nécessaires à la restauration des façades nord du Palais d'Argentré ainsi que des façades de la cour des communs. Ces études ont été menées par M. Amiot, architecte en chef des monuments historiques.

Le Département est intervenu pour la restauration du patrimoine architectural et mobilier protégé et non protégé appartenant à des tiers et en particulier les églises. En 2012, 25 restaurations ont été aidées : 15 églises, 6 bâtiments publics (hors église), 4 bâtiments privés (hors église). Deux opérations méritent une mention particulière :

► la commune de Domfront a été aidée à hauteur de 122 994€ pour la restauration de l'église Saint-Julien ;



© David Commenchal.

► la Communauté de communes de la Haute Varenne et du Houlme a reçu du Département une subvention de 18 750€ afin de restaurer un ancien four de calcination à Dompierre. Ces travaux s'inscrivent dans le projet d'aménagement touristique entrepris par la Communauté de communes avec le concours de l'association « Le savoir et le fer » qui s'attache à sauvegarder le patrimoine minier et métallurgique du Bocage.

► Restauration d'un ancien four de calcination à Dompierre afin de sauvegarder le patrimoine minier et métallurgique du Bocage.

Dix communes ont bénéficié de subventions pour la sauvegarde, la sécurité et les études préalables à la restauration des objets d'art.

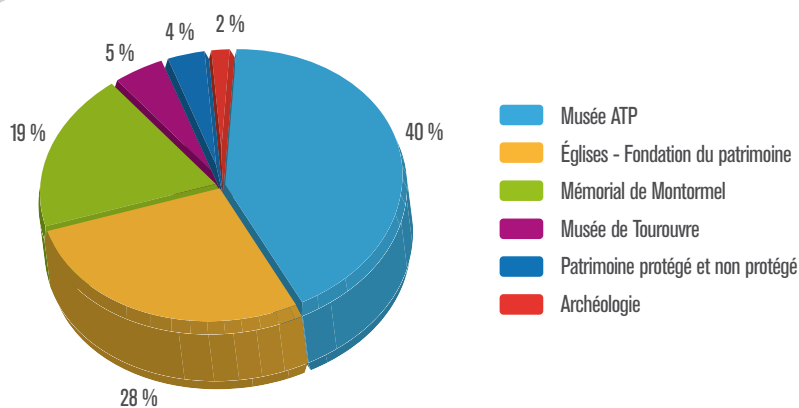
L'année 2012 a été marquée par le début du programme de formation des sacristains à la conservation préventive, assuré par la conservation des objets d'art en partenariat avec le diocèse. L'ensemble du territoire ornaïen devrait en bénéficier en 18 mois. Les trois séances programmées à l'automne 2012 ont connu un vif succès.

Sept tableaux et une chasuble du Musée départemental d'art religieux ont fait l'objet d'une restauration.

En 2012, La restauration du patrimoine écrit a porté sur 6 285 feuillets de registres, 154 documents iconographiques et 11 sceaux médiévaux. La numérisation des collections des Archives départementales a donné lieu à la production de 64 070 images numériques, dont 11 443 documents iconographiques, provenant principalement du fonds du photographe amateur Paul Lancre. Un programme de numérisation de la presse ornaïenne pendant les deux guerres mondiales a été engagé et doit se poursuivre en 2013 et 2014. La numérisation des images pieuses du musée départemental d'art religieux a été engagée.



> PATRIMOINE CULTUREL - TOTAL : 1 109 757 €



Plus de 1 200 visiteurs ont pu découvrir l'exposition Trésors révélés du patrimoine ornaïse présentée à l'Hôtel du Département.



**COMMUNICATION, ACTION CULTURELLE**

Le nombre des communications de documents d'archives en salle de lecture des Archives départementales continue de baisser, passant de 16 435 en 2011 à 15 423 en 2012. Cette baisse est à mettre en relation avec l'augmentation de la fréquentation du site internet. 1 541 013 connexions ont été enregistrées sur le site internet [www.archives.orne.fr](http://www.archives.orne.fr), représentant plus de 90 millions de pages consultées. Cette fréquentation en hausse de 22 % par rapport à 2011 fait suite à une hausse de 30 % par rapport à 2010.

Le service éducatif des Archives a accueilli 1 330 scolaires (primaires, collèges et lycées).

L'exposition Trésors révélés du patrimoine ornaïse, consacrée aux acquisitions récentes des collections départementales (Archives départementales, Musée départemental d'art religieux, Écomusée du Perche, Office départemental de la culture) a été présentée à l'Hôtel du Département. Elle a été visitée par 1 243 personnes.

L'année 2012 a vu la sortie de l'ouvrage *L'Orne, des territoires, une histoire*, qui a reçu un très bon accueil en librairie comme dans les établissements scolaires.

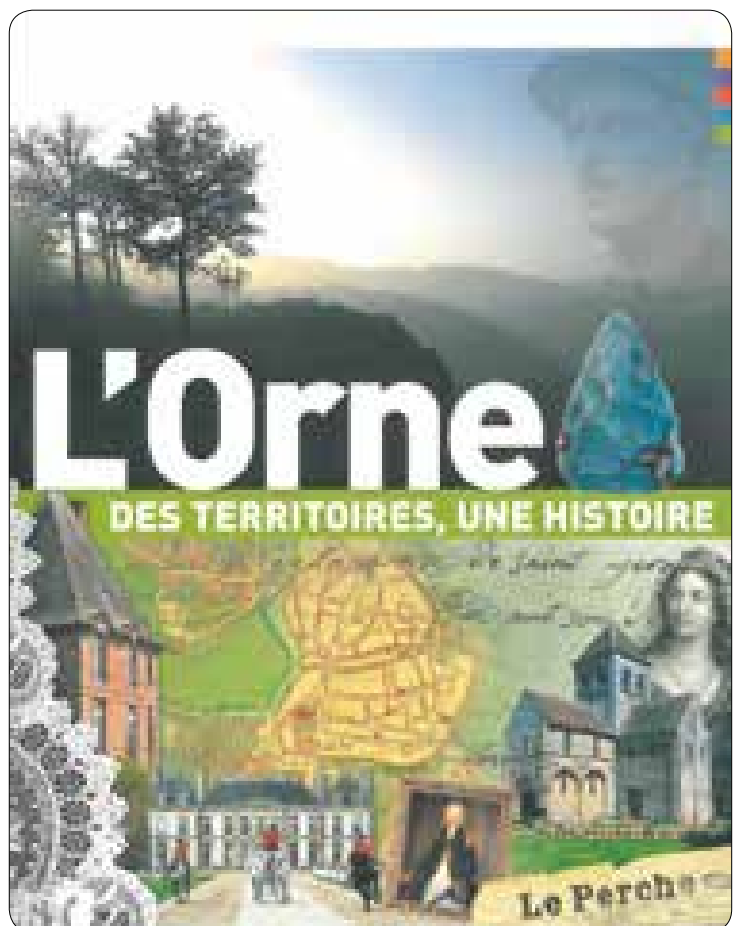
L'Écomusée du Perche, financé à hauteur de 465 459 € par le Département, a présenté différentes manifestations dont la fête du cheval percheron, des expositions notamment « De terre et de fil », des conférences ainsi que des animations pour le jeune public. Il a accueilli 22 489 visiteurs en 2012, soit - 17 % par rapport à 2011.

Le Mémorial de Montormel, qui propose en plus de son espace muséographique, des spectacles et la diffusion de films en plein air, a été financé à hauteur de 214 251 € par le Département. 10 974 visiteurs (12 120 en 2011) ont pu profiter des visites guidées et 373 spectateurs ont suivi la saison culturelle.

Les Muséales de Tourouvre ont été financées à hauteur de 60 000 €. Le site a accueilli 6 070 visiteurs en 2012.

Le Musée départemental d'art religieux a prêté une table-jeu de l'oie au musée du Petit Palais à Paris pour l'exposition *Dieu(x) modes d'emploi*. Deux crèches ont été exposées à l'Office de tourisme d'Argentan dans le cadre de l'exposition *Crèches du monde*. Le musée a présenté durant l'été l'exposition *Clarisses. Une vie cachée*.

Enfin, le musée bénéficie désormais du soutien actif de l'Association des Amis du musée départemental d'art religieux de Sées (AMDARS), forte de plus de 100 adhérents, parmi lesquels de nombreux élus locaux et administrateurs d'associations de sauvegarde du patrimoine.



L'Orne, des territoires, une histoire est diffusé à chaque rentrée scolaire aux élèves de 6°. Il est également disponible en librairie.





# Et pour vous, qu'est-ce que ce sera ?

Expositions, conférences,  
ateliers, lectures-spectacles,  
projections...

Au menu  
dans les bibliothèques  
de l'Orne en 2012.

retrouvez tout le programme sur  
[www.orne.fr](http://www.orne.fr)  
[www.mdo.orne.fr](http://www.mdo.orne.fr)



*Avancer, c'est notre nature*

# Mission Sanitaire sociale

CAS de Mortagne-au-Perche.

**Rester solidaire tout en maîtrisant les dépenses et en responsabilisant les bénéficiaires.**

## Les programmes

### ➤ ENFANCE FAMILLE

- Aide sociale à l'enfance
- Protection maternelle et infantile
  - Foyer de l'enfance
  - Centre maternel

### ➤ DÉPENDANCE HANDICAP

- Maintien à domicile des personnes âgées
  - Maintien à domicile des personnes handicapées
- Accueil en établissement des personnes âgées dépendantes
- Accueil en établissement des personnes handicapées

### ➤ COHÉSION SOCIALE

- RSA
- Dispositifs d'insertion
- Aides à la pierre et politique de la ville

### ➤ SANTÉ

- Prévention
- Opérations de santé publique
- Dépistage des cancers

## Les grandes tendances

L'action du Conseil général dans le domaine social s'inscrit naturellement dans la durée. L'année 2012 a ainsi vu la prolongation de nombreux chantiers déjà engagés : mise en œuvre des schémas médico-sociaux qui structurent nos actions (schéma du handicap, schéma d'accompagnement des personnes âgées, schéma enfance famille), poursuite du travail de réécriture des règlements d'intervention (notamment pour les fonds d'aides financières individuelles) pour conjuguer maîtrise des dépenses et responsabilisation des bénéficiaires...

Des actions particulières méritent d'être relevées :

- la conclusion avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) d'une nouvelle convention d'appui à la qualité du service rendu aux personnes handicapées ;
- l'engagement de réflexions sur l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes, en lien avec l'ensemble des acteurs du secteur ;
- dans le domaine de la protection de l'enfance, la mise en place à titre expérimental d'un service d'action éducative en milieu ouvert renforcé, qui s'inscrit dans une logique de prévention des placements ;
- le lancement d'une étude de faisabilité sur la mise en place de plates-formes RSA dans notre département, pour améliorer l'information et l'orientation des personnes ;
- la mise en service d'un nouveau mammobile numérique, qui confirme l'engagement du Département dans le dépistage du cancer du sein et qui s'est vu décerner le prix « coup de cœur » du jury des Prix territoriaux La Gazette des communes - GMF, remis le 20 novembre 2012 des mains de M<sup>me</sup> Marylise Lebranchu, Ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique.

Ces actions ont pu être menées, malgré un contexte socio-économique difficile qui conduit inévitablement à une augmentation de la demande sociale, grâce à l'engagement de tous les agents du Pôle sanitaire social (PSS), agents des services du siège et des circonscriptions d'action sociale.

Pas plus que les précédentes, cette année 2012 n'aura apporté de réponses des pouvoirs publics nationaux sur le dossier de la réforme du financement de la dépendance. Un travail important a été réalisé par les services du PSS, à la demande des élus, dans le cadre de la « revue des dépenses », afin de permettre au Département de retrouver quelques marges de manœuvre.

L'année 2013 verra la mise en œuvre des orientations issues de ces réflexions. Des réformes structurelles nationales demeurent néanmoins urgentes.

# ➤ Enfance famille

La Direction enfance famille œuvre dans les domaines de la protection de l'enfance et de la petite enfance à travers le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE), le service de la protection maternelle et infantile (PMI) et deux établissements non autonomes mais disposant d'un budget annexe, le Foyer de l'enfance et le Centre maternel. L'ensemble de ces services travaille en étroite collaboration avec les quatre circonscriptions d'action sociale (prévention primaire, dépistage des situations à risque, mise en œuvre des mesures d'accompagnement socio-éducatif).

Les objectifs opérationnels du programme « enfance famille » sont les suivants :

- soutenir la création de places de petite enfance ;
- élaborer un schéma départemental de la petite enfance ;
- développer le repérage des enfants en risque de danger ;
- adapter la prise en charge des enfants ;
- améliorer l'embauche des assistants familiaux employés par le Conseil général.

L'année 2012 a notamment vu la création, à titre expérimental, d'un service éducatif en milieu ouvert renforcé. Autorisé pour 10 places, ce service a permis le suivi renforcé à domicile de 23 mineurs. Il s'inscrit dans une logique d'alternative au placement. De fait, la mesure de suivi éducatif renforcé s'est substituée à une mesure de placement dans 78 % des cas.

L'année 2012 a aussi été marquée par la fermeture d'une Maison d'enfants à caractère social dans le département, à la suite d'une procédure de contrôle, menée conjointement par les services du Département et de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), après le constat d'une série de dysfonctionnements. Le Département a assumé pleinement ses responsabilités dans le domaine de la protection de l'enfance, dans le constant souci de garantir la sécurité et le bien-être des jeunes accueillis.

➤ Les jeunes majeurs reçus au Conseil général le 30 mai 2012.

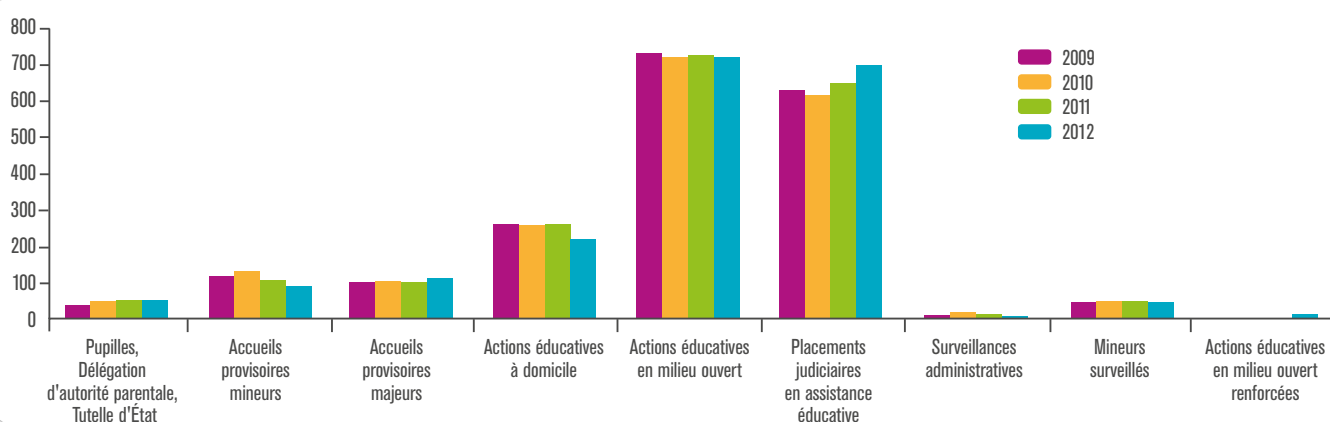


## ➤ Moyens

| BUDGETS (en €)        | 2011       | 2012       |
|-----------------------|------------|------------|
| > FONCTIONNEMENT      | 36 624 199 | 38 147 362 |
| dont masse salariale  | 3 953 089  | 3 986 753  |
| dont frais généraux   | 1 512 051  | 1 743 739  |
| > INVESTISSEMENT      | 317 991    | 767 575    |
| dont dépenses réelles | 35 049     | 49 932     |
| > TOTAL               | 36 942 190 | 38 914 937 |
| Agents ETP au 31/12   | 89,50      | 93,25      |

## AIDE SOCIALE A L'ENFANCE (ASE)

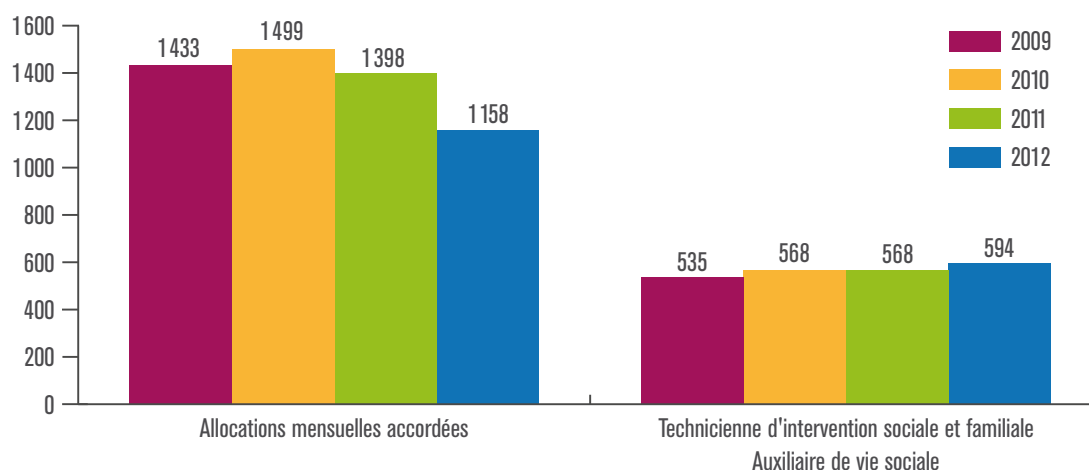
### ➤ NOMBRE DE MESURES DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE



En 2012, le nombre de bénéficiaires des mesures de l'aide sociale à l'enfance est resté stable par rapport à 2011, soit 1956 bénéficiaires en 2012 contre 1961 en 2011.

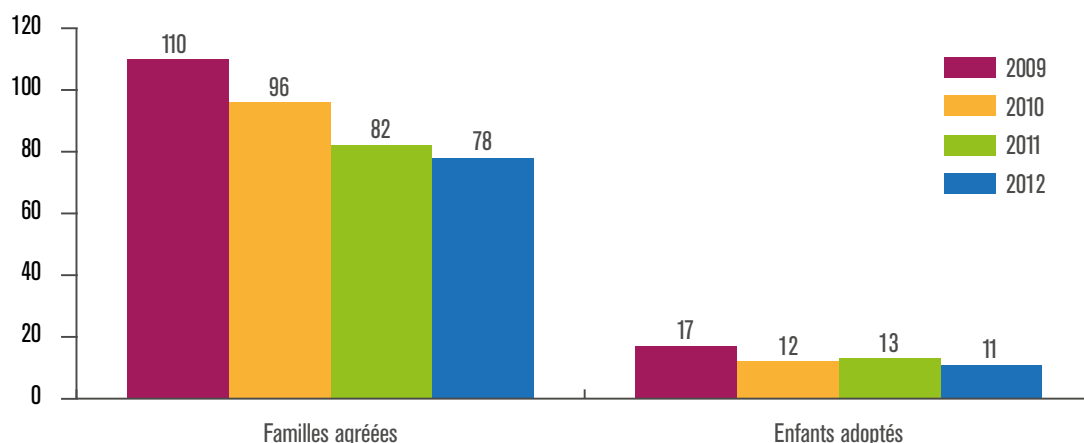
Toutefois, le nombre de mesures de placement est en augmentation, ceci étant compensé par une baisse du nombre de mesures à domicile. En effet, en 2012, 49 % des bénéficiaires ont été suivis au sein du domicile parental (54 % en 2011), et 51 % dans le cadre d'un placement administratif ou judiciaire (46 % en 2011).

> NOMBRE DE DOSSIERS D'ALLOCATIONS MENSUELLES, TISF/AVS



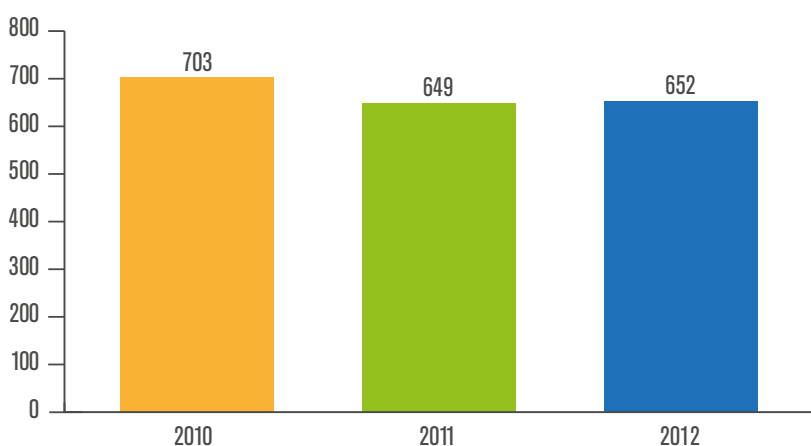
En 2012, le nombre de dossiers accordés pour les allocations mensuelles a sensiblement baissé (- 240 par rapport à 2011). Les interventions des techniciennes d'intervention sociale et familiale (TISF) ou d'auxiliaires de vie (AVS) ont, quant à elles, progressé de 5% par rapport à 2011.

> ADOPTIONS



En matière d'adoption, le nombre de familles agréées en 2012 a diminué par rapport aux années précédentes, conformément à la tendance nationale. Quatre mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance ont été adoptés par leur famille d'accueil.

> NOMBRE D'INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES



L'activité de la Cellule de recueil et de traitement des informations préoccupantes (CRIP) se caractérise par une stabilisation du nombre d'informations préoccupantes reçues.

## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Le service de la PMI est en charge de l'agrément et du suivi des assistants maternels (pour l'accueil de la petite enfance) et des assistants familiaux (qui agissent dans le cadre d'une mission de protection de l'enfance) et met en œuvre des actions de formation à leur profit. Au 31 décembre 2012, on comptait 2 016 assistants maternels (soit + 0,65 % par rapport à 2011) et 609 assistants familiaux (soit - 1 % par rapport à 2011).

### Agrément des assistants maternels et assistants familiaux

|                      |           | 2010  | 2011  | 2012  |
|----------------------|-----------|-------|-------|-------|
| Assistants maternels | Agréments | 1 999 | 2 003 | 2 016 |
|                      | Places    | 6 645 | 6 870 | 7 029 |
| Assistants familiaux | Agréments | 633   | 615   | 609   |
|                      | Places    | 1 347 | 1 302 | 1 311 |

Il est à noter, pour les assistants maternels, une forte augmentation des demandes de dérogation au-delà de 3 enfants, compte tenu de la tendance observée à l'augmentation du nombre de placements.

Les professionnels de la PMI accompagnent également les projets de création ou transformation des lieux d'accueil collectifs des enfants de moins de 6 ans. Ces derniers peuvent bénéficier pour leur fonctionnement d'une aide financière au démarrage, accordée par le Département. Ainsi, l'année 2012 a vu :

- ▶ l'ouverture de la micro-crèche de Radon (10 places) ;
- ▶ l'augmentation de la capacité d'accueil pour le multi-accueil de Trun (+ 2 places) ;
- ▶ l'augmentation de la capacité d'accueil pour le multi-accueil de La Ferté-Macé (+ 10 places).

Au 31 décembre 2012, le département comptait 712 places en accueils collectifs. Chez les assistantes maternelles, le nombre de places d'accueils est de 7 029 dont 5 895 à temps plein et 1 134 en accueil périscolaire.



## FOYER DE L'ENFANCE

L'année 2012 a été marquée par une nette augmentation de l'activité du Foyer de l'enfance. 5 634 journées ont été réalisées, contre 4 553 journées en 2011. Les missions institutionnelles d'accueil d'urgence, d'observation et d'orientation des mineurs restent bien identifiées par les différents partenaires. Toutefois, l'accueil au sein du foyer d'un certain nombre de jeunes présentant de graves troubles du comportement, à défaut d'autres structures plus adaptées à leur état, représente une forte difficulté.

88 mineurs ont été admis cette année contre 68 en 2011 et 89 en 2010. Cette reprise d'activité, après la baisse constatée en 2011, est essentiellement liée à la réouverture du groupe d'accueil des plus jeunes enfants en début d'année 2012. La grande majorité des placements au sein du foyer (86 %) est prononcée sur décision judiciaire. La moyenne d'âge des mineurs est de 14 ans, contre 13 ans et 6 mois en 2011.

L'équipe éducative a pu bénéficier encore cette année de la poursuite d'un travail sur l'analyse de leur pratique professionnelle. Cette action est conduite par un intervenant extérieur.

Dans le cadre des orientations validées par le schéma départemental de l'enfance et de la famille, le Foyer de l'enfance a su répondre à l'accueil de garçons de plus de 14 ans et moins de 16 ans. Le foyer a dû faire face également à des accueils ponctuels pour des mineurs suivis en action éducative en milieu ouvert (AEMO) renforcée.

## CENTRE MATERNEL

Le centre maternel a connu une activité soutenue : 64 familles ont été admises, dont 10 en urgence. Au total 109 personnes ont été présentes, dont 45 mères et 64 enfants, chiffre légèrement en baisse par rapport à 2011 (123 personnes présentes). Cependant, la durée des séjours est en légère augmentation.

L'année 2012 a vu la réhabilitation d'un appartement destiné à l'accueil des mères et l'aménagement d'un espace famille réservé notamment aux pères des enfants accueillis, ce qui permet d'améliorer les conditions de prise en charge au sein de l'établissement.

Une très nette augmentation des situations traitées dans le cadre du service d'astreinte a été constatée : 834 situations en 2012, contre 482 situations en 2011 et 594 situations en 2010. 29 situations concernent le Centre maternel, 394 le Foyer de l'enfance et 411 l'Aide sociale à l'enfance et notamment des mineurs dans le cadre de placements familiaux. Une réflexion est engagée sur les modalités d'exercice de cette astreinte.

## ➤ Dépendance handicap

La Direction dépendance handicap met en œuvre les politiques en direction des personnes âgées et personnes handicapées, en vue de permettre un maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie, et d'offrir des formes d'hébergement et d'accompagnement adaptées.

Favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie.

### MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

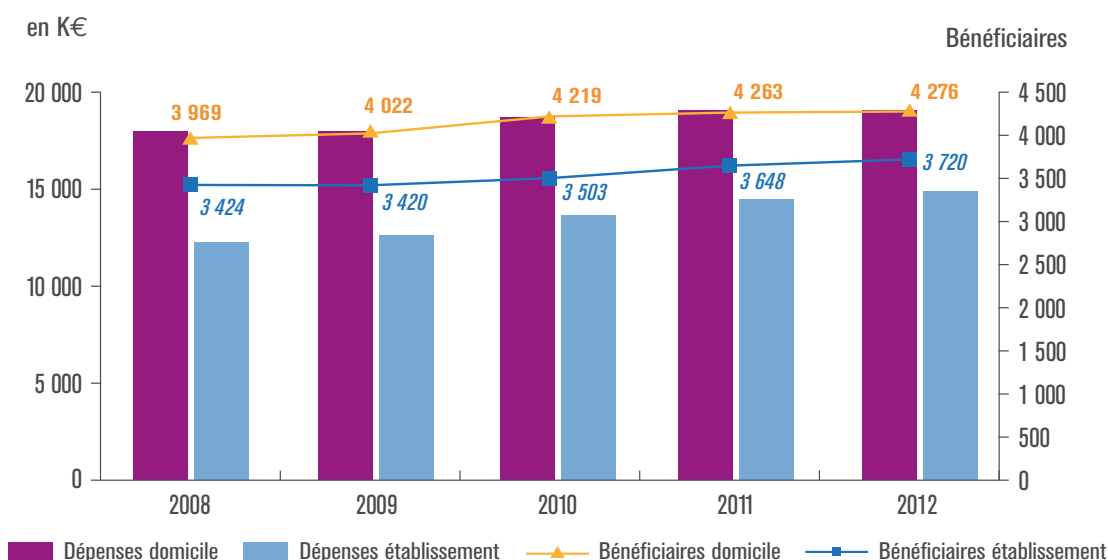
L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile permet d'assurer le maintien à domicile de personnes âgées ayant besoin d'une aide pour les actes de la vie courante. L'instruction des demandes est effectuée par une équipe médico-sociale composée du médecin de la direction et des 15 travailleurs sociaux « APA » du service de la coordination des circonscriptions d'action sociale.

L'APA a connu une évolution limitée du nombre de bénéficiaires en 2012 : de 4 263 à 4 276 (+ 0,30 %), alors que cet accroissement a été de 1,04 % en 2011. La charge financière pour 2012 (déduction faite des indus) a diminué, soit - 0,80 % par rapport à 2011 (de 18,91 M€ à 18,76 M€).

### ➤ Moyens

| BUDGETS (en €)        | 2011       | 2012       |
|-----------------------|------------|------------|
| > FONCTIONNEMENT      | 83 778 539 | 85 944 600 |
| dont masse salariale  | 2 347 926  | 2 345 320  |
| dont frais généraux   | 988 155    | 1 073 358  |
| > INVESTISSEMENT      | 3 719 118  | 2 261 402  |
| dont dépenses réelles | 3 534 210  | 1 819 658  |
| > TOTAL               | 87 497 658 | 88 206 002 |
| Agents ETP au 31/12   | 58,49      | 57,40      |

### ➤ ÉVOLUTION DE L'APA DE 2008 À 2012

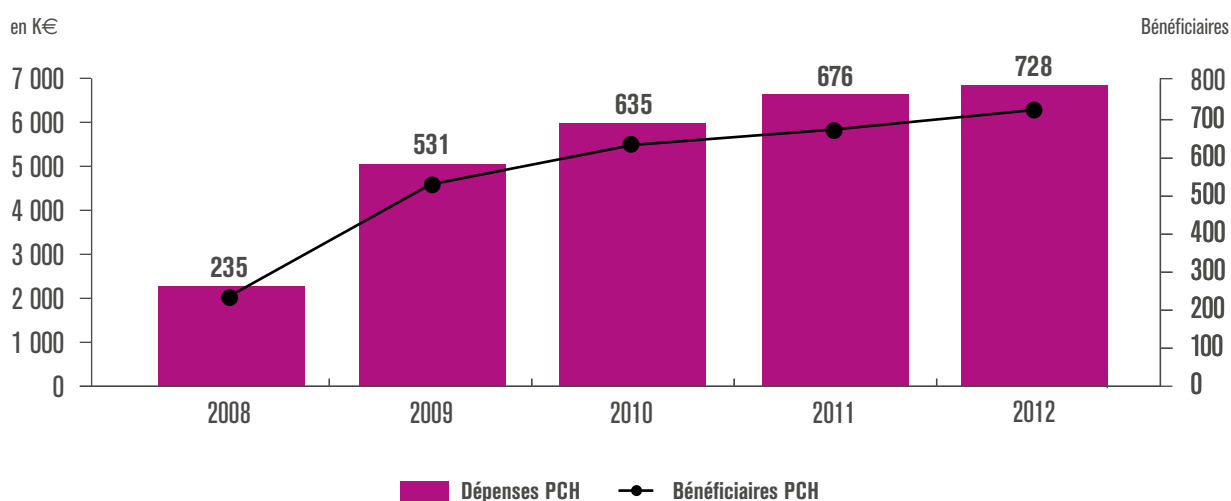


### MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les principales aides sont l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) et la prestation de compensation du handicap (PCH) qui a vocation à remplacer progressivement l'ACTP pour les handicaps les plus lourds.

La montée en charge de la PCH s'est nettement ralentie en 2012, malgré une hausse encore assez importante du nombre de bénéficiaires (+ 7,7 % en un an), contre + 6,5 % en 2011. La charge financière de la PCH a augmenté de 3,1% en 2012 (contre 10,6 % en 2011) passant de 6,68 M€ à 6,89 M€. Elle est compensée, en partie, par la baisse de la dépense d'ACTP (- 4,67 %).

## ➤ ÉVOLUTION DE LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP DE 2008 A 2012



## TARIFICATION DES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Le Conseil général contribue au financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile qui interviennent tant chez des personnes handicapées que chez des personnes âgées. Les services prestataires d'aide et d'accompagnement à domicile, autorisés par le Président du Conseil général (ADMR, Mutualité française, UNA), couvrent l'ensemble du territoire départemental.

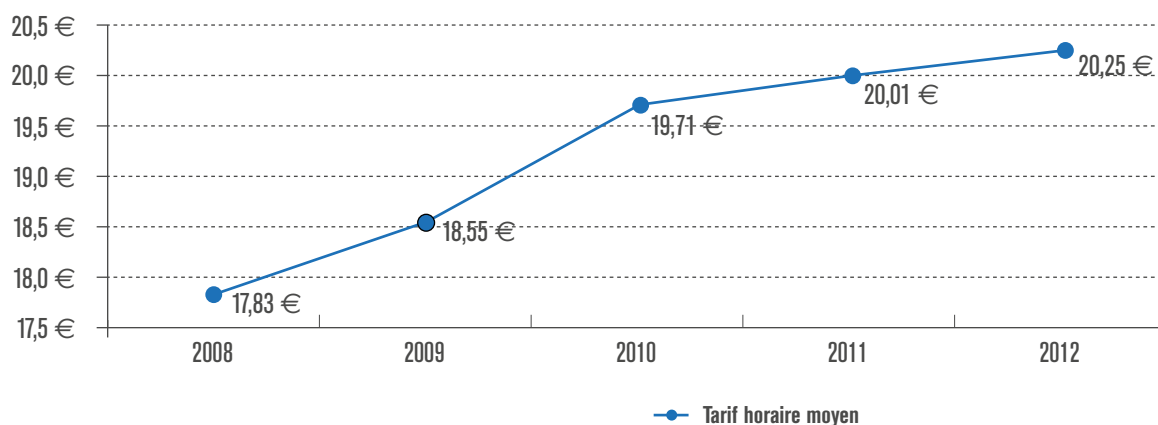
En 2012, les heures d'intervention de ces services dans le cadre de l'APA représentent 64 % de leur activité totale.

Conformément au taux directeur d'évolution fixé pour la campagne de tarification 2012, le tarif horaire moyen 2012 des services d'aide à domicile autorisés a évolué de + 1,20 % par rapport à celui de 2011 passant de 20,01 € à 20,25 €. Les dépenses nettes allouées à ces services ont progressé de + 4,86 % par rapport au montant alloué en 2011, pour une activité qui a augmenté de 2,26 % en moyenne.



☒ L'EHPAD Korian « Le Diamant » à Alençon.

## ➤ ÉVOLUTION DU TARIF HORAIRE MOYEN



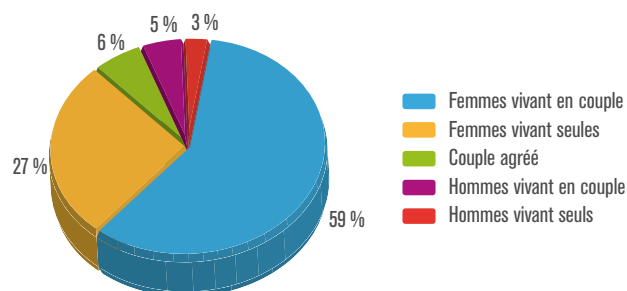
En 2012, le Département a soutenu, avec le concours de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) dans le cadre de la convention pour la professionnalisation et la modernisation des services d'aide à domicile, des actions en faveur de la création de locaux d'accueil de jour, du soutien professionnel au personnel d'intervention, et a accompagné le début de la mise en place de la télégestion au sein de ces services.

## ACCUEIL FAMILIAL DE PERSONNES ÂGÉES OU DE PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES

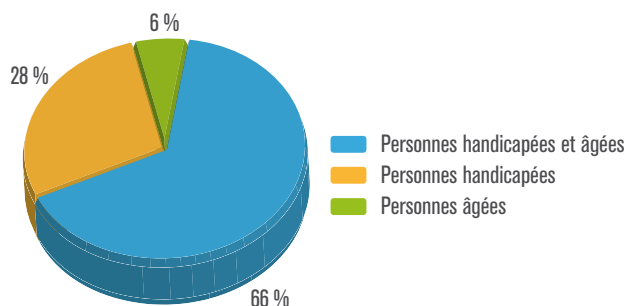
Le Conseil général délivre l'agrément des accueillants familiaux, organise leur formation, assure le suivi social et médico-social des personnes accueillies. Ce mode d'accueil constitue une alternative intéressante à une entrée en établissement.

Au 31 décembre 2012, le département comptabilise 103 accueillants familiaux agréés, nombre équivalent à 2011, représentant un total de 175 places d'accueil. 143 places sont occupées, à raison de 63% par des personnes handicapées et 37% par des personnes âgées.

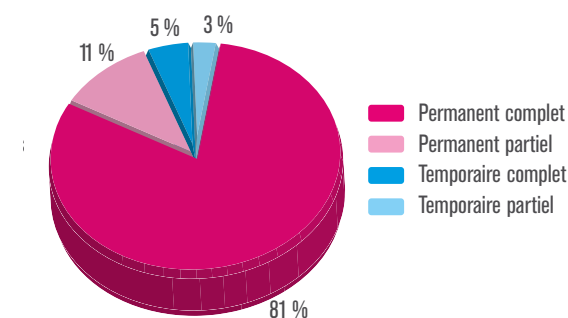
### SITUATION FAMILIALE DES ACCUEILLANTS



### PLACES D'ACCUEIL PAR CATÉGORIES DE PERSONNES



### MODALITÉS D'ACCUEIL



7 nouveaux accueillants ont été agréés contre 9 cessations d'activité.

L'assistante sociale en charge du suivi des accueillants familiaux et des accueillis a effectué 177 visites à domicile au cours de l'année. Elle a reçu 23 personnes au cours de 4 réunions d'information sur l'accueil familial.

Deux sessions de formation initiale de 7 jours chacune ont été dispensées, l'une à Mortagne-au-Perche, l'autre à Argentan, par l'Institut national pour la formation et la recherche sur l'éducation permanente (INFREP). 22 accueillants familiaux ont été formés. Par ailleurs, l'INFREP a réuni 17 accueillants familiaux sur 4 journées de formation continue, dont un groupe de parole.

L'offre d'accueil se diversifie de plus en plus, sous forme d'accueil à temps plein, à temps partiel, à caractère permanent ou temporaire. L'accueil temporaire est à favoriser puisqu'il correspond à une action du schéma départemental du handicap.

## Offrir des formes d'hébergement et d'accompagnement adaptées

### ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENTS DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Le nombre de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en établissement a augmenté (3 720 en 2012 contre 3 648 en 2011, soit + 1,97 %) et la charge, déduction faite des indus, est en progression de + 3,45 % sur un an (de 14,48 M€ à 14,98 M€). Cette augmentation s'explique par l'accroissement du nombre de bénéficiaires mais aussi par l'évolution de la dépendance moyenne en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), alors que les tarifs des établissements ornaux ont été maîtrisés. Ceci est un corollaire de la politique favorisant le maintien à domicile : les personnes entrant en établissement sont plus âgées, plus dépendantes et ont besoin de plus de soins.

Les personnes âgées peuvent par ailleurs bénéficier de l'aide sociale lorsque leurs revenus ne leur permettent pas de faire face au coût de l'hébergement en établissement. 1 079 personnes étaient concernées en décembre 2012, pour une dépense de 11,93 M€. Le nombre de bénéficiaires augmente et la charge continue de s'accroître (+ 4,47 %). Les recettes (recours sur succession, puisque l'aide sociale peut faire l'objet d'une récupération sur l'actif successoral, et les participations des personnes tenues à l'obligation alimentaire) sont, cette année encore, en forte hausse, soit + 21,74 % (+ 21,94 % en 2011).



## ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les établissements d'accueil pour personnes handicapées sont les foyers d'hébergement des travailleurs en établissements d'aide par le travail (ESAT), les foyers de vie et les foyers d'accueil médicalisés (FAM). On compte aussi les jeunes adultes handicapés maintenus après 20 ans en Institut médico-éducatif (IME) (amendement Creton). Le montant total payé par le Département est de 22,42 M€ en 2012 contre 21,56 M€ en 2011 (+ 3,99 %).

## TARIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS ET SOUTIEN AUX PROJETS

### ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

55 budgets de fonctionnement ont été analysés, correspondant à la tarification de 4 623 lits et places en EHPAD, en unités de soins longue durée (USLD), en accueil de jour et en unités de vie pour personnes handicapées vieillissantes, sur les 4 840 places autorisées. Il convient de rappeler que l'Orne se caractérise par un taux d'équipement en lits d'EHPAD parmi les plus élevés au niveau national.

L'année 2012 a été marquée par l'ouverture de deux nouveaux accueils de jour autonomes pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer : « Au grè des pensées » à Flers et à L'Aigle et un nouvel EHPAD « résidence Opale » à Aube qui a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> octobre avec 55 places non habilitées à l'aide sociale. De plus, 41 nouvelles places d'hébergement ont été ouvertes par extension d'établissements : 20 places pour l'EHPAD de Bellême, 14 places pour l'EHPAD de Tourouvre, et 7 places pour l'EHPAD « L'esprit de Famille » de Tinchebray.

Les dépenses nettes allouées en section hébergement aux structures habilitées à l'aide sociale ont évolué de + 3,40 %. Cette évolution tient compte du financement de nouvelles places, des effets année pleine des créations 2011 et de l'humanisation des bâtiments. Les dépenses nettes allouées en section dépendance évoluent de + 2,88 %. Les tarifs moyens journaliers supportés par le résident tarif hébergement + tarif Groupe Iso Ressources (GIR 5-6) sont en hausse de + 1,95 %, soit + 1,05 € de plus par jour en moyenne, et s'élèvent à 54,95 €.

Par ailleurs, le Conseil général a versé en 2012, 1,3 M€ de subventions pour les opérations d'investissement des EHPAD, sur une enveloppe de 3,5 M€. Le solde de l'enveloppe 2012 viendra compléter le programme de subventions d'investissement 2013-2017 doté de 10,7 M€ sur cinq ans.

### ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

24 budgets de fonctionnement ont été examinés, correspondant à la tarification de 445 places de foyers d'hébergement annexés aux établissements d'aide par le travail (ESAT), 43 places de sections annexes d'ESAT, 298 places de foyers de vie, dont 22 accueils de jour et 4 places d'hébergement temporaire, 58 places de FAM et 258 places en services d'accompagnement social à domicile (Service d'accompagnement à la vie sociale [SAVS] et Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés [SAMSAH]).

L'année 2012 a été marquée par la mise en service du SAVS et du SAMSAH pour personnes handicapées moteurs et cérébrolésées qui a une vocation départementale.

En globalité, les dépenses nettes allouées ont progressé de + 0,64 % par rapport à 2011, ce qui illustre une tarification maîtrisée (foyer d'hébergement : + 0,58 %, foyer de vie : + 0,94 %, foyer d'accueil médicalisé : - 1,29 %). Toutefois, les prix de journée applicables progressent de façon plus importante en raison de moindres reprises d'excédents.

## ACTIVITÉS TRANSVERSALES

### LE SCHÉMA D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DU HANDICAP

La mise en œuvre de ces deux schémas s'est poursuivie.

Un point d'étape sur le schéma en faveur des personnes âgées a été présenté à l'assemblée plénière du Comité départemental des retraités et des personnes âgées (CODERPA), le 20 novembre 2012.

S'agissant du schéma du handicap, les travaux relatifs au domaine des personnes handicapées vieillissantes se sont poursuivis par la mise en place de 2 groupes de travail, l'un sur le repérage des situations complexes, l'autre sur l'adaptation de l'offre.

### SOUTIEN AUX CENTRES LOCAUX D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

L'enveloppe financière allouée aux cinq CLIC du département a été reconduite sur la même base qu'en 2010 et 2011, soit 236 000 €. L'activité des CLIC progresse régulièrement. Ils sont maintenant parfaitement identifiés par les usagers, les professionnels et reconnus par tous leurs partenaires (établissements et services à domicile).

Les CLIC ont été réunis à deux reprises au cours de l'année, en février et en juillet, afin de connaître leurs projets et d'orienter leurs actions, notamment celles relatives à l'accompagnement des aidants (objectif du schéma).

### PARTICIPATION AU RÉSEAU DE SANTÉ GÉRONTOLOGIQUE DU SUD-PERCHE

L'équipe médico-sociale APA du Conseil général était directement impliquée dans l'activité du réseau qui couvrait les cantons de Bellême, Nocé, Rémalard, Le Theil-sur-Huisne, (application de la convention du 12 mars 2010 signée par le Conseil général, le réseau, le CLIC du Perche), pour effectuer les évaluations au domicile des personnes âgées bénéficiant d'une prise en charge médico-sociale.

Toutefois, suite à l'arrêt des financements de l'Agence régionale de santé (ARS), le réseau de santé gérontologique a cessé son activité au 31 décembre 2012. Un projet de Maison pour l'accueil et intégration des malades Alzheimer (MAIA) a pris le relais sur ce secteur géographique, avec un portage assuré par le CLIC du Perche.

## Cohésion sociale

Le service de la cohésion sociale met en œuvre les actions relevant de son champ de compétence en lien étroit avec le service de la coordination des circonscriptions d'action sociale et les travailleurs sociaux de terrain.

Les points forts de l'année 2012 sont les suivants :

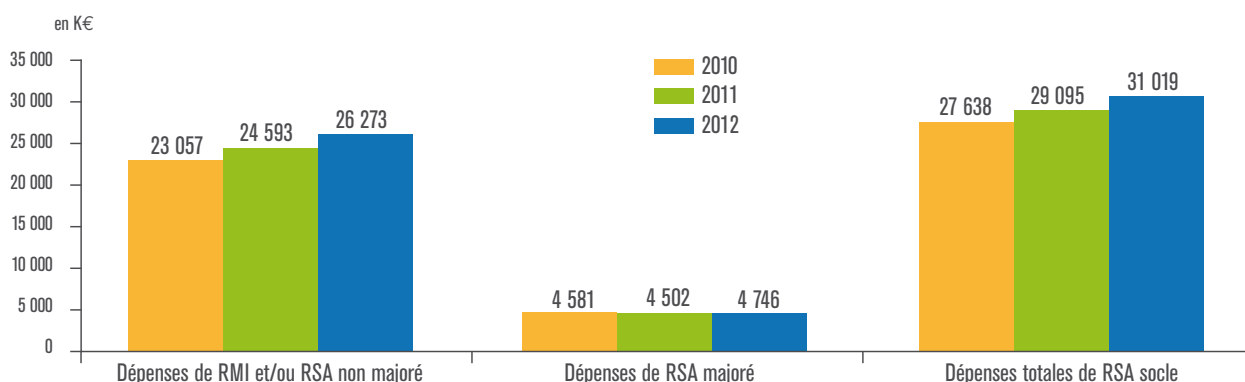
- la réécriture du règlement intérieur du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) ;
- l'élaboration du plan de prévention des indus et de maîtrise des charges ;
- le lancement de l'appel à projets « Accès au permis de conduire ».

### Moyens

| BUDGETS (en €)        | 2011       | 2012       |
|-----------------------|------------|------------|
| > FONCTIONNEMENT      | 43 955 695 | 45 668 577 |
| dont masse salariale  | 5 965 754  | 5 929 288  |
| dont frais généraux   | 2 544 638  | 2 551 562  |
| > INVESTISSEMENT      | 1 572 008  | 2 067 604  |
| dont dépenses réelles | 1 095 844  | 1 017 499  |
| > TOTAL               | 45 527 703 | 47 736 181 |
| Agents ETP au 31/12   | 150,62     | 136,45     |

## REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

### ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE RSA



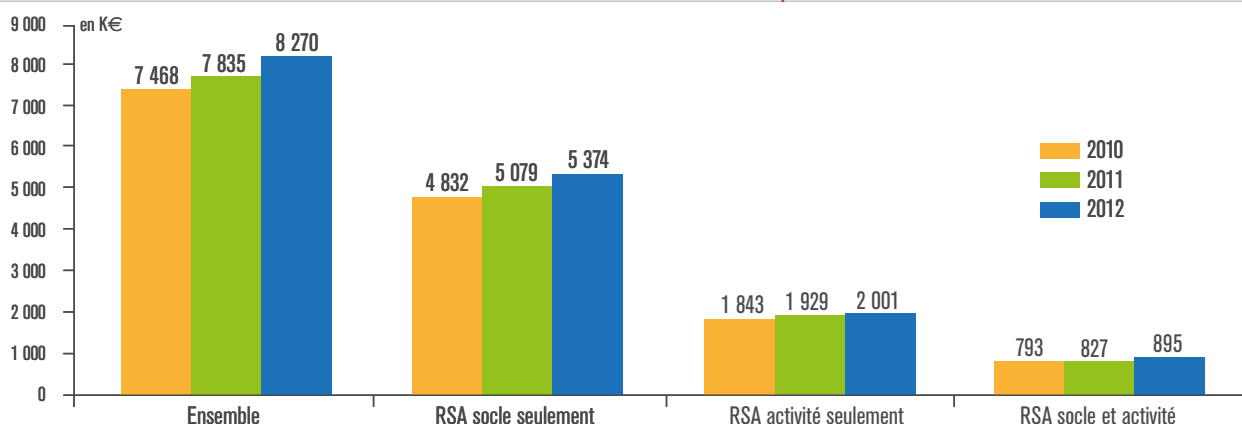
La dépense globale d'allocation a progressé à un rythme soutenu en 2012 : + 7 % contre + 5 % en 2011. Cette hausse concerne surtout le RSA non majoré.

Le RSA socle remplace le RMI et concerne les personnes en activité.

Le RSA majoré remplace l'Allocation de parent isolé (API) et concerne des familles monoparentales.

Le RSA activité est un complément de revenu versé aux personnes en activité professionnelle ayant peu de ressources. A la différence des deux autres types de RSA, il est payé directement par l'État.

### RÉPARTITION DES MÉNAGES ALLOCATAIRES SELON LE TYPE DE RSA PERÇU



L'augmentation du nombre de ménages allocataires a été de 6% en 2012, contre 5% en 2011. Cette augmentation concerne davantage les ménages sans ou à faibles revenus d'activité.

2 702 dossiers contre 3 260 en 2011 ont été examinés par le Conseil général en vue de permettre l'examen d'un droit éventuel au RSA, soit une baisse de 17%. Toutefois, cette diminution n'est pas assimilable à une baisse de l'activité dans la mesure où le traitement d'un seul dossier requiert plus de tâches que dans le cadre du RMI. La complexité du RSA rend en effet sa gestion très lourde.

On observe en 2012 une diminution de 20% du nombre de contentieux devant la Commission départementale d'aide sociale (CDAS) ou le tribunal administratif. Cette situation s'explique d'une part par le fait que la CDAS ne soit plus compétente et, d'autre part, par la plus grande complexité des modalités d'introduction des recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen.

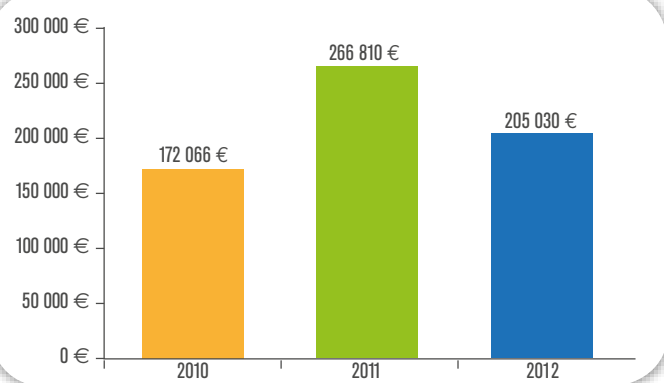
Toutefois, il faut noter une forte augmentation des fraudes suspectées de 31%.

Ce constat s'explique par :

- le renforcement des contrôles ;
- l'examen particulier portant sur les indus dont la période excède six mois ;
- les signalements croisés de dossiers douteux entre les partenaires intervenant dans le cadre du groupe départemental de lutte contre la fraude aux prestations sociales.

La hausse des indus pris en charge par le Conseil général constatée en 2011 ne s'est pas confirmée et l'année 2012 a été marquée par une forte baisse de - 30 %.

### ➤ MONTANT TOTAL DES INDUS A RECOUVRER PAR LE DÉPARTEMENT



Le nombre de personnes soumises aux droits et devoirs constitue le socle en faveur duquel le Conseil général met en œuvre une politique d'accompagnement et d'insertion.

Le taux d'orientation des personnes ayant perçu le RSA au 31 décembre 2012 est de 75 % se répartissant entre orientation sociale (70 %) et orientation professionnelle (30 %).

Ce taux confirme la réactivité du dispositif dans la mesure où l'essentiel des personnes a déjà bénéficié d'une orientation.

S'agissant des commissions RSA, le nombre de dossiers examinés est de 4 820 contre 4 136 en 2011, ce qui dénote un accroissement de l'activité des commissions lié en partie au renforcement du suivi des orientations.

## DISPOSITIFS D'INSERTION



➤ Insertion à Flers - AIFR.

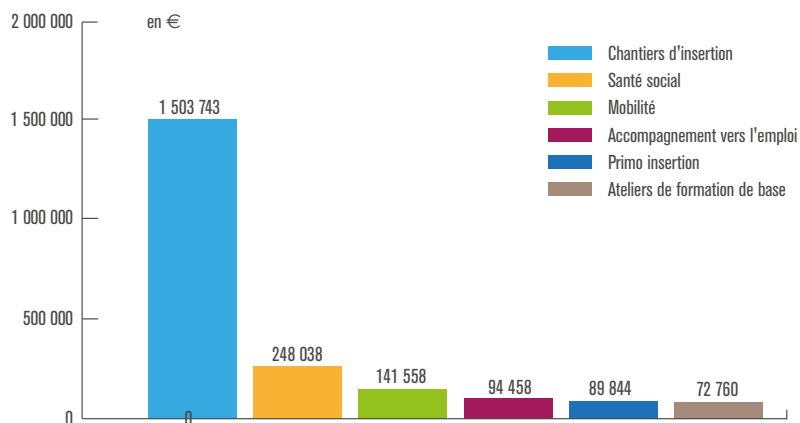
Chaque allocataire du RSA, soumis à des droits et devoirs, doit se voir proposer l'accès à un dispositif d'insertion adapté à ses besoins. Les personnes relevant d'une orientation sociale sont accompagnées par un référent social (circonscription d'action sociale, CCAS ou CIAS), alors que Pôle Emploi propose son offre de service aux allocataires du RSA en orientation professionnelle.

Le Département décline son offre d'insertion sociale et professionnelle dans le Programme départemental d'insertion (PDI), dont les chiffres clés du bilan pour 2012 sont les suivants :

- Actions d'insertion sociale et accès à la santé :
  - nombres de personnes accueillies : 305 (82 % de femmes) ;
  - 25 % de ces personnes ont entre 25 et 35 ans.

- Ateliers de formation de base :
  - nombre de personnes accueillies : 173 (47 % d'hommes) ;
  - 42 % ont moins de 35 ans.
- Marchés publics « Suite primo sociale ». Ce marché a été lancé de manière différenciée sur les quatre territoires de commission RSA :
  - nombre de personnes entrées sur l'action : 135.
- Actions mobilité :
  - nombre de personnes accueillies : 249 dont 68 % ont moins de 35 ans ;
  - zoom sur les accès au permis de conduire : 83 accueils
  - 85 % de réussite au code - 83 % de réussite à la conduite.
- Marchés publics « Accompagnement vers l'emploi » :
  - nombre de personnes positionnées : 278 ;
  - nombre d'entrées en emploi et formation : 32 %.
- Insertion par l'activité économique :
  - ateliers et chantiers d'insertion : 451 entrées
  - Sorties formation et emploi : 42 % ;
  - associations intermédiaires : 224 entrées
  - Sorties emploi et formation : 50 %.

## ➤ TOTAL DES DÉPENSES D'INSERTION EN 2012 : 2 150 401 €



Le Département s'investit également de manière importante dans la gestion des contrats aidés - contrats uniques d'insertion :

- conventions CAE : 558 (+ 12 % par rapport à 2011) ;
- conventions CIE : 29 (+ 16 % par rapport à 2011).

En 2012, 41% des sorties d'emplois aidés se sont soldées par des entrées en emploi et formation (35% en 2011). Le budget consacré par le Département à ces contrats aidés s'élève à 1 416 309 € en 2012.

## FONDS D'AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES

Ils regroupent les aides du Fonds de solidarité pour le logement (FSL), du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), du Fonds social d'insertion (FSI) et de l'Aide pour le retour à l'emploi (APRE).

Dans la poursuite de la logique d'efficience de la dépense publique de limitation des aides récurrentes et de prévention, les règlements intérieurs de ces fonds ont été modifiés pour ce qui concerne le FSI et l'APRE, applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Le règlement du FAJ a également fait l'objet de modifications avec, entre autres, la création d'un titre autour de l'accompagnement social et professionnel des jeunes et l'expérimentation d'un contrat de soutien à l'autonomie des jeunes dont la mise en œuvre repose sur les Missions Locales du département de l'Orne. Ce nouveau règlement est applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le nombre de dossiers reçus en 2012 dans le cadre des fonds d'aide a globalement baissé de 5,91 %. Des évolutions contrastées sont cependant constatées entre les différents fonds (augmentation de 1,24 % pour le FSL, de 58,37 % pour le FSI, de 2,46 % pour le FAJ et a contrario diminution de 32 % pour l'APRE).

La dépense totale a, quant à elle, diminué de 6,23 %. Concernant la diminution relative du FSL, l'application depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011 du nouveau règlement intérieur est la raison principale de la réduction des dépenses. L'augmentation du FSI est, quant à elle, due essentiellement à la baisse des dépenses de l'APRE, elle-même due à la diminution des crédits délégués de l'État, impliquant la nécessité d'une réforme du règlement intérieur. L'augmentation de la dépense du FAJ s'explique par le constat d'une augmentation de la précarité des jeunes (constat national).

## AIDES À LA PIERRE ET POLITIQUE DE LA VILLE

### LE LOGEMENT

#### 1 - Les aides à la pierre

Le service de la cohésion sociale est en charge des aides à la pierre à travers différents dispositifs :

|  | 2010      | 2011      | 2012             |
|--|-----------|-----------|------------------|
| <b>AIDE À LA RÉHABILITATION</b>                                |           |           |                  |
| Nombre de logements  | 115       | 18        | <b>135</b>       |
| Montants engagés   | 174 000 € | 27 000 €  | <b>202 500 €</b> |
| <b>ACQUISITION-AMÉLIORATION</b>                                |           |           |                  |
| Nombre de logements  | 27        | 3         | <b>22</b>        |
| Montants engagés   | 224 000 € | 21 000 €  | <b>130 000 €</b> |
| <b>PRÊT LOCATIF AIDÉ À L'INTÉGRATION (PLAI)</b>                |           |           |                  |
| Nombre de logements  | 9         | 19        | <b>13</b>        |
| Montants engagés   | 49 500 €  | 104 500 € | <b>71 500 €</b>  |
| <b>PRIME DÉPARTEMENTALE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (PDAH)</b> |           |           |                  |
| Nombre de logements  | 44        | 43        | <b>81</b>        |
| Montants engagés   | 60 678 €  | 58 150 €  | <b>123 341 €</b> |
| <b>PROGRAMME SOCIAL THÉMATIQUE (PST)</b>                       |           |           |                  |
| Nombre de logements  | 14        | 11        | <b>12</b>        |
| Montants engagés   | 75 680 €  | 59 349 €  | <b>55 000 €</b>  |

Dans le cadre de l'adhésion du Département au programme national « habiter mieux » avec la signature du contrat local d'engagement le 28 juin 2011, le Conseil général verse une aide complémentaire à l'aide de solidarité écologique de l'ANAH (agence nationale de l'amélioration de l'habitat). La montée en charge de ce dispositif, qui s'inscrit dans une perspective de maîtrise des dépenses d'énergie, s'est poursuivie en 2012 :

|                                      | 2010 | 2011    | 2012            |
|--------------------------------------|------|---------|-----------------|
| <b>AIDE DE SOLIDARITÉ ÉCOLOGIQUE</b> |      |         |                 |
| Nombre de logements                  | 0    | 6       | <b>71</b>       |
| Montants engagés                     | 0 €  | 1 500 € | <b>17 750 €</b> |

## 2 - Le programme départemental d'insertion par l'hébergement et le logement (PDIHL)

Le Conseil général s'est investi, en partenariat avec l'État, sur les thématiques suivantes :

- précarité énergétique : mise en place d'ateliers collectifs de lutte contre la précarité énergétique ;
- réflexion autour de la mise en place d'heures de médiation à domicile ;
- lutte contre l'habitat indigne, mise en place d'un pôle habitat (État, Département...) avec la rédaction d'un projet de protocole, fiche de pré-repérage dans le cadre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ;
- participation à la mise en œuvre des commissions de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX) ;
- travail sur un guide autour des accompagnements sociaux ;
- réflexion sur les mesures d'accompagnement social lié au logement et l'articulation avec celles de l'État.

## 3 - Les gens du voyage

Le Conseil général participe au financement, en fonctionnement et en investissement, des aires d'accueil. Dans le cadre du schéma d'accueil des gens du voyage, il pilote des groupes de travail partenariaux portant sur :

- l'accès aux droits et à la santé ;
- l'insertion sociale et professionnelle ;
- la scolarisation et l'accompagnement scolaire.

Le Conseil général participe également aux réflexions locales portées par les collectivités (accompagnement des familles, projet d'habitat adapté...).



## POLITIQUE DE LA VILLE

Le Conseil général accompagne les opérations de rénovation urbaine et les contrats urbains de cohésion sociale.

| <b>Reconstruction Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU)</b> |          |           |                  |
|--|----------|-----------|------------------|
| Années   | 2010     | 2011      | 2012             |
| Nombre de logements  | 116      | 23        | <b>69</b>        |
| Montants engagés   | 580 00 € | 115 000 € | <b>379 500 €</b> |

Au titre des contrats urbains de cohésion sociale, 15 projets ont été soutenus par le Conseil général en 2012 pour un montant global de 33 000 €.

## Santé



## Moyens

| BUDGETS (en €)        | 2011      | 2012      |
|-----------------------|-----------|-----------|
| > FONCTIONNEMENT      | 3 724 919 | 3 877 851 |
| dont masse salariale  | 2 016 456 | 1 985 206 |
| dont frais généraux   | 605 496   | 834 003   |
| > INVESTISSEMENT      | 191 127   | 961 730   |
| dont dépenses réelles | 77 824    | 618 493   |
| > TOTAL               | 3 916 047 | 4 839 581 |
| Agents ETP au 31/12   | 35,84     | 44,60     |

## PRÉVENTION

On constate en 2012 une légère progression du nombre de naissances dans le département (3 309 naissances contre 3 268 en 2011).

### DÉPISTAGE ET ACCOMPAGNEMENT DES DIFFICULTÉS D'ÉVOLUTION DU JEUNE ENFANT

#### Bilans de dépistage en école maternelle

(pour les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2007 et le 30 juin 2008) :

- 602 séances ont eu lieu dans les écoles maternelles publiques et privées du département ;
- 2 978 enfants ont été vus par le médecin PMI ou la puéricultrice accompagnés de leurs parents.

#### Au cours de ces bilans ont été dépistés :

- 327 problèmes ophtalmologiques : 11 % des enfants ;
- 197 problèmes d'audition : 6,6 % des enfants ;
- 267 problèmes de langage : 9 % des enfants ;
- 87 problèmes de comportement nécessitant une consultation au Centre médico-psychologique (CMP) : 2,9 % des enfants.

L'organisation de ces bilans de dépistage reste une priorité du service de PMI. Le nombre important de consultations spécialisées demandées rend compte du rôle fondamental d'un dépistage précoce des difficultés d'évolution du jeune enfant, afin de permettre à l'enfant de poursuivre une scolarité dans les meilleures conditions possibles. Dans un département rural comme celui de l'Orne, un nombre important de cantons ne dispose pas de lieu de consultation PMI ; aussi le médecin de PMI se rend en priorité dans les écoles rurales, les puéricultrices dans les écoles urbaines ; en cas de difficulté dépistée, elles peuvent plus facilement proposer aux familles une rencontre avec le médecin dans une consultation de nourrissons.

### ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE DES DIFFICULTÉS DES TRÈS JEUNES ENFANTS AU CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE POLYVALENT DE L'ORNE (CAMSPP)

Le CAMSPP dispose de 4 antennes (Alençon - Flers - Argentan - Mortagne-au-Perche).

En 2012, 608 enfants ont été suivis (578 en 2011).

## OPÉRATIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

### CENTRE DE LUTTE ANTITUBERCULEUX

Nombre de déclarations de tuberculose dans le département en 2012 : 13 (24 en 2011)

- 6 hommes ;
- 7 femmes.

Le service départemental a effectué une enquête épidémiologique dans l'environnement proche du patient pour 9 situations.

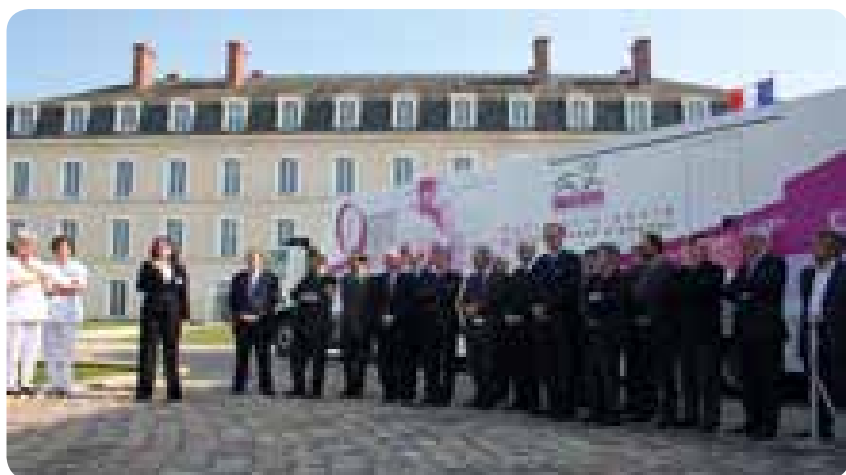
### CONSULTATIONS DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT DU VIRUS DE L'IMMUNODÉFICIENCE HUMAINE (VIH) ET DES HÉPATITES

| Nombre de dépistages réalisés | 2011         | 2012         |
|-------------------------------|--------------|--------------|
| Dépistage VIH                 | 900          | 961          |
| Dépistage hépatite C          | 733          | 805          |
| Dépistage hépatite B          | 447          | 714          |
| <b>Total</b>                  | <b>2 080</b> | <b>2 480</b> |

## DÉPISTAGE DES CANCERS

Faits marquants de l'année 2012 :

- l'inauguration du nouveau mammobile numérique en mars 2012 et sa mise en fonctionnement ;
- l'installation des consoles de lectures dans la salle d'imagerie ;
- le prix « coup de cœur » du jury des Prix territoriaux – La Gazette des Communes - GMF, remis le 20 novembre 2012 au salon des maires et collectivités territoriales par Mme Marylise Lebranchu, Ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique.



➤ Le nouveau Mammobile numérique, première unité mobile de radiologie en France a été inauguré le 16 mars 2012.

➤ Remise des Prix Territoriaux, le 20 novembre 2012 - Mammobile.



### DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

|  | 2009   | 2010   | 2011   | 2012   |
|--|--------|--------|--------|--------|
| Mammographies réalisées                          | 16 145 | 14 091 | 12 133 | 13 975 |
| Dont mammographies 50 / 74 ans                   | 14 583 | 14 091 | 12 133 | 13 975 |
| Taux de participation population cible 50/74 ans | 66,55% | 62%    | 52,7%  | 60,1%  |

Le taux de participation de la population cible (les femmes de 50/74 ans) a augmenté en 2012. Malgré le temps consacré à la mise au point du nouveau mammobile, l'activité réalisée en 2012 reste une activité normale et conforme au taux moyen national.

### DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

|                          | 2009   | 2010   | 2011   | 2012   |
|--------------------------|--------|--------|--------|--------|
| Nombre de tests réalisés | 17 558 | 17 306 | 15 177 | 16 364 |

Le taux de participation de la campagne 2011/2012 est de 38,50 %.



# Mission **Économie Finances**

Caligny - Centre d'essais dynamiques.

**Développer harmonieusement le territoire en soutenant le maintien à la création d'emplois, prioriser la lutte contre la désertification médicale.**

## Les programmes

### > DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE

- Zones d'activité
- Ingénierie territoriale
- Démographie médicale
  - Bâtiments publics
- Service d'incendie et de secours (SDIS)

### > ACTION ÉCONOMIQUE

- Aides aux entreprises
- Partenariat économique

### > ACTION TOURISTIQUE

- Aides au tourisme
- Partenariat touristique

### > ÉQUILIBRE FINANCIER

## Les grandes tendances

L'année 2012 a été placée sous le signe de l'action économique et de la démographie médicale répondant ainsi à un objectif majeur de la collectivité qui souhaite favoriser le développement harmonieux du territoire.

Avec l'appui d'Orne Développement et du Comité départemental du tourisme, le Conseil général apporte un soutien important à l'ensemble des acteurs économiques par le biais d'aides financières.

Afin de soutenir plus encore l'activité en ces temps de crise, 25 opérations ont été aidées au titre du fonds de développement économique soit 92 % de plus qu'en 2011, pour un montant de 2,5 M€, une prévision de création de 227 emplois et le maintien de 197 emplois.

Au titre du fonds d'aide aux très petites entreprises, 72 avances remboursables ont été accordées en 2012 pour un montant de 1,2 M€, concernant 5 emplois créés et 33 emplois repris.

Dans le domaine de la démographie médicale, le Conseil général s'est engagé dans une mission d'installation de 8 médecins ou dentistes d'ici 2014. Accompagné d'un cabinet spécialisé, il a poursuivi ses démarches en 2012 et les premières installations devraient être effectives au cours de l'année 2013.

En matière de finances, 2012 se caractérise par une nouvelle progression des dépenses sociales de 3,4 % liée à la crise économique et au vieillissement de la population de l'Orne. A noter également une baisse des recettes de fonctionnement résultant de la chute des droits de mutation au cours du dernier trimestre 2012.



# ➤ Développement harmonieux du territoire

## ZONES D'ACTIVITÉ

285 450 € ont été attribués portant sur l'aménagement de 9,5 ha pour les 4 zones suivantes :

- Zone artisanale (ZA) de Fromental à La Fresnaye-au-Sauvage ;
- Zone industrielle (ZI) Saint-Nicolas à Écouché ;
- ZA Le Châtellier à Magny-le-Désert ;
- ZA du Sap.

Le montant des paiements pour 2012 s'est élevé à 113 484 €.

L'implication du Département s'est également traduite à hauteur de 149 632 € au titre de sa participation aux 3 syndicats mixtes d'aménagement de zones d'activités (campus industriel de recherche et d'innovation appliquées aux matériaux - CIRIAM de Caligny -, syndicat mixte du parc d'activités de Sées et syndicat mixte pour la promotion des parcs d'activités de Cerisé-Arçonay).

## INGÉNIERIE TERRITORIALE

Dans le cadre de l'accompagnement du programme européen LEADER (liaison entre actions de développement d'économie rurale) 2007/2013, 9 projets ont été financés en 2012, pour un montant de 31 535 €.

Le Conseil général intervient par ailleurs en faveur des communes qui effectuent des travaux dans le bâtiment abritant la mairie. 28 subventions ont été accordées en 2012, pour un montant de 418 165 € contre 40 dossiers en 2011 pour un montant de 817 851 €. Le montant des paiements pour 2012 s'est élevé à 555 164 €.

Le Conseil général soutient également les syndicats mixtes de formation. En 2012, 201 515 € ont été versés au Centre multi-professionnel (CMFAO) et 51 158 € à l'Institut supérieur de formation (ISF).

Les cinq Pays de l'Orne ont bénéficié du soutien du Conseil général au titre des crédits « animateurs » et « animations », à hauteur de :

- 69 428 € pour le Pays d'Alençon ;
- 65 256 € pour le Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs (PAPAO) ;
- 76 871 € pour le Pays du Bocage ;
- 64 511 € pour le Pays du Perche ;
- 41 235 € pour l'association Pays d'Ouche développement.

## OBSERVATOIRE TERRITORIAL

L'activité quotidienne de l'observatoire territorial se concentre sur quatre domaines :

- la fourniture de données statistiques et cartographiques ;
- la réalisation d'études ;
- la participation à des réflexions ;
- l'animation.

## ➤ Moyens

| BUDGETS (en €)        | 2011       | 2012       |
|-----------------------|------------|------------|
| > FONCTIONNEMENT      | 11 552 567 | 11 004 471 |
| dont masse salariale  | 213 652    | 100 584    |
| dont frais généraux   | 68 760     | 40 578     |
| > INVESTISSEMENT      | 2 143 331  | 1 095 826  |
| dont dépenses réelles | 2 129 211  | 1 090 222  |
| > TOTAL               | 13 695 898 | 12 100 297 |
| Agents ETP au 31/12   | 4,07       | 2,17*      |

\* en 2012, les actions TIC et SDAN ont été intégrées dans le programme Action numérique.

Le montant des paiements inclut pour chaque action les sommes dues au titre des dossiers antérieurs.



➤ Le 30 novembre 2012, l'observatoire territorial a proposé un rendez-vous sur les enjeux et opportunités du vieillissement.

L'observatoire répond aux demandes des élus et des services du Département. Il s'appuie également sur les données (statistiques, études cartographiques et autres analyses), issues des pôles du Conseil général et des organismes ou partenaires : Comité départemental du tourisme (CDT), Orne développement, Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE), Office départemental de la culture (ODC), Services de l'État, Région, Chambres consulaires, Pays, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). L'activité 2012 a été marquée par les travaux spécifiques portant sur la réforme des collectivités territoriales, les finances ainsi que sur l'attractivité du territoire. Autre temps fort, l'organisation d'un Rendez-vous de l'Observatoire qui s'est déroulé le 30 novembre 2012, sur le thème « Vieillesse : opportunités et enjeux pour l'Orne ». Ce rendez-vous a réuni près de quatre-vingts élus et professionnels.

## DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

### ➤ Mission de prospection destinée à l'installation de professionnels de santé

Le Conseil général s'est engagé dans une mission d'installation de 8 médecins ou dentistes d'ici 2014. Il est accompagné d'un cabinet spécialisé dans le recrutement de professionnels de santé. Les travaux sont suivis par un comité composé d'élus du Conseil général et des Présidents des Conseils des Ordres des médecins et des dentistes. Les premières installations devraient être effectives au cours de l'année 2013.

### ➤ Pôles de santé libéraux ambulatoires (PSLA)

Après les financements des PSLA de Gacé en 2009, L'Aigle en 2010, puis celui de Mortagne-au-Perche en 2011, le Conseil général a accordé en 2012 une subvention de 100 000 € pour la construction du PSLA de la Ferté-Macé.

Des Maisons médicales, souvent associées au fonctionnement des Pôles de santé ou ayant vocation à devenir des PSLA, ont également fait l'objet de financement : Le Merlerault, Céaucé, Radon et Longny-au-Perche.

### ➤ Logement gratuit pour les internes

Le Conseil général a octroyé une aide de près de 30 000 € à ALTHEA pour l'aménagement mobilier et la gestion de 6 appartements destinés aux internes en stage dans l'Orne, les municipalités concernées assumant les loyers. L'objectif est d'offrir aux internes les meilleures conditions de stage possibles sur des secteurs repérés et de leur donner envie, dès l'obtention de leur diplôme, de venir s'installer sur le territoire ornaï.



Deux fois par an, les internes en médecine réalisant leur stage dans l'Orne sont accueillis au Conseil général en signe de bienvenue et de mise en réseau avec les professionnels et acteurs de la santé du territoire ornaï.

## BATIMENTS PUBLICS

Une subvention de 45 735 € a été attribuée à la commune de Carrouges pour la réhabilitation de la caserne de Gendarmerie pour un montant de travaux de 416 400 €.

## SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)



Le Conseil général contribue chaque année au fonctionnement du SDIS. Celui-ci est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Il concourt avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Son financement est assuré majoritairement par les contributions du Département, des Communes et des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). En 2012, la participation du Conseil général de l'Orne s'est élevée à 9 449 119 €.

# ➤ Action économique



➤ AsteelFlash Technologie à Valframbert.

## ➤ Moyens

| BUDGETS (en €)        | 2011      | 2012      |
|-----------------------|-----------|-----------|
| > FONCTIONNEMENT      | 2 064 826 | 1 672 730 |
| dont masse salariale  | 146 413   | 209 639   |
| dont frais généraux   | 51 866    | 49 928    |
| > INVESTISSEMENT      | 3 937 014 | 4 421 100 |
| dont dépenses réelles | 3 926 363 | 4 414 205 |
| > TOTAL               | 6 001 840 | 6 093 830 |
| Agents ETP au 31/12   | 3,07      | 2,67*     |

\* en 2012, les actions Filière équine et Haras du Pin ont été intégrées au programme Agriculture et cheval.  
(En 2011, elles étaient comptabilisées dans le programme Action économique).  
Le montant des paiements intègre pour chaque action les sommes dues au titre des dossiers antérieurs.

## AIDES AUX ENTREPRISES

Cette action est principalement constituée par la mobilisation de fonds départementaux : le fonds de développement économique (FDDE) en faveur de l'immobilier d'entreprise, le fonds départemental aux très petites entreprises (FDTPE) et l'aide aux commerces (OCMA, subventions aux communes).

Au titre du FDDE, en 2012, 25 opérations ont été aidées (contre 13 en 2011) pour un montant de subventions de 2 507 748 €, portant sur une prévision de création de 227 emplois et le maintien de 197 emplois. Le montant des paiements réalisés en 2012 s'élève à 1 951 214 €.

Au titre du FDTPE, 72 dossiers ont été retenus en 2012 (contre 80 en 2011), 39 en développement et 33 reprises pour un montant total de 1 196 406 €, soit une avance remboursable accordée d'un montant moyen de 16 600 €. Ainsi, 5 emplois créés et 33 emplois repris ont été soutenus. Le montant des paiements réalisés en 2012 s'élève à 1 296 673 €.

Au titre de l'aide aux commerces (OCMA), le montant d'aide apporté en 2012 est de 103 275 € pour 27 dossiers contre 51 000 € pour 19 dossiers en 2011.

## PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

Le partenariat représente 1 380 290 €, soit 22,50 % du budget de l'action économique, consacré principalement au soutien d'Orne Développement via une convention annuelle d'objectifs.



## > Action touristique



Un gîte rural à Saint-Hilaire-sur-Erre.

### > Moyens

| BUDGETS (en €)        | 2011      | 2012      |
|-----------------------|-----------|-----------|
| > FONCTIONNEMENT      | 1 933 764 | 1 950 885 |
| dont masse salariale  | 30 071    | 37 303    |
| dont frais généraux   | 13 684    | 15 147    |
| > INVESTISSEMENT      | 524 138   | 928 003   |
| dont dépenses réelles | 521 328   | 925 912   |
| > TOTAL               | 2 457 902 | 2 878 888 |
| Agents ETP au 31/12   | 0,81      | 0,81      |

Le montant des paiements intègre pour chaque action les sommes dues au titre des dossiers antérieurs.

## AIDES AU TOURISME

En 2012, le bilan de la politique d'aide à l'hébergement touristique est le suivant :

> Meublés de tourisme et chambres d'hôtes : 11 aides ont été accordées en 2012 (contre 19 en 2011), pour un montant de subventions de 226 090 €.

Ces équipements répondent aux critères du référentiel de qualité exigés par le nouveau schéma départemental de développement touristique 2011-2015 approuvé par le Conseil général lors de sa session du 24 juin 2011.

> Hôtellerie de plein-air : création d'une aire naturelle de camping à La Ferté-Macé pour 50 000 € et aménagement de 2 aires de camping-cars pour un montant de subvention de 6 922 €.

Le montant des paiements pour l'année 2012 s'est élevé à 313 849 €.

> Hôtellerie-restauration : 11 aides en 2012 (contre 21 en 2011) ont été retenues pour un montant de subventions de 343 181 € :

- 7 dossiers au titre des hôtels (10 en 2011)
- 4 dossiers au titre des restaurants (11 en 2011).

Le montant des paiements pour l'année 2012 s'est élevé à 314 441 €.

## PARTENARIAT TOURISTIQUE

Pour 2012, le partenariat représente 1 777 581 €, soit 64,30 % de l'enveloppe totale, consacré principalement au soutien du Comité départemental du Tourisme via une convention annuelle d'objectifs.



## ➤ Équilibre financier

En 2012, le Département a réalisé près de 359 M€ de dépenses réelles dont 1/4 en investissement.

Les investissements opérés en direct représentent 58 M€ et concernent principalement les routes et les collèges. Par ailleurs, le Département a soutenu les investisseurs publics ou privés à hauteur de 18 M€.

Les dépenses de fonctionnement (269 M€) concernent à 56 % le secteur sanitaire et social. Les dépenses de ce secteur augmentent de 3,4 % par rapport à 2011. La charge nette des 3 allocations de solidarité (APA, PCH et RSA) pour 2012 s'élève à 30,36 M€, soit un taux de couverture par l'État de 57,33 %. Entre 2011 et 2012, les dépenses de fonctionnement progressent de 2,8 %. Cet accroissement a pu être contenu grâce une maîtrise des charges de gestion.

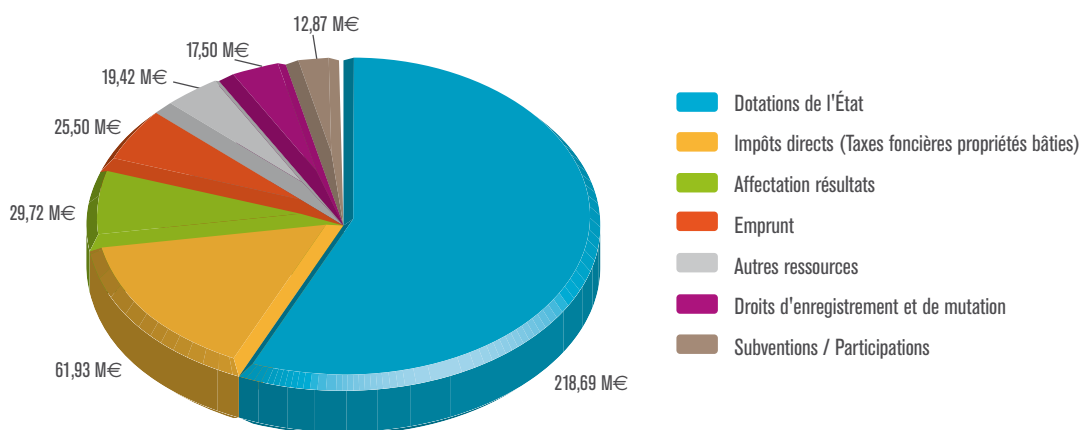
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 301 M€ en diminution de 5 M€ par rapport à 2011. Cette évolution est due notamment à la baisse des droits de mutation (- 2,57 M€ sur l'année) constatée à compter de la fin du 3<sup>e</sup> trimestre et à la non perception du fonds de soutien aux Départements en difficulté (2,39 M€), mesure instaurée en 2011.

## ➤ Moyens

| BUDGETS (en €)                      | 2011      | 2012      |
|-------------------------------------|-----------|-----------|
| > FONCTIONNEMENT                    | 1 182 356 | 2 215 543 |
| dont masse salariale                | 370 947   | 378 306   |
| > INVESTISSEMENT (dépenses réelles) | 432 654   | 696 331   |
| > TOTAL                             | 1 615 010 | 2 911 874 |
| Agents ETP au 31/12                 | 8,12      | 7,12      |

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

### ➤ RECETTES TOTALES - TOTAL : 385,63 M€



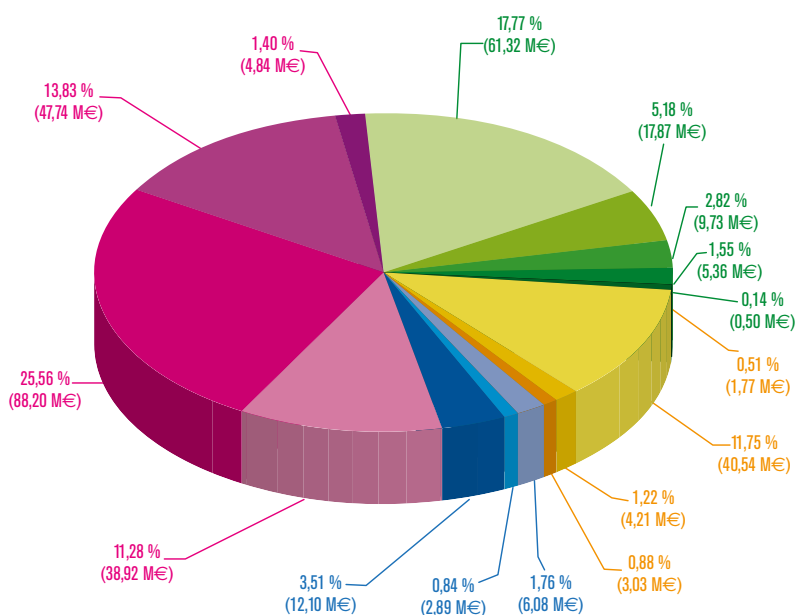
➤ DÉPENSES TOTALES - TOTAL : 345,10 M€ HORS OPÉRATIONS FINANCIÈRES ET MOUVEMENTS D'ORDRE

Mission sanitaire sociale  
52,07 % (179,70 M€)

Mission aménagement environnement  
27,46 % (94,78 M€)

Mission économie finances  
6,11 % (21,07 M€)

Mission jeunesse culture  
14,36 % (49,55 M€)



- 921 - Réseau routier
- 922 - Transports de personnes
- 923 - Environnement
- 924 - Agriculture et cheval
- 925 - Action numérique
- 931 - Sport
- 932 - Collèges - Formation initiale - Jeunesse
- 933 - Action culturelle et enseignement artistique
- 934 - Patrimoine culturel
- 951 - Action économique
- 952 - Action touristique
- 953 - Développement harmonieux du territoire
- 961 - Enfance famille
- 962 - Dépendance - Handicap
- 963 - Cohésion sociale
- 964 - Santé

|                            | Orne          |               | Moyenne de la strate* |
|----------------------------|---------------|---------------|-----------------------|
|                            | CA 2011       | CA 2012       | CA 2011               |
| Dépenses d'équipement      | 212,25 €/hab. | 199,21 €/hab. | 166,22 €/hab.         |
| Dépenses de fonctionnement | 898,89 €/hab. | 921,46 €/hab. | 889,12 €/hab.         |
| Encours de la dette        | 369,27 €/hab. | 417,58 €/hab. | 512,17 €/hab.         |
| Population                 | 292 282 hab.  | 292 201 hab.  | -                     |

\* Strate de population : 250 000 à 350 000 habitants.

L'activité du Bureau de la comptabilité est axée autour de la gestion continue des flux financiers entrants et sortants sur le budget principal et les 8 budgets annexes du Conseil général de l'Orne.

Au cours de l'exercice 2012, le Conseil général a émis 38 684 mandats et 15 681 titres, soit, comparativement à 2011, - 1 % pour les mandats (39 089 en 2011) et - 4,8 % pour les titres (16 466 en 2011).

Les rejets par la paierie départementale enregistrés en 2012 sur les mandats sont faibles : 271 rejets soit 0,70 % des mandats traités (1 % en 2011). Ces taux démontrent le maintien de l'objectif de qualité de l'ensemble de la chaîne comptable dans le traitement du paiement.

Le délai global de paiement moyen en 2012 sur l'ensemble des dépenses du Département est de 18 jours (20 jours en 2011), très satisfaisant au regard du délai global de paiement maximum autorisé de 30 jours. En outre, le délai global moyen de paiement sur marché s'est amélioré à 22 jours (28 jours en 2011).

Le Bureau de la comptabilité assure également la gestion et le suivi de l'inventaire départemental et des amortissements qui en découlent.

L'annuité d'amortissement 2012 s'élève à 23 489 655 €, dont :

- 23 237 144 € sur le budget principal,
- 252 511 € sur le budget annexe du laboratoire départemental de l'Orne.

Le Bureau de la comptabilité est garant du bon fonctionnement du logiciel Coriolis en répondant aux interrogations des correspondants et en assurant des formations en fonction des besoins (5 séances de formation ont été organisées et 3 réunions du groupe marchés ont été programmées sur 2012). Le bureau est partie prenante dans la poursuite de la dématérialisation entreprise avec la Paierie départementale via Hélios (bulletins de salaires, titres de recettes, mandats,...).

D'autres tâches plus ponctuelles sont remplies : les déclarations fiscales des budgets annexes, la gestion des admissions en non-valeur, mais aussi le Fonds de compensation de la taxe à la valeur ajoutée (FCTVA), la Dotation globale d'équipement (DGE) et les honoraires versés aux professions libérales, sans oublier le renseignement des tableaux de bord du contrôle de gestion, la tenue des 9 régies d'avances ou de recettes, la gestion de la dette et de la trésorerie.

Le coût financier des lignes de trésorerie s'est élevé à 61 642 € en 2012 pour un taux moyen Eonia (taux moyen journalier d'échange inter-bancaire) de 0,23 %. Par comparaison le coût 2011 s'élevait à 148 262 € pour un taux moyen Eonia de 0,87 % et le coût 2010 s'élevait à 104 736 € pour un taux moyen Eonia de 0,43 %.

# SOLUTIONS ENTREPRENEURS INNOVANTS

L'Orne  
fruit de la tradition  
symbole d'innovation





# Mission Patrimoine Logistique



**Améliorer l'outil de travail des services aux bénéficiaires des agents et des usagers, dans une démarche de développement durable.**

## Les programmes

### > BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES

- Construction et rénovation
- Entretien et maintenance
- Gestion immobilière

### > ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

- Équipements numériques
- Mobiliers, services, fournitures
  - Courrier
  - Assurances
  - Matériels
- Golf de Bellême

## Les grandes tendances

Les missions du Pôle patrimoine logistique sont essentiellement orientées vers les services internes du Conseil général afin d'améliorer leur outil de travail, leur environnement professionnel ainsi que l'accueil du public.

Les actions déjà engagées en 2011 se sont poursuivies en 2012 :

#### Pour les bâtiments et propriétés départementales :

- > appliquer les principes de développement durable, avec d'une part le défi de la réduction des consommations énergétiques et d'autre part celui de la mise en accessibilité des bâtiments ;
- > réaménager certains bâtiments afin d'offrir des locaux rationnels et adaptés aux besoins actuels des personnels et du public ;
- > poursuivre le plan collège avec la réhabilitation de 5 collèges (*lire en pages mission jeunesse culture*), et la réalisation d'études sur de nouveaux collèges à aménager ;
- > vendre les bâtiments devenus vacants et inutilisés.

#### Pour les missions supports :

- > assurer au quotidien une qualité de service optimale des moyens dans le domaine des équipements numériques (ordinateurs, téléphones, copieurs) ;

- > acheter au meilleur coût l'ensemble des équipements et services nécessaires au bon fonctionnement des services (véhicules, mobilier, papeterie, etc). Le centre technique des matériels et équipements (CTME), dont le rôle est d'acheter et d'entretenir la flotte automobile et les engins nécessaires à l'entretien des voiries, continue le renouvellement de la flotte véhicules permettant des économies de consommation de carburant et une baisse des émissions de CO<sup>2</sup> ;
- > participer à l'organisation de nombreuses manifestations totalisant l'accueil de près de 24 000 visiteurs au quartier Lyautey avec la mise en place d'expositions et d'événements culturels (14 000 visiteurs), accessibles y compris le dimanche après-midi (3 500 visiteurs).



# ➤ Bâtiments et propriétés départementales

## CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Le service des bâtiments départementaux a en charge les actions de construction, rénovation, entretien et maintenance des bâtiments et propriétés départementales. Il pilote le plan collèges (lire en pages mission jeunesse culture).

Les objectifs sont de garantir la conformité des bâtiments aux exigences réglementaires, d'en conforter la performance environnementale et d'améliorer les conditions d'accueil du public et des usagers.

En 2012, les principales opérations réalisées ont été :

- le réaménagement du Centre d'exploitation routière d'Alençon ;
- le remplacement du système de chauffage du Centre technique matériels et équipements d'Alençon ;
- la construction d'un practice au golf de Bellême.

Les travaux de deux opérations importantes ont également commencé en 2012 :

- l'aménagement et l'extension des locaux de la Circonscription d'Action Sociale de Mortagne-au-Perche ;
- la réhabilitation des locaux du Pôle sanitaire social à Alençon.

Par ailleurs, des études ont été menées pour les projets de réfection des façades nord du Palais d'Argentré à Sées (travaux en 2013 et 2014) et de construction d'un Centre de conservation et d'études archéologiques sur le site des Archives Départementales à Alençon (travaux en 2013).

32 études de faisabilité et diagnostic ont été réalisées. L'ensemble des procédures nécessaires au bon déroulement des études et des travaux a été lancée par le service.



© David Commenciat.

➤ Le plan collège avec la réhabilitation de 5 établissements a été poursuivi en 2012. Ici, le collège André Collet à Moulins-La-Marche.

La réception du practice du golf de Bellême s'est déroulée au printemps 2012. Le projet accueille deux vestiaires, deux locaux de rangement des caddies et un espace d'entraînement couvert pour huit golfeurs. Ce bâtiment se fond complètement dans le paysage par une adaptation au sol tenant compte de la déclivité du terrain et grâce aux matériaux utilisés (un bardage bois en douglas et une couverture en bac acier de couleur anthracite). Le coût des travaux s'élève à 350 000 €.



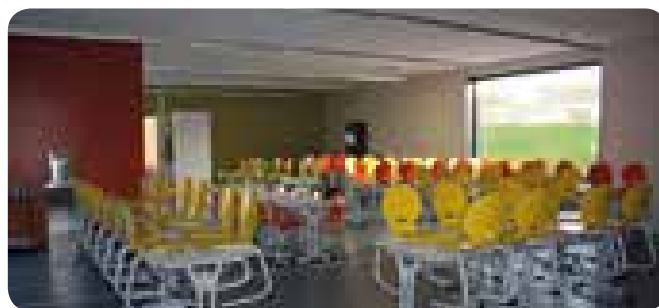
➤ Construction du practice.



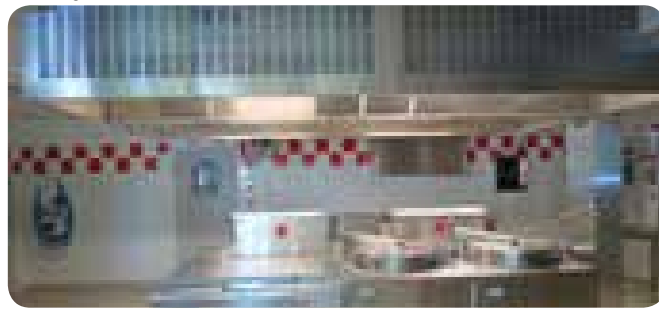
## ➤ Moyens

| BUDGETS (en €)                      | 2011      | 2012      |
|-------------------------------------|-----------|-----------|
| > FONCTIONNEMENT                    | 2 453 978 | 2 597 228 |
| dont masse salariale                | 1 047 779 | 997 204   |
| > INVESTISSEMENT (dépenses réelles) | 1 463 921 | 3 214 335 |
| > TOTAL                             | 3 917 899 | 5 811 563 |
| Agents ETP au 31/12                 | 26,74     | 22,75     |

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.



➤ Collège René Cassin à Athis.



➤ Cuisine du collège Sévigné à Flers.



© David Commenciat.

➤ Inauguration du collège André Collet à Moulins-La-Marche.

## ENTRETIEN ET MAINTENANCE

### MAINTENANCE ET SÉCURITÉ

Le bureau maintenance et sécurité a géré divers travaux d'entretien ou d'amélioration des locaux occupés par les services du Conseil général. Afin de gagner en réactivité, cinq marchés à bons de commande de travaux tous corps d'état et un marché à bons de commande pour la maintenance des extincteurs ont été élaborés et conclus pour le compte d'un groupement de commande constitué entre le Conseil général et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Orne. Un marché a également été conclu pour la mise en conformité, sur 2 ans, du parc des ascenseurs.

#### Parmi les opérations menées en 2012 :

- la réfection complète de la couverture d'un bâtiment du Pôle sanitaire et social ;
- le remaniement et le démoussage de la toiture de la nef de l'église départementale de Saint-Céneri ;
- la rénovation des locaux du Centre d'exploitation routière de Domfront ;
- la réhabilitation du système d'assainissement au Musée départemental des arts et traditions populaires du Perche à Saint-Cyr-la-Rosière ;

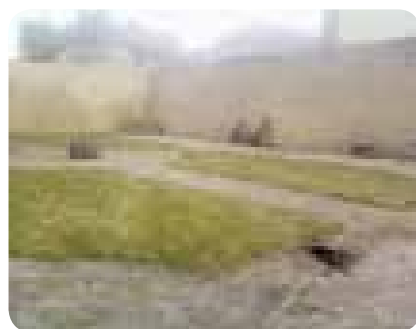
- l'aménagement d'un appartement pour résidents au Centre maternel d'Alençon ;
- la fin des travaux du local abritant les serveurs avec la mise en place d'un groupe électrogène sur le site de l'Hôtel du Département.

Outre les opérations de contrôle périodique, 300 interventions en maintenance curative et préventive sur l'ensemble du parc immobilier du Conseil général ont été assurées.

### ESPACES VERTS

Le centre technique espaces verts assume tout au long de l'année des missions variées : entretien des sites du Conseil général, décorations intérieures, productions florales,... Il réalise également des aménagements paysagers.

En 2012, a été conçu et créé un « jardin de curé » au musée d'arts religieux de Sées, où le public peut désormais cheminer parmi des plantes condimentaires, vivaces, fruitiers et arbustes variés.



➤ Le jardin de curé créé par le Service des espaces verts au musée d'art religieux à Sées. Le jardin avant et après travaux.

## GESTION IMMOBILIÈRE



#### Les transferts de propriétés ont été peu nombreux en 2012 :

- acquisition d'un bâtiment à réhabiliter pour la circonscription d'action sociale de Mortagne-au-Perche pour 302 000 €, appartenant à la SAGIM auparavant ;
- acquisition de deux parcelles (dont une bâtie, maison en cours de démolition) au profit des Espaces naturels sensibles pour 3 700 € (à La Courbe).

Les dépenses de loyers, hors casernes de gendarmerie, ont augmenté d'environ 9% en passant de 369 240 € en 2011 à 405 382 € en 2012.

Cette progression est due principalement à l'augmentation des indices, indice référence des loyers (IRL) et indice du coût de la construction (ICC), et non à de nouvelles locations importantes.

- Réhabilitation d'un bâtiment pour l'accueil de la circonscription d'action sociale de Mortagne-au-Perche.

# ➤ Équipements et services



## ➤ Moyens

| BUDGETS (en €)                      | 2011      | 2012      |
|-------------------------------------|-----------|-----------|
| > FONCTIONNEMENT                    | 7 713 151 | 8 064 373 |
| dont masse salariale                | 3 845 058 | 3 880 527 |
| > INVESTISSEMENT (dépenses réelles) | 1 519 172 | 1 169 893 |
| > TOTAL                             | 9 232 323 | 9 234 266 |
| Agents ETP au 31/12                 | 102,47*   | 100,13    |

\* Les ouvriers des parcs et ateliers (OPA) n'étaient pas inclus dans les effectifs temps plein (ETP) dans le rapport d'activité 2011. Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

## ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

L'année 2012 aura été marquée par des changements importants au sein de la Direction des systèmes d'information et de l'informatique (DSII) avec l'intégration de la fonction courrier au centre d'information et de documentation et la réorganisation du bureau du parc et de la hotline suite à l'audit en vue de l'optimisation de la dépense informatique. Ces réorganisations ont permis à effectif constant, d'améliorer la qualité des services rendus en matière d'informatique et de téléphonie, tout en réduisant les dépenses directes de 1 260 € par poste en 2011 à 1 204 € en 2012, soit une baisse des coûts d'environ 4 %.

Un renforcement de la sécurité et de la capacité de l'infrastructure centralisée a été opéré en 2012. Un travail important a été consacré à la migration des logiciels et des bases de données sur la nouvelle infrastructure composée sur les baies de stockage (SAN) et les serveurs virtuels, répartie dans deux salles serveurs.

### Par ailleurs, les principales actions menées en 2012 ont concerné :

- l'accompagnement des services pour la mise en place de nouveaux plans de classement et des nouvelles règles d'habilitation sur la baie de stockage en remplacement des serveurs bureautiques ;
- la mise en place de stratégies centralisées destinées à normaliser la configuration des postes informatiques (restriction des droits, diffusion automatique des mises à jour de sécurité...) ;
- la préparation d'une maquette d'un serveur de messagerie Exchange 2010 destiné à sécuriser et remplacer le serveur actuel tout en permettant une augmentation de la taille des boîtes à lettre ;
- l'intégration des serveurs du laboratoire départemental dans les salles serveurs situées à l'Hôtel du Département, permettant de mutualiser les coûts de gestion et de sécuriser leur fonctionnement.

### De nombreuses actions pour la modernisation des services ont été réalisées :

- l'intégration du nouveau mammobile avec un accès internet redondant (parabole satellitaire et retour 3G) et connexion de la station de lecture des clichés numériques sur l'infrastructure de stockage (SAN) ;
- la généralisation à tous les services de la gestion des demandes d'habilitations dématérialisées avec le parapheur électronique afin de permettre aux agents de maîtriser cet outil qui a vocation à être utilisé avec de nombreux autres logiciels ;
- l'adaptation et mise en œuvre du logiciel OCTIME pour la gestion du temps du personnel des collègues et le personnel de la Maison du handicap (MDPHO) ;
- la connexion de 14 bornes de distribution du carburant, pour les véhicules départementaux, dans les agences routières et les centres d'exploitation ;
- l'installation et le paramétrage du logiciel 'Efacere' destiné à automatiser l'échange et le contrôle des factures des prestataires d'aide à la personne avec les services de la direction dépendance handicap ;
- l'étude et l'automatisation de l'envoi des flux financiers de la CAF relatifs au

RSA vers la paierie départementale ;

- la mise en place du portail UGO pour faciliter les placements d'enfants en urgence auprès des établissements spécialisés ;
- la mise en exploitation de la transmission automatisée du fichier des assistantes maternelles sur le site de la CAF « monenfant.fr » ;
- l'installation et l'assistance à la mise en œuvre du logiciel HORUS au service de la protection maternelle et infantile pour la gestion des déclarations de grossesse et des certificats de santé ;
- la participation à la rédaction du cahier des charges, aux tests et à la mise en œuvre du nouveau site de covoiturage.

### L'année 2012 a été marquée par la mutualisation de projets avec d'autres collectivités :

- la participation aux groupes de travail et aux comités de suivi pour l'élaboration du cahier des charges de la mise en place d'un Espace numérique de travail (ENT) académique et régional ;
- la participation aux groupes de travail pour la fusion des laboratoires bas-normands ;
- la participation aux réunions sur l'évolution du réseau régional Vikman destiné à la recherche et à l'éducation.

### Le suivi du parc et de la hotline s'est traduit par :

- l'entretien des équipements informatiques (850 ordinateurs, 190 ordinateurs portables, 380 clients légers, 510 imprimantes, 60 fax, 75 copieurs, équipements réseaux actifs), et des équipements téléphoniques (19 autocomes, 1 000 téléphones fixes et 475 téléphones mobiles) sur 40 sites distants ;
- l'amélioration de l'organisation de la hotline avec la rédaction d'un catalogue de services et le suivi systématique de toutes les interventions sur le logiciel GLPI, permettant aux utilisateurs de suivre en temps réel le traitement de leurs demandes ;
- l'accompagnement logistique (sonorisation, vidéo, suivi informatique) des manifestations internes et externes.

## MOBILIERS, SERVICES, FOURNITURES

### CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION (CID)

#### • FONCTION ACCUEIL

L'activité de l'accueil se décompose ainsi :

- 24 053 visiteurs se sont présentés au Quartier Lyautey (23 835 en 2011) dont 14 326 personnes pour assister aux événements culturels (à noter une progression significative des visiteurs le dimanche après-midi pour la fréquentation des expositions : 3 478 en 2012 contre 2 031 en 2011) ;
- l'accueil des groupes (élus, groupes scolaires...) pour la visite du Conseil général (Hôtel de Guise et Hôtel du Département Quartier Lyautey) et participation à l'organisation des manifestations et des expositions ;
- la signalétique interne et externe des bâtiments ;
- la régie de recettes de l'accueil de l'Hôtel du Département ;
- l'accueil téléphonique - conciergeries Hôtel du département et PSS ;
- la gestion des réservations des salles de réunions (interne, externe).

#### • FONCTION DOCUMENTAIRE

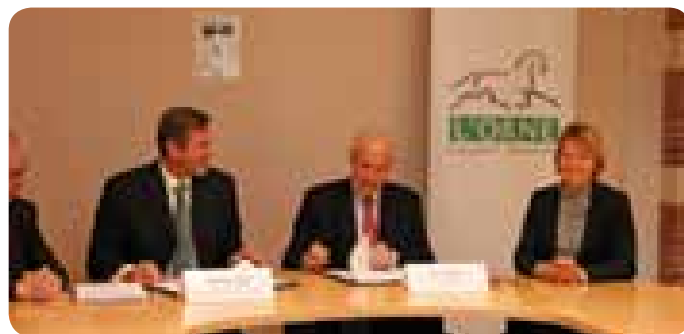
Le centre d'information et de documentation a en charge la gestion de la documentation générale (278 abonnements) ainsi que la recherche et la diffusion documentaire :

- 4 073 documents ont été diffusés sur initiative du centre et 2 900 sur demande ;
- la revue de presse quotidienne aux élus, hebdomadaire aux agents, collecte et intégration quotidienne d'informations dans l'intranet, diffusion sur profil identifié ;
- l'acquisition et prêt de 200 ouvrages aux agents en vue de la préparation aux concours.

### ACHATS LOGISTIQUE

Les dépenses de fonctionnement sont stables. Les dépenses les plus importantes concernent les fluides, les prestations de nettoyage des locaux, les fournitures administratives.

En 2011, l'assemblée départementale a accepté la passation d'un contrat avec EDF sur une durée de 12 mois renouvelable chaque année, pour la fourniture de « certificats équilibre ». Les « certificats équilibre » attestent que la production d'énergie électrique a été réalisée à partir de source d'énergies renouvelables (énergie éolienne, solaire, géothermie, hydro-électrique, biomasse, etc). Ainsi, le Conseil général attache une sensibilisation particulière à son empreinte écologique. Pour 2012, un contrat a été signé sur la base de 8 810 certificats équilibre représentant la consommation annuelle d'électricité de 2010 des sites départementaux y compris les collèges.



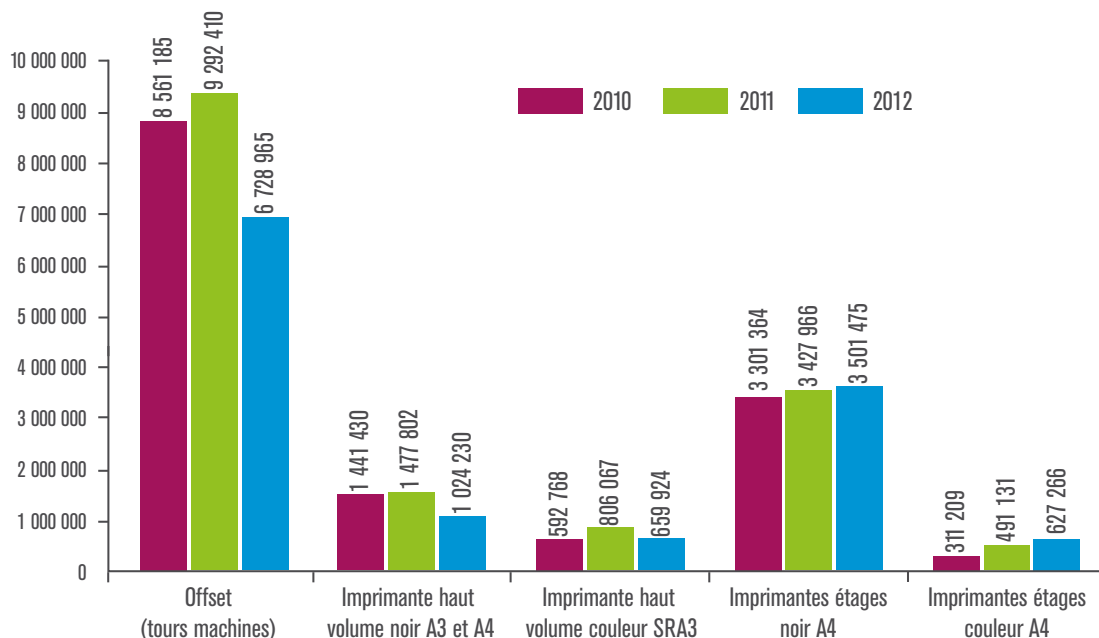
➤ Signature de « certificats équilibres » qui attestent que le Département consomme de l'énergie réalisée à partir de source d'énergies renouvelables.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 227 830 € en 2012 pour équiper en mobilier notamment la Direction dépendance handicap au Pôle sanitaire social, le Centre d'exploitation de Domfront, les vestiaires du golf, etc et à 668 000 € pour financer l'acquisition du mammo-bile (tracteur et remorque aménagée, mammographe numérique pour le dépistage du cancer du sein).

Les procédures de marchés publics suivies par le bureau de la logistique sont passées de 22 en 2011 à 25 en 2012 dont une consultation de 25 lots en groupement de commandes avec le SDIS de l'Orne (achat de pièces détachées pour les engins et les véhicules).

Le volume des travaux réalisés par l'atelier de publication et d'impression est en légère diminution. Le volume d'impression évolue selon le schéma suivant.

#### > VOLUME DES IMPRESSIONS



## COURRIER

Suite à l'audit mis en place et à compter de janvier 2012, l'affranchissement « en nombre » a permis de réaliser une économie de 6 756 €. Le parc des machines à affranchir a été renouvelé en octobre 2012 pour les Circonscriptions d'action sociale (CAS) pour un montant annuel de location de 2 460 €.

## ASSURANCES

Les dépenses concernant les contrats d'assurances ont évolué de 10 % (418 807 € en 2011 à 459 984 € en 2012). Le changement de contrat en assurance risques statutaires en 2012 représente à lui seul une augmentation de 15,59 % (82 854 € en 2011, 95 771 € en 2012).

## MATÉRIELS

Le centre technique des matériels et équipements (CTME) achète et entretient les véhicules et engins mis à la disposition des agents du Conseil général et pourvoit à l'approvisionnement en carburant.

Les investissements 2012 d'un montant de 2 725 627 € ont permis les acquisitions suivantes :

### VÉHICULES ROULANTS

- 4 camions type 19 T + 2 camions kerax 26T ;
- 1 tracteur pour épareuse ;
- 1 tracteur metrac pour le golf ;
- 7 fourgons dont 1 aménagé pour la Médiathèque départementale de l'Orne ;
- 23 véhicules légers type 206+, qubo, fiorino, doblo , C4 picasso....;
- 3 cars scolaires ;
- 6 voiturettes électriques pour le golf.

### GROS MATÉRIELS

- 4 saleuses et 4 rabots ;
- 4 épareuses ;
- 1 machine à peindre ;
- 3 chargeurs ;
- 3 rotobroyeuses ;
- 1 remorque salsa ;
- 1 panneau à messages variables (PMV) ;
- installation d'un chemin de roulement à l'atelier 1.

Les recettes correspondent à la vente de véhicules réformés ou accidentés. Elles s'élèvent en 2012 à 65 742 €.

La flotte est composée de 446 unités réparties comme suit en âge :

| Type      | Nombre | Age + de 10 ans | Age entre 5 et 10 ans | Age - de 5 ans |
|-----------|--------|-----------------|-----------------------|----------------|
| VL        | 152    | 26              | 28                    | 96             |
| VU        | 89     | 15              | 22                    | 52             |
| Fourgons  | 89     | 18              | 38                    | 33             |
| Camions   | 62     | 34              | 8                     | 20             |
| Tracteurs | 54     | 20              | 16                    | 18             |

Évolution de l'âge moyen :

|                  | 2007  | 2008   | 2009   | 2010   | 2011   | 2012   |
|------------------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Véhicules légers | 6a 7m | 5a 10m | 5a 10m | 6a 3m  | 5a 11m | 5a 9m  |
| Fourgons         | 5a 4m | 4a 7m  | 5a 7m  | 7a     | 6a 11m | 7a 3m  |
| Camions          | 15a   | 14a 6m | 15a 6m | 12a 9m | 11a 7m | 10a 4m |
| Tracteur         | -     | -      | -      | 14a 2m | 11a 2m | 10a 3m |

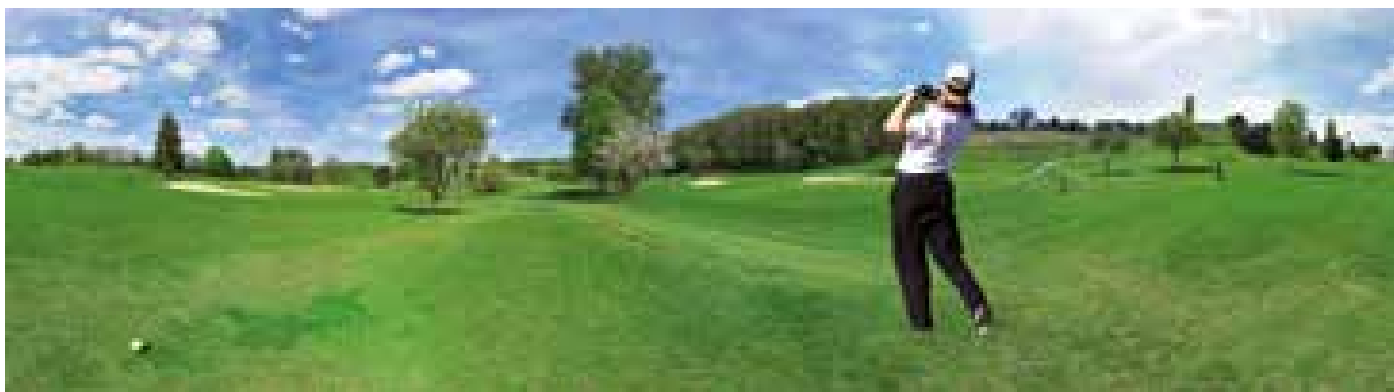
a = an m = mois

Consommation en carburant (gazole + essence) (hors tracteurs et engins)

En 2012, l'installation des cuves dans tous les centres routiers avec le logiciel « GIR » a été terminée. Elle permettra ainsi à tous les véhicules du Conseil général et à la plupart des cars scolaires de la régie départementale de s'approvisionner dans nos centres routiers bénéficiant d'un prix du carburant acheté en vrac. Par ailleurs, les centres routiers permettent un approvisionnement 24h/24 et 7jours/7 (viabilité hivernale).

Le tableau ci-dessous retrace le pourcentage de véhicules (VL-VU) par catégorie d'émission de CO<sup>2</sup> :

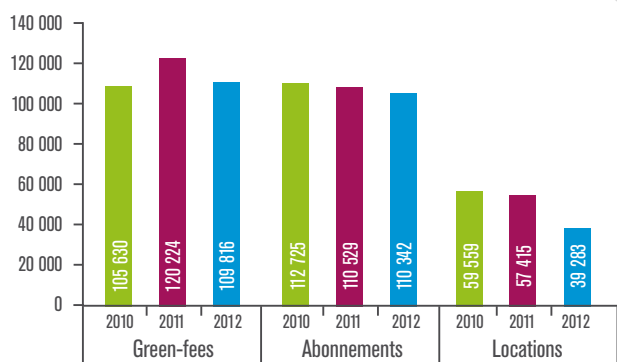
|                     | 2008 (en %) | 2009 (en %) | 2010 (en %) | 2011 (en %) | 2012 (en %) |
|---------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| + de 140 gr         | 41,90       | 30,00       | 35,80       | 30,80       | 24,06       |
| entre 140 et 120 gr | 17,80       | 30,00       | 22,20       | 17,10       | 14,11       |
| - de 120 gr         | 40,30       | 40,00       | 42,00       | 52,10       | 61,83       |



## GOLF DE BELLÈME

Pour l'année 2012, le chiffre d'affaires du Golf départemental de Bellême atteint 356 700 € et le nombre d'abonnés est de 170. La morosité de la météo a pesé sur les résultats des green-fees de passage et sur les locations.

### GREEN-FEES, ABONNEMENTS, LOCATIONS (voiturettes, chariots, jetons practice)



  
**GOLF DE BELLÈME**  
 ORNE

La licence, obligatoire, sera demandée à toutes les personnes entrant sur le terrain (licence journalière : 4,50 €).

La location des voiturettes et des chariots électriques sera effectuée sur un parcours 18 trous sans coupure de repas.

Des compétitions sont organisées régulièrement sur le golf, renseignez-vous à l'accueil.

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE  
 Golf de Bellême  
 Les Sablons - 61130 BELLÈME  
 Téléphone : 02 33 73 12 79  
 Fax : 02 33 73 02 36




Partenaire du réseau Golf **ORNE** COMITÉ DÉPARTEMENTAL

[www.golfdelleme.com](http://www.golfdelleme.com)

TARIFS  
 GREEN-FEES & LOCATIONS  
 2012

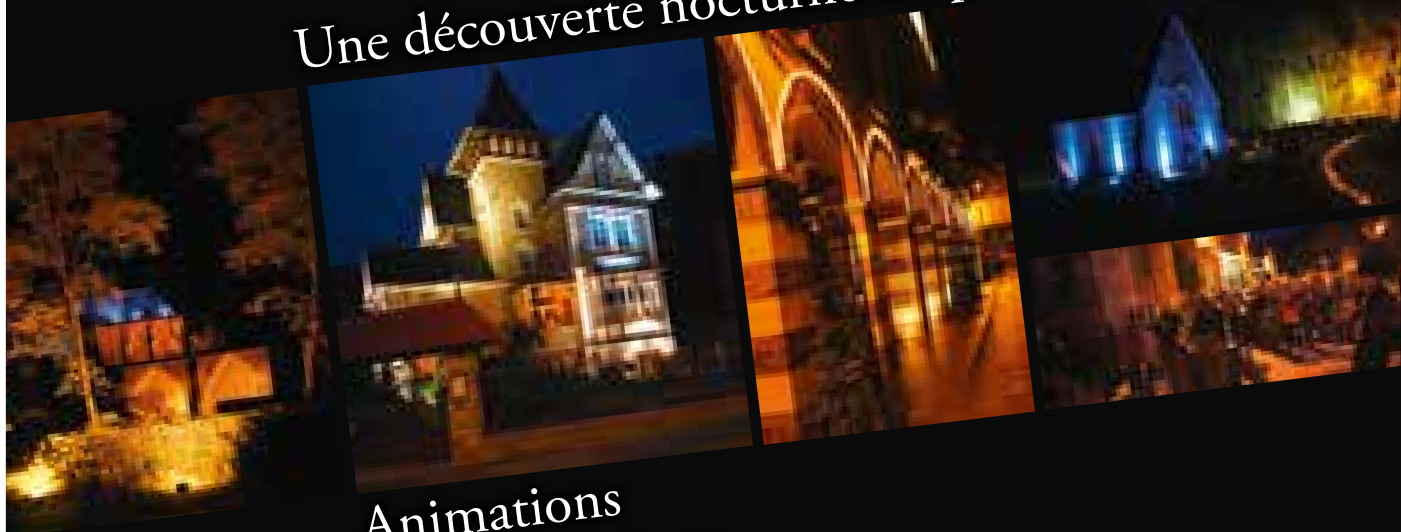


Associés, c'est notre nature.



# Pierres en Lumières

Une découverte nocturne du patrimoine ornais



Animations  
et illuminations  
des trésors architecturaux



## Samedi 19 mai 2012

[www.facebook.com/pierresenlumieres](http://www.facebook.com/pierresenlumieres)

opération initiée par



[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

[www.orne.gouv.fr](http://www.orne.gouv.fr)

[www.orne.fr](http://www.orne.fr)

Les partenaires



APICER IMPRIMERIE

↳ L'Hôtel du Département est chaque année ouvert à l'occasion de Pierres en Lumières, opération initiée par le Conseil général, la Fondation du Patrimoine et la Préfecture.

# Mission **Direction générale**



L'assemblée plénière le 28 septembre 2012.

## Les programmes

### > GESTION GÉNÉRALE

- Fonctionnement des assemblées et accompagnement des élus
  - Communication

### > GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Effectifs et masse salariale
  - Médecine et prévention
  - Action sociale
- Recrutement et formation

### > CONSEIL ET AUDIT

- Conseil et contrôle de gestion
- Conseil à la réforme territoriale et aux affaires institutionnelles
  - Assistance juridique

## Les grandes tendances

L'année 2012 a été principalement marquée par :

- > la mise en œuvre de la réforme territoriale et le suivi des dossiers soumis à la Commission consultative d'évaluation des normes ;
- > le développement de nombreuses actions de communication pour promouvoir le département et ouvrir au public les locaux de l'institution lors d'expositions ;
- > la stabilisation de la masse salariale au sein du Conseil général ;
- > la finalisation de l'audit informatique pour optimiser la dépense publique départementale et rendre le meilleur service au meilleur coût ;
- > le regroupement du bureau des affaires juridiques et de la direction des affaires générales et des assemblées.



# ➤ Gestion générale

## FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉLUS

Dans le cadre de l'action relative au fonctionnement des assemblées et à l'accompagnement des élus, les différentes missions du service sont :

- l'organisation et le suivi des réunions du Conseil général, de la Commission permanente et des commissions spécialisées ;
- la gestion du contrôle de légalité dématérialisé et du recueil des actes administratifs de la collectivité ;
- la gestion de la représentation du Conseil général dans les organismes extérieurs ;
- le suivi du dossier administratif des élus.

Le service des affaires juridiques et des assemblées a continué le programme de scannage des délibérations de la Commission permanente, du Conseil général ainsi que des recueils administratifs. Ce travail permet de répondre plus rapidement aux demandes par l'envoi de documents numériques, et ainsi de limiter les tirages papiers et le linéaire réservé aux archives.

En 2012, 6 083 documents ont été traités. Ils concernaient :

- 1 552 documents de la Commission permanente pour les exercices 2005 (fin de l'année), 2006 et 2012 ;
- 2 959 documents du Conseil général pour les années 2000 à 2006 et l'année 2012 ;
- 1 572 documents de recueils d'actes administratifs pour l'année 2012.

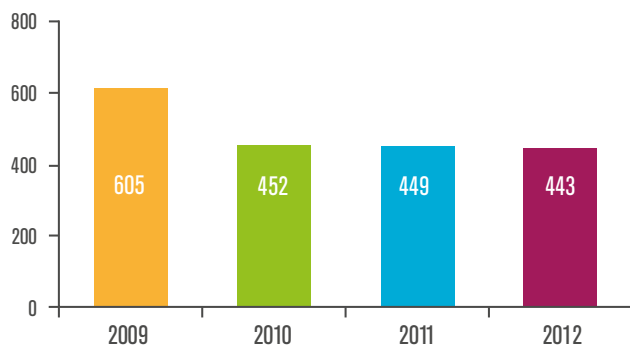
## ➤ Moyens

| BUDGETS (en €)                      | 2011      | 2012      |
|-------------------------------------|-----------|-----------|
| ➤ FONCTIONNEMENT                    | 2 957 545 | 2 944 491 |
| dont masse salariale                | 755 028   | 839 207   |
| ➤ INVESTISSEMENT (dépenses réelles) | 0         | 0         |
| ➤ TOTAL                             | 2 957 545 | 2 944 491 |
| Agents ETP au 31/12                 | 14,84     | 18,84*    |

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

\* Regroupement du service des assemblées et du service des affaires juridiques.

### ➤ NOMBRE DE RAPPORTS EXAMINÉS PAR LA COMMISSION PERMANENTE

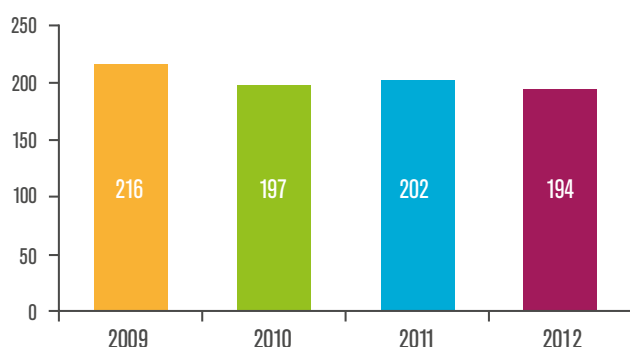


### FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION PERMANENTE

En 2012, la commission permanente a tenu 10 réunions et examiné 443 rapports.

La rationalisation des rapports, initiée il y a plusieurs années, a permis de diminuer le nombre de rapports soumis à son examen.

### ➤ NOMBRE DE RAPPORTS EXAMINÉS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL



### FONCTIONNEMENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le conseil général s'est réuni à quatre reprises en 2012 et a examiné 194 rapports contre 202 en 2011.

La rationalisation des rapports entraîne une stabilisation du nombre étudié chaque année.

## COMMUNICATION

### MISSIONS

#### Communication externe :

- accompagner, expliquer, valoriser les actions votées par le Conseil général ;
- informer les usagers des services que la collectivité propose, faciliter l'accès à cette information ;
- promouvoir l'image de l'Orne.

#### Communication interne :

- participer à l'amélioration du quotidien des agents ;
- favoriser une meilleure connaissance entre les services ;
- valoriser le travail des agents et les résultats qui en découlent ;
- nourrir l'esprit d'équipe par l'information, la concertation, l'adhésion aux réalisations de la collectivité.

La direction est composée de trois services correspondant aux principaux supports de communication : **Print/presse ; Protocole/manifestation ; Web/multimédia.**

#### Le print :

Selon les supports, écriture, réécriture, prises de vue, choix iconographiques, correction des maquettes, diffusion : *L'Orne magazine* pour les Ornais (4 numéros, 142 500 ex. / n°), *Territoires en action* pour les élus de l'Orne (4 numéros, 7 000 ex. / n°), l'affichage abribus (16 campagnes), des affichettes, des brochures d'information, le rapport d'activité, le kit de bienvenue adressé à toutes les personnes arrivant dans l'Orne...

#### La presse :

Panorama quotidien de la presse locale, organisation de conférences de presse, rédaction de communiqués de presse (282 en 2012), relations presse, partenariat presse.

#### Les manifestations :

Selon les opérations, en appui ou en charge de la création, de l'organisation, de la promotion, de la gestion des fichiers invités et du protocole : réunions d'informations sanitaires et sociales, expositions à l'Hôtel du Département (4 en 2012), spectacles culturels, journées du Patrimoine, rendez-vous des réseaux, réceptions des chantiers routiers, des collègues, présence à des manifestations au travers d'un stand...

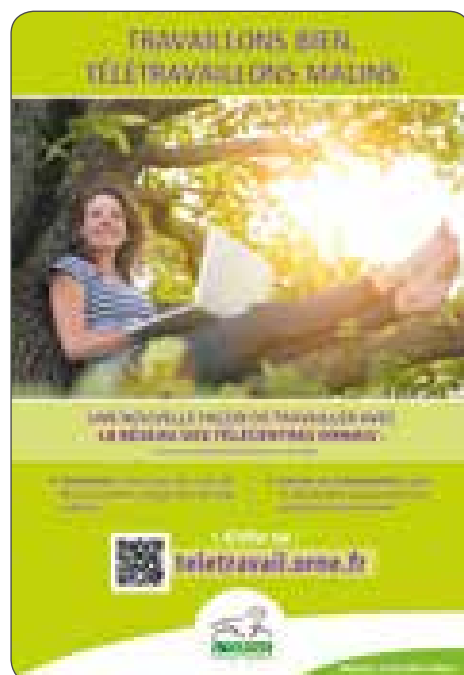
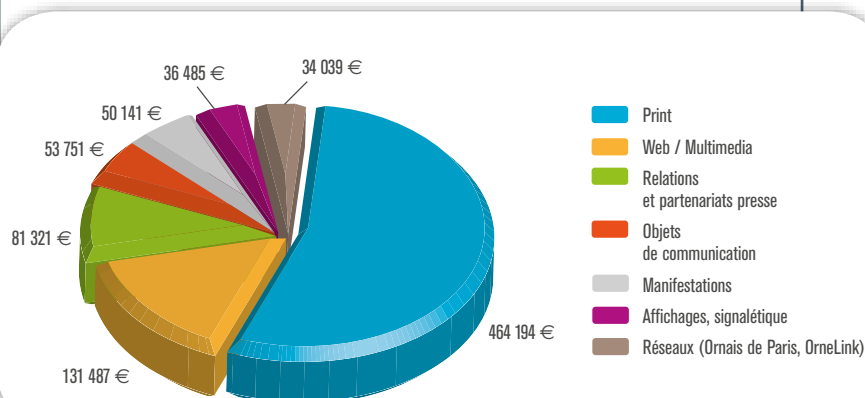
#### Le web et le multimedia :

Gestion des sites : orne.fr ; tavidado.orne.fr ; ornais-de-paris.org ; ornelink.org ; gol-fdebelleme.com, gestion des boîtes mail « contact » sur ces sites, animation des pages facebook et comptes twitter associés et réalisation des vidéos.

### TEMPS FORTS 2012

- l'hommage rendu à Gérard Burel, ancien Président du Conseil général : réalisation d'un livret biographique et inauguration de l'Atrium Gérard Burel ;
- une enquête de lectorat très positive pour l'Orne magazine ;
- une mutualisation des actions de communication avec les Départements bas-normands et la Région dans le cadre de certaines opérations : Espace numérique de travail, Pierres en lumières, fusion des laboratoires d'analyse, Jeux équestres mondiaux FEI Alltech Normandie 2014 ;
- l'organisation en lien avec les services de deux grandes expositions à l'Hôtel du Département : *Collections départementales* et *Leclerc à l'honneur* ;
- l'habillage graphique et la réception du nouveau Mammobile 61 ;
- l'organisation de deux rendez-vous autour de la Garde républicaine à l'attention des collégiens et du cercle des Ornais de Paris ;
- l'inauguration de plusieurs collègues et la diffusion et promotion du livre *L'Orne, des territoires, une histoire* ;
- la promotion d'*Orne en chœurs* et du concert de Gérald de Palmas ;
- la promotion du télétravail : inauguration de télécentres Nomades 100 et lancement du site Internet dédié au télétravail dans l'Orne ;
- une fréquentation doublée sur le site Internet du golf de Bellême (plus de 11 000 visiteurs en 2012) et sur Orne.fr (383 223 visiteurs en 2012). A l'automne, l'Orne arrive en tête des Départements de France sur Twitter en nombre de followers (1 413, le 5 décembre 2012) ;
- près de 300 communiqués de presse envoyés en 2012 contre 147 en 2008, assortis d'une augmentation très sensible des retombées presse dans les médias régionaux, nationaux ou spécialisés ;
- un partenariat média renforcé avec France Bleu à l'occasion d'*Orne en Chœurs* et de *Pierres en lumières*.
- en communication interne, la mise en place du comité de rédaction de V6.1 et l'activation de messages d'information à l'attention des agents sur l'Intranet et via la messagerie interne.

### ➤ RÉPARTITION DU BUDGET PAR GRANDS SUPPORTS - TOTAL : 851 418 €



# ➤ Gestion des ressources humaines



© David Commanchal

➤ Des agents du Conseil général honorés pour leurs années de service au sein de la collectivité.

## ➤ Moyens

| BUDGETS (en €)                      | 2011       | 2012       |
|-------------------------------------|------------|------------|
| > FONCTIONNEMENT                    | 47 365 341 | 46 922 490 |
| dont masse salariale                | 844 084    | 962 586    |
| > INVESTISSEMENT (dépenses réelles) | 6 316      | 5 465      |
| > TOTAL                             | 47 371 657 | 46 927 955 |
| Agents ETP au 31/12                 | 21,05      | 22,25      |

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

## EFFECTIFS ET MASSE SALARIALE

Les effectifs du Conseil général (hors agents mis à disposition) étaient de 1359 agents (ou 1288,80 Equivalent temps plein) au 31 décembre 2012 contre 1373 (ou 1307,87 ETP) au 31 décembre 2011, ce qui représente une baisse de 1,45 % des effectifs.

### EFFECTIFS DES AGENTS DU CONSEIL GÉNÉRAL EN ETP AU 31 DÉCEMBRE 2012

| MISSIONS BUDGET PRINCIPAL   | 2011            | 2012            | DIFFÉRENCE entre 2011 et 2012 |
|---|-----------------|-----------------|-------------------------------|
| Mission générale  | 44,60           | 48,20           | + 3,60                        |
| Mission économie finances droit   | 25,80           | 22,80           | - 3,00                        |
| Mission aménagement environnement                                       | 313,70          | 306,30          | - 7,40                        |
| Mission jeunesse culture  | 314,40          | 312,80          | - 1,60                        |
| Mission patrimoine logistique   | 123,90          | 119,92          | - 3,98                        |
| Mission sanitaire sociale   | 325,93          | 323,54          | - 2,39                        |
| <b>TOTAL</b>  | <b>1 148,33</b> | <b>1 133,56</b> | <b>- 14,77</b>                |
| MISSIONS BUDGETS ANNEXES et SERVICES EXTÉRIEURS                         | 2011            | 2012            | DIFFÉRENCE entre 2011 et 2012 |
| Maison départementale des personnes handicapées                         | 7,30            | 7,50            | + 0,20                        |
| Syndicat départemental de l'eau   | 8,70            | 8,70            |                               |
| Services extérieurs   | 3,87            | 3,87            |                               |
| BA du laboratoire de l'Orne, de la régie des transports                 | 97,26           | 91,36           | - 5,90                        |
| BA du Golf de Bellême   | 4,00            | 5,00            | + 1,00                        |
| BA du foyer de l'enfance, du centre maternel et de la régie des cancers | 38,41           | 38,81           | + 0,40                        |
| <b>TOTAL</b>  | <b>159,54</b>   | <b>155,24</b>   | <b>- 4,30</b>                 |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>  | <b>1 307,87</b> | <b>1 288,80</b> | <b>- 19,07</b>                |

Parallèlement, les effectifs des agents mis à disposition par le centre de gestion et correspondant à des emplois temporaires sont en diminution de 8,10 % entre 2011 et 2012. La baisse de ces effectifs est le résultat d'une politique de maîtrise des dépenses en personnel temporaire.

## EFFECTIFS DES AGENTS DU CENTRE DE GESTION EN ETP AU 31 DÉCEMBRE 2012

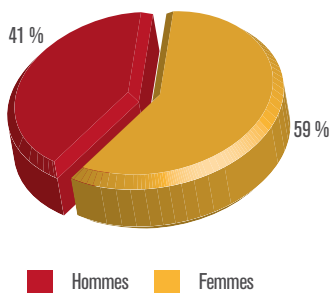
| MISSIONS BUDGET PRINCIPAL   | 2011         | 2012         | DIFFÉRENCE entre 2011 et 2012 |
|---|--------------|--------------|-------------------------------|
| Mission générale  | 2,80         | 2,00         | - 0,80                        |
| Mission économie finances droit   | 0,00         | 2,00         | + 2,00                        |
| Mission aménagement environnement                                       | 1,00         | 1,00         |                               |
| Mission jeunesse culture  | 20,00        | 14,00        | - 6,00                        |
| Mission patrimoine logistique   | 0,00         | 0,00         |                               |
| Mission sanitaire sociale   | 14,00        | 12,00        | - 2,00                        |
| <b>TOTAL</b>  | <b>37,80</b> | <b>31,00</b> | <b>- 6,80</b>                 |
| MISSIONS BUDGETS ANNEXES et SERVICES EXTÉRIEURS                         | 2011         | 2012         | DIFFÉRENCE entre 2011 et 2012 |
| Maison départementale des personnes handicapées                         | 0,00         | 0,00         |                               |
| Syndicat départemental de l'eau   | 0,00         | 0,00         |                               |
| Services extérieurs   | 1,00         | 1,00         |                               |
| BA du laboratoire de l'Orne, de la régie des transports                 | 8,80         | 6,80         | - 2,00                        |
| BA du Golf de Bellême   | 1,00         | 1,00         |                               |
| BA du foyer de l'enfance, du centre maternel et de la régie des cancers | 25,00        | 28,00        | + 3,00                        |
| <b>TOTAL</b>  | <b>35,80</b> | <b>36,80</b> | <b>+ 1,00</b>                 |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>  | <b>73,60</b> | <b>67,80</b> | <b>- 5,80</b>                 |

Dans le même temps, la masse salariale (salaires + charges patronales + coût du centre de gestion) correspondant aux effectifs étudiés, est passée de 50 304 K€ pour 2011 à 50 605 K€ pour 2012. Les recettes associées (médecine de prévention, remboursement emplois aidés...) ont conduit à une augmentation nette de 41 834 € soit 0,08 %.

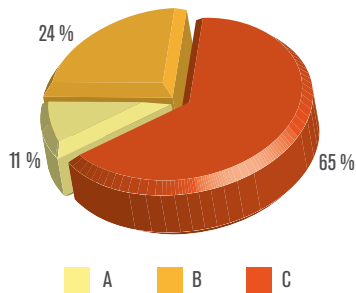
La politique de maîtrise de la masse salariale a permis de stabiliser les dépenses nettes. L'augmentation nette n'est que de 0,08 % entre 2011 et 2012, elle est la résultante :

- d'une politique active d'avancement et de promotion du personnel ;
- d'une baisse de 19,07 ETP, essentiellement des agents partant à la retraite.

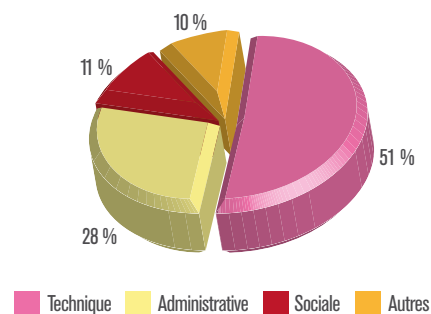
RÉPARTITION PAR SEXES



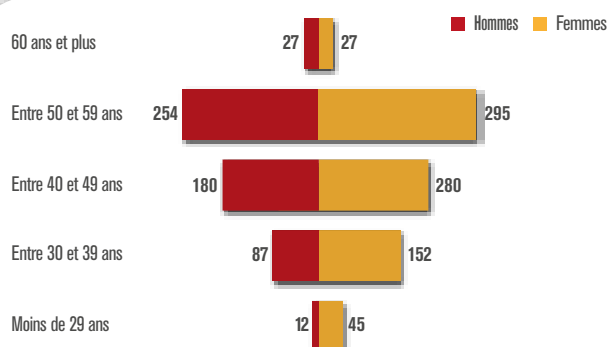
RÉPARTITION PAR CATÉGORIES



RÉPARTITION PAR FILIÈRES



### ➤ PYRAMIDE DES AGES AU 31-12-2012



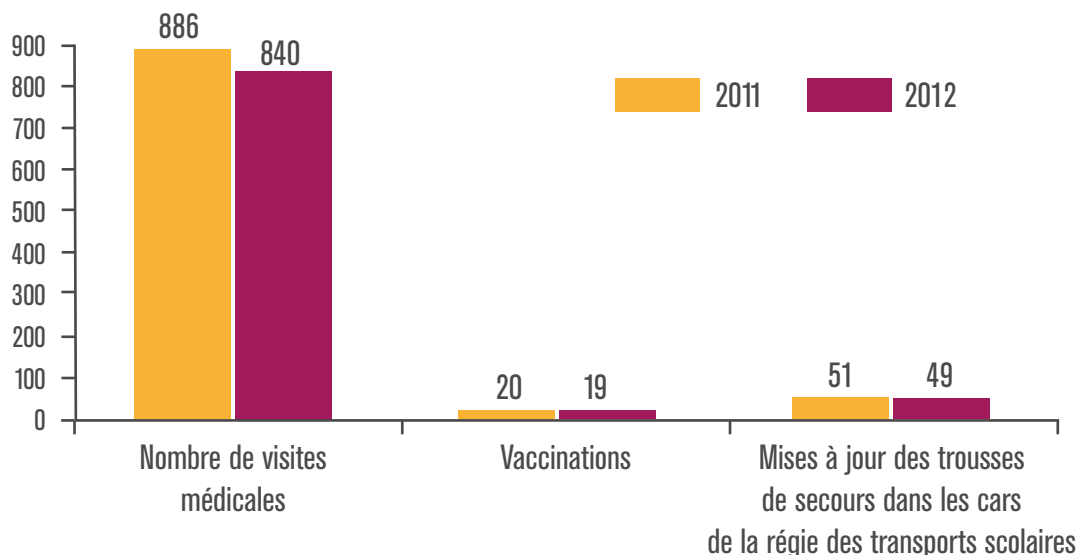
La répartition hommes/femmes reste identique sur les trois dernières années. Parallèlement, la moyenne d'âge augmente passant de 46 ans en 2011 à 47 ans en 2012, ainsi que la part des agents âgés de 50 ans et plus (40 % des effectifs en 2010 contre 44 % en 2012).

## MÉDECINE ET PRÉVENTION

### MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE

Le médecin du service de la médecine professionnelle et préventive est chargé de la protection de la santé et de l'intégrité physique des agents départementaux.

#### ➤ RÉPARTITION DES MISSIONS DU MÉDECIN (DE MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE)



85 % des visites concernent des agents de la filière technique et 67 % ont été réalisées dans le cadre des visites périodiques.

Il est à noter que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, seul un médecin de prévention exerce.

Le médecin a également assuré 19 études de poste (soit à la demande de l'agent ou sur proposition du médecin afin d'adapter le poste de travail aux difficultés du poste pour la personne) et réalisé deux protocoles concernant l'exposition au sang et à la gale.

2012 a été l'année d'intégration des assistants familiaux dans la population suivie par la médecine préventive du Conseil général (400 à suivre en plus).

### SECURITÉ ET PRÉVENTION

Chargé de mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité sur les différents lieux de travail du Conseil général, le bureau sécurité et prévention a mené les actions suivantes :

- le suivi du document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- la formation du personnel au risque incendie et aux exercices d'évacuation des bâtiments ;
- 30 analyses de postes de travail ;
- la création du réseau des assistants de prévention répartis sur l'ensemble des services ;
- la réalisation des fiches individuelles d'exposition des agents du LDO aux risques chimique et biologique, nécessitées par la réglementation en vigueur en lien avec la médecine de prévention ;
- le conseil aux services en matière d'achat de matériels et d'équipements de protection individuelle.

Le bureau de la sécurité et de la prévention procède également à l'analyse des accidents de service et à leur suivi statistique : 58 accidents répertoriés sur 2012 dont 8 accidents de trajet.

## ACTION SOCIALE

|  | 2011       | 2012       |
|--|------------|------------|
| Nombre d'agents ayant sollicité le bureau d'action sociale                     | 212        | 200        |
| Nombre de prêts sociaux accordés   | 6          | 5          |
| Montant des prêts sociaux accordés   | 8 023,56 € | 6 465,36 € |
| Montant des subventions sociales accordées (centres aérés, colonies, gîtes...) | 15 147 €   | 16 147 €   |
| Nombre d'enfants ayant bénéficié d'au moins une subvention sociale             | 130        | 128        |

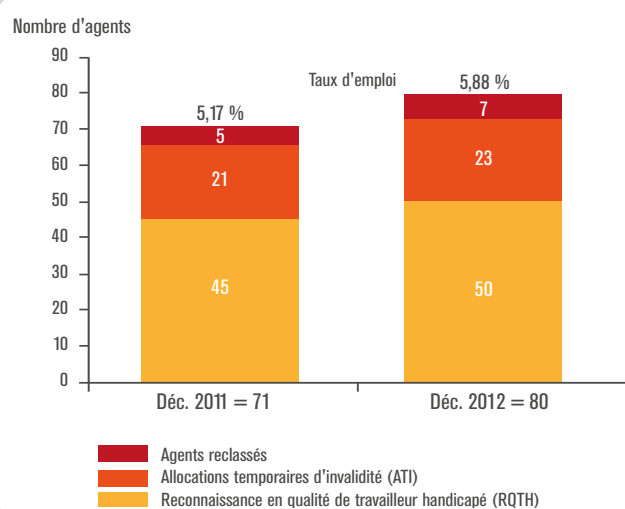
Une stabilité de l'activité est observée au sein du bureau d'action sociale.

## INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

En 2012, le taux des personnes handicapées employées par le Département a atteint 5,88 %.

Grâce aux subventions du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), le Conseil général a financé différentes actions (bilans de compétences, achats de fauteuils adaptés, de prothèses auditives, prise en charge du transport de l'agent...) en faveur de l'insertion des personnes handicapées au sein de la collectivité pour un montant de 18 426 € (aménagement de postes, améliorations des conditions de travail...).

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AGENTS RECONNUS TRAVAILLEURS HANDICAPÉS



## RECRUTEMENT ET FORMATION

| Recrutement   | 2011 | 2012 |
|---|------|------|
| Nombre de jurys organisés   | 122  | 52   |
| Nombre de personnes ayant bénéficié d'au moins un contrat centre de gestion | 165  | 208  |
| Nombre de candidatures spontanées traitées                                  | 600  | 632  |

Au total, ce sont :

- 27 personnes qui ont bénéficié d'une mobilité interne en 2012 (contre 74 en 2011) ;
- 18 agents en contrat avec le centre de gestion ont intégré les effectifs du Conseil général et ont ainsi vu leur situation pérennisée ;
- 19 personnes qui ont été recrutées en externe (dont 6 en mutation et 2 en détachement) ;
- 4 personnes qui ont bénéficié d'un contrat emploi aidé.

La déclinaison de la maîtrise de la masse salariale en termes de recrutement a donc été rigoureusement respectée puisque, pour mémoire, en 2011, 23 agents du centre de gestion et 37 personnes externes avaient été recrutées.

| Formation  | 2011           | 2012           |
|--|----------------|----------------|
| Nombre de thématiques demandées  | 561            | 603            |
| Nombre de demandes de formation  | 2 821          | 2 000          |
| Nombre de jours de formation réalisés (y compris agents centre de gestion) | 2 176          | 2 645          |
| Nombre d'agents ayant participé à une formation d'intégration              | 27 (dont 16 C) | 41 (dont 33 C) |
| Coût total des formations (sans frais de déplacement)                      | 192 475 €      | 243 631 €      |

Pour 2012, malgré un nombre de demandes de formation moindre par rapport à 2011, on constate une plus grande diversité dans les différentes thématiques demandées.

A noter que pour 2012, 31 actions ont été conduites à destination des agents du Conseil général dont 9 via des formateurs internes. Ces actions concernent tous les domaines : viabilité hivernale, utilisation des extincteurs, utilisation des outils informatiques, autorisations de conduite ou affaires juridiques...

# ➤ Conseil et audit



## ➤ Moyens

| BUDGETS (en €)                      | 2011    | 2012    |
|-------------------------------------|---------|---------|
| > FONCTIONNEMENT                    | 603 766 | 631 696 |
| dont masse salariale                | 537 609 | 545 888 |
| > INVESTISSEMENT (dépenses réelles) | 0       | 0       |
| > TOTAL                             | 603 766 | 631 696 |
| Agents ETP au 31/12                 | 10,15   | 7,85    |

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

## CONSEIL ET CONTRÔLE DE GESTION

### CONTRÔLE DE GESTION ET D'OBJECTIFS

#### Missions du contrôle de gestion externe :

- assurer le suivi régulier des partenaires ayant reçu au moins 23 000 € de subventions. Ainsi, a été réalisée une trentaine d'analyses financières diffusées auprès des services, la dématérialisation des flux financiers auprès d'un plus grand nombre de partenaires, l'amélioration des contenus des analyses (report à nouveau, réserves...), un travail de fond sur certaines associations ;
- réaliser des études financières relatives à des demandes de garantie d'emprunt ou à des analyses ponctuelles.

#### Missions du contrôle de gestion interne :

- présenter en Commission des finances des indicateurs de performance dans le cadre du projet d'adaptation de la LOLF à la gestion départementale et la poursuite de l'informatisation des indicateurs au sein d'un entrepôt de données informatiques ;

- actualiser le tableau de bord du Président et du Directeur général des services et développer l'analyse des écarts constatés entre les prévisions et les réalisations, et rénover le tableau de bord mensuel et annuel ;
- mettre en cohérence des données du tableau de bord avec la situation financière, en collaboration avec le service des finances ;
- achever l'audit de la gestion partagée du rSa et de celui sur l'optimisation de la dépense informatique ;
- constituer des annexes comptables dans le cadre du compte administratif 2011 ;
- coordonner l'élaboration du rapport d'activité avec une démarche plus participative avec les services.

### CONSEIL DES MAIRES

En 2012, sur les 505 communes du département, 281 (321 en 2011) ont eu recours au service soit 55,64 %.

#### L'activité du bureau en 2012 se décompose comme suit :

- 40 % des dossiers concernent l'administration générale des communes (gestion du conseil municipal, réglementation, personnel communal, gestion des écoles, gestion des débits de boissons, régies, divers...);
- 23 % des dossiers concernent la gestion du patrimoine des communes (domaine privé/public) ;
- 19 % des dossiers sont relatifs à des questions d'État civil et de gestion des cimetières ;
- 10 % des dossiers sont relatifs à des questions d'urbanisme ;
- 3 % des dossiers portent sur les marchés publics ;
- 3 % des dossiers concernent l'intercommunalité ;
- 2 % des dossiers sont des dossiers de contentieux devant les tribunaux (les communes ont désormais pratiquement toutes une assurance protection juridique).

## CONSEIL À LA RÉFORME TERRITORIALE ET AUX AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

L'activité de l'année 2012 a été principalement marquée par :

- ▶ la mise en œuvre de la réforme territoriale : le service, en lien avec l'observatoire territorial, a suivi pour l'Association des Maires de l'Orne les différentes étapes d'élaboration du schéma départemental de coopération intercommunale par les services de la Préfecture ;
- ▶ le suivi des dossiers soumis à la Commission consultative d'évaluation des normes en lien avec les services concernés par les projets de décrets ou d'arrêtés soumis à cette instance ;
- ▶ le suivi de l'activité parlementaire concernant les collectivités locales.
- ▶ l'élaboration d'un livre des ratios : budgets primitifs 2010 à 2012 comparés des Départements.

## ASSISTANCE JURIDIQUE

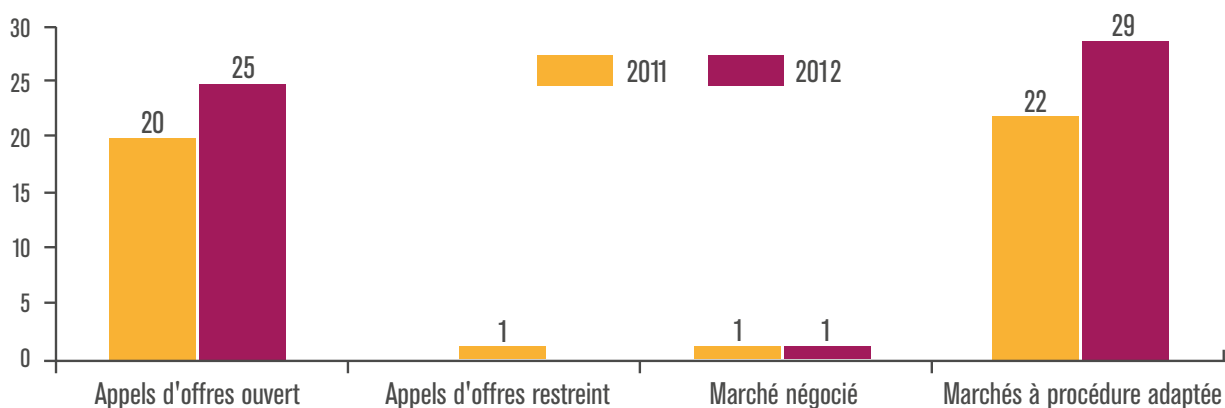
Dans le cadre de l'action « assistance juridique », les missions assurées par le service sont :

- ▶ le conseil juridique et la gestion du contentieux ;
- ▶ la veille juridique ;
- ▶ le contrôle des marchés publics ;
- ▶ l'organisation des commissions d'appel d'offres.

## MARCHÉS PUBLICS

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des procédures de la collectivité supérieures à 90 000 € HT (55 procédures représentant 200 marchés) ayant fait l'objet d'un contrôle par le bureau des affaires juridiques.

### ▶ NOMBRE DE PROCÉDURES ET MONTANT DES MARCHÉS NOTIFIÉS DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2012



## CONTENTIEUX - CONSEIL

Une dizaine de dossiers contentieux a été présentée et ce principalement devant les juridictions administratives. 12 nouveaux contentieux ont été ouverts en 2012. Le Département a obtenu en 2012, 1 ordonnance favorable, 12 jugements favorables et 3 jugements défavorables.

Des projets transversaux ont été menés :

- ▶ la formation sur la motivation des décisions de rejet menée auprès des agents instructeurs des demandes FAFI ;
- ▶ l'organisation de formations internes en matière de marchés publics (initiation, rédaction de pièces des marchés, exécution financière, analyse des candidatures et des offres) ;
- ▶ l'organisation de la veille juridique ;
- ▶ le suivi de la gestion des dossiers de protection fonctionnelle des agents victimes d'agression (5 dossiers ouverts en 2012).

978 questions ont été posées par les différents services du Conseil général :

Répartition des questions par pôles et directions :

| PAE | PSS | PPL | RJC | PEFD | DRH | DG |
|-----|-----|-----|-----|------|-----|----|
| 283 | 222 | 145 | 69  | 46   | 67  | 63 |

83 questions ont été posées par les collectivités et organismes extérieurs.





# » Liste des sigles

**3G** : 3<sup>e</sup> génération

**4G** : 4<sup>e</sup> génération

**A88, A28** : autoroute A88 ou autoroute A28

**ACTP** : allocation compensatrice pour tierce personne

**ADMIR** : aide à domicile en milieu rural

**ADSL** : Asymmetric digital subscriber line

**AEMO** : action éducative en milieu ouvert

**ALTHEA** : association pour le logement et l'hébergement temporaire d'Alençon

**ANAH** : agence nationale de l'amélioration de l'habitat

**ANRU** : agence nationale de la rénovation urbaine

**APA** : allocation personnalisée d'autonomie

**APGSU** : association pour la promotion et la gestion du site universitaire

**API** : allocation de parent isolé

**APRE** : aide pour le retour à l'emploi

**ARS** : agence régionale de santé

**ASE** : aide sociale à l'enfance

**ATEC** : adjoint technique des collègues

**ATI** : allocation temporaire d'invalidité

**AVS** : auxiliaire de vie sociale

**BAFA** : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

**BAFD** : brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

**BIJ** : bureau information jeunesse

**BPJEPS** : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

**BTP** : bâtiment et travaux publics

**BVD** : bovine viral diarrhoea

**CAE** : contrat d'accompagnement dans l'emploi

**CAF** : caisse d'allocations familiales

**CAMSPP** : centre d'action médico-social précoce polyvalent

**CAS** : circonscription d'action sociale

**CAUE** : conseil en architecture, urbanisme et environnement

**CCAPEX** : commission de coordination des actions de prévention des expulsions

**CCAS** : centre communal d'action sociale

**CDAS** : commission départementale d'aide sociale

**CDSJ** : comité départemental des sports et de la jeunesse

**CDT** : comité départemental du tourisme

**CETE Normandie Centre** : centre d'études techniques de l'Équipement Normandie Centre

**CHAM** : classe à horaires aménagés

**CIAF** : commission intercommunale d'aménagement foncier

**CIAS** : centre intercommunal d'action sociale

**CID** : centre d'information et de documentation

**CIE** : contrat initiative emploi

**CIO** : centre d'information et d'orientation

**CIRIAM** : campus industriel de recherche et d'innovation appliquées aux matériaux

**CLIC** : centre local d'information et de coordination

**CMFAO** : centre multi-professionnel de formation des apprentis de l'Orne

**CMP** : centre médico-psychologique

**CNSA** : caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

**CODERPA** : comité départemental des retraités et des personnes âgées

**COFRAC** : comité français d'accréditation

**CRIJ** : centre régional d'information jeunesse

**CRIP** : cellule de recueil des informations préoccupantes

**CTME** : centre technique matériels et équipements

**CUMA** : coopérative d'utilisation du matériel agricole

**DD** : développement durable

**DDH** : direction dépendance handicap

**DDT** : direction départementale des territoires

**DG** : direction générale

**DGE** : dotation globale d'équipement

**DRH** : direction des ressources humaines

**DSII** : direction des systèmes d'information et de l'informatique

**EH** : équivalent habitant

**EHPAD** : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

**EMAT** : équipe mobile des agents techniques

**ENS** : espaces naturels sensibles

**ENT** : espaces numériques de travail

**EPCI** : établissement public de coopération intercommunale

**ERDF** : électricité réseau distribution France

**ESAT** : établissement et service d'aide par le travail

**ETP** : équivalent temps plein

**FAFI** : fonds d'aides financières individuelles

**FAJ** : fonds d'aide aux jeunes

**FAL** : fonds d'action locale

**FAM** : foyer d'accueil médicalisé

**FCTVA** : fonds de compensation de la TVA

**FDDE** : fonds départemental de développement économique

**FDTPE** : fonds départemental en faveur des très petites entreprises

**FEADER** : fonds européen agricole pour le développement rural

**FIPHFP** : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

**FSI** : fonds social d'insertion

**FSL** : fonds solidarité pour le logement

**GDSCO** : groupement de défense sanitaire du cheptel ornaix

**GIP** : groupement d'intérêt public

**GIR** : groupe iso ressources

**GMF** : garantie mutuelle des fonctionnaires

**ha** : hectare

**HACCP** : hazard analysis and critical control points  
**HIV = VIH** : virus de l'immunodéficience humaine  
**IBR** : rhinotrachéite infectieuse bovine (en anglais infectious bovine rhinotracheitis)  
**ICG** : indice du coût de la construction  
**IFCE** : institut français du cheval et de l'équitation  
**IME** : institut médico-éducatif  
**INFREP** : institut national pour la formation et la recherche sur l'éducation permanente  
**INSEE** : institut national de la statistique et des études économiques  
**IRL** : indice de référence des loyers  
**ISF** : institut supérieur de formation  
**JA** : jeunes agriculteurs  
**kW** : kilowatt  
**LDO** : laboratoire départemental de l'Orne  
**LEADER** : liaison entre actions de développement d'économie rurale  
**LOLF** : loi organique relative aux lois de finances  
**Mbit** : mégabit  
**MAIA** : maison d'accueil et intégration des malades Alzheimer  
**MDO** : médiathèque départementale de l'Orne  
**MDPHO** : maison départementale des personnes handicapées de l'Orne  
**M€** : million d'euros  
**MFR** : maison familiale rurale  
**ml** : mètre linéaire  
**MSA** : mutualité sociale agricole  
**Musée des ATP** : musée des arts et traditions du Perche  
**OCMA** : opération collective de modernisation de l'artisanat  
**ODC** : office départemental de la culture  
**OPA** : ouvriers des parcs et ateliers  
**OPA** : organisations professionnelles agricoles  
**OPAH** : opérations programmées d'amélioration de l'habitat  
**PAC** : politique agricole commune  
**PAE** : pôle aménagement environnement  
**PAPAO** : Pays d'Argentan Pays d'Auge Ormais  
**PC** : personal computer  
**PCET** : plan climat énergie territorial  
**PCH** : prestation de compensation du handicap  
**POAH** : prime départementale d'amélioration de l'habitat  
**PDI** : programme départemental d'insertion  
**PDIHL** : programme départemental d'insertion par l'hébergement et le logement  
**PDIIPR** : plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée  
**PEFD** : pôle économie finances droit  
**PJC** : pôle jeunesse culture  
**PJJ** : protection judiciaire de la jeunesse  
**PLAI** : prêt locatif aidé d'intégration

**PMBE** : plan de modernisation des bâtiments d'élevage  
**PMI** : protection maternelle et infantile  
**PMV** : panneau à messages variables  
**PPL** : pôle patrimoine logistique  
**PSLA** : pôle de santé libéral et ambulatoire  
**PSS** : pôle sanitaire social  
**PST** : programme social thématique  
**RCBC** : réforme du cadre budgétaire et comptable  
**RD** : route départementale  
**RMI** : revenu minimum d'insertion  
**RN** : route nationale  
**RQTH** : reconnaissance en qualité de travailleur handicapé  
**RSA** : revenu de solidarité active  
**SAFER** : société d'aménagement foncier et d'établissement rural  
**SAGE** : schéma d'aménagement et de gestion des eaux  
**SAGIM** : société d'aménagement et de gestion immobilière  
**SAI** : service adapté aux intempéries  
**SAMSAH** : service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés  
**SAN** : réseau de stockage (storage area network)  
**SATTEMA** : service d'appui technique aux traitements des eaux et aux milieux aquatiques  
**SAVS** : service d'accompagnement à la vie sociale  
**SCAP** : stratégie de création d'aires protégées  
**SDAN** : schéma directeur pour l'aménagement numérique  
**SDCEO** : syndicat départemental des collectivités électrifiées de l'Orne  
**SDE** : syndicat départemental de l'eau  
**SDEA** : schéma départemental d'enseignement artistique  
**SDIS** : service départemental d'incendie et de secours  
**SEGPA** : section d'enseignement général et professionnel adapté  
**SERA** : service espace rural et agriculture  
**SIAEP** : syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable  
**SPANG** : service public d'assainissement non collectif  
**SRCE** : schéma régional de cohérence écologique  
**TIC** : technologies de l'information et de la communication  
**TICE** : technologies de l'information et de la communication pour l'éducation  
**TISF** : technicien d'intervention sociale et familiale  
**TVA** : taxe sur la valeur ajoutée  
**UNA** : union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles  
**USLD** : unité de soins longue durée  
**VIH** : virus de l'immunodéficience humaine  
**VL** : véhicule léger  
**VU** : véhicule utilitaire  
**ZA** : zone artisanale  
**ZI** : zone industrielle



Hôtel du Département

27, boulevard de Strasbourg • CS 30528 • 61017 ALENÇON Cedex

Tél. 02 33 81 60 00

[twitter.com/ornecg](https://twitter.com/ornecg) - [facebook.com/ornecg](https://facebook.com/ornecg)



[www.orne.fr](http://www.orne.fr)

Juin 2013